

Carbone Lorraine

Rapport financier annuel 2008

	page
1 Panorama général du Groupe	3
2 Rapport de gestion	17
3 Développement durable	25
4 Comptes consolidés	35
5 Comptes annuels	89
6 Informations juridiques et financières	111
7 Renseignements à caractère général concernant la Société	149
8 Responsable du document	153
9 Table de concordance	157

Les chapitres 2 à 9 comportent toutes les informations constituant le rapport du Conseil d'administration en application de l'article L225-102 du Code de commerce.

Les sommaires détaillés de chaque chapitre sont mentionnés sur les pages d'en-tête relatives à ceux-ci.

→ Panorama général du Groupe

	page
PROFIL DU GROUPE	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	6
STRATÉGIE	7
ACTIVITÉS	8
RESSOURCES HUMAINES	10
GOUVERNANCE	11
CHIFFRES CLÉS	12
L'ACTION CARBONE LORRAINE	13
DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	16

1

Profil du Groupe

Le groupe Carbone Lorraine est aujourd'hui organisé en **deux pôles d'expertise** sur lesquels il occupe des positions de leader.

Le pôle **Systèmes et Matériaux Avancés** propose des produits et des solutions à base de graphite ou d'autres matériaux performants adaptés à des environnements industriels particulièrement exigeants : applications à hautes températures, équipements anticorrosion.

Le pôle **Systèmes et Composants Électriques** propose une gamme complète de balais et de porte-balais essentiels au fonctionnement des machines tournantes électriques, des jeux de bagues collectrices et des systèmes de transfert de signaux pour éoliennes ainsi que des solutions innovantes contribuant à la performance et à la sûreté des installations électriques : fusibles basse ou moyenne tension, refroidisseurs pour semi-conducteurs de puissance, capteurs de courant pour le transport urbain...

Ainsi positionné sur des **marchés très porteurs** comme ceux de **l'énergie**, de **l'électronique** ou de **la chimie fine/pharmacie**, Carbone Lorraine se transforme à grands pas en véritable **société de croissance**.

Au fil des années, il s'est affirmé comme un groupe international engagé à la fois dans le développement des activités existantes et dans la conquête de nouveaux marchés. Grâce à une politique résolue de croissance interne et d'acquisitions ciblées, le Groupe a renforcé ses **positions mondiales** dans chacun de ses métiers tout en élargissant considérablement son offre de produits et sa présence géographique.

Plus de 85 % de ses ventes sont réalisées à l'international avec une croissance particulièrement dynamique en **Asie**.

Tableau des métiers

Métiers	Activités	Principales applications	Orientations
Systèmes et Matériaux Avancés			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 1 mondial en équipements anticorrosion en graphite • n° 2 mondial en applications à hautes températures du graphite isostatique • 278 millions d'euros de chiffre d'affaires • 42 % du chiffre d'affaires total* • Principaux concurrents : <ul style="list-style-type: none"> - Toyo Tanso (Japon) - SGL Carbon (Allemagne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de solutions en graphite isostatique pour des applications à hautes températures (solaire, semi-conducteurs, aéronautique, verrerie...) • Conception, fabrication et commercialisation d'équipements anticorrosion à base de graphite, de métaux nobles (tantale, titane...) et de polymères fluorés (PTFE...) pour les industries de la chimie et de la pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédés de production pour applications solaires, semi-conducteurs et autres procédés réfractaires (filières, supports...), électrodes pour l'électroérosion, revêtements de fours... • Traitement (échangeurs de chaleur, réacteurs...), stockage et transport (colonnes, tuyauteries...) des fluides corrosifs et chauds 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point de nouvelles solutions en graphite isostatique adaptées aux besoins spécifiques des clients et partenaires du Groupe • Poursuivre le développement de solutions complètes multi-matériaux pour la chimie corrosive et chaude et la pharmacie • Développer les ventes en Asie
Systèmes et Composants Électriques			
Protection Électrique			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 2 mondial en fusibles industriels • 255 millions d'euros de chiffre d'affaires • 39 % du chiffre d'affaires total* • Principal concurrent : <ul style="list-style-type: none"> - Bussmann (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, fabrication, commercialisation de fusibles industriels, de refroidisseurs et de systèmes de protection de moteurs, d'organes de coupure et de captage et autres équipements électriques et électroniques de protection des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des moteurs industriels et des équipements industriels électriques et électroniques contre les courts-circuits et les surtensions • Protection thermique des équipements électroniques industriels • Protection des réseaux de distribution d'électricité • Protection électrique des biens et des personnes • Protection des réseaux électriques ferroviaires et de transports urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter pleinement d'un outil industriel optimisé et performant pour augmenter les parts de marché mondiales, notamment en pénétrant de nouveaux marchés en croissance • Poursuivre le développement auprès des clients constructeurs d'équipements, distributeurs et utilisateurs grâce à l'innovation et à la qualité des produits et services
Applications Électriques du Graphite			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 1 mondial en balais et porte-balais pour moteurs électriques industriels • 129 millions d'euros de chiffre d'affaires* • 19 % du chiffre d'affaires total* • Principaux concurrents : <ul style="list-style-type: none"> - Morgan Crucible (Royaume Uni) - Schunk (Allemagne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, fabrication, commercialisation de composants de transfert de puissance et de signaux : contacts électriques glissants, balais en graphite pour moteurs électriques et assemblages comportant balais, porte-balais et composants électroniques • Diagnostic, assistance et maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes applications industrielles et robots, génératrices électriques pour l'aviation, aérogénérateurs, locomotives électriques... • Bagues collectrices et systèmes de transfert de signaux pour éoliennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre une stratégie d'innovation sur des niches en croissance (énergie éolienne notamment) et se développer en Amérique du Nord et en Asie

* sur la base des activités poursuivies

Message du Président

Je tire un bilan très positif de l'année 2008 : nous avons atteint nos objectifs de croissance, nous avons progressé sensiblement sur tous nos marchés, et nous avons achevé notre recentrage stratégique. Malgré un contexte défavorable sur les derniers mois de l'année, nos résultats ont continué de progresser, et nous affichons des marges opérationnelles élevées dans nos deux grands domaines d'activité que sont les Systèmes et Matériaux Avancés et les Systèmes et Composants Électriques.

Les capteurs de croissance sur lesquels nous fondons notre développement ont à nouveau montré leur efficacité : grâce au démarrage réussi de notre usine de blocs de graphite de Chongqing, et forts de deux nouvelles acquisitions stratégiques - Xianda et Mingrong -, nous avons porté à 20 % la part de notre chiffre d'affaires réalisée en Asie. Afin de poursuivre sur cette voie, nous effectuons d'importants investissements pour augmenter nos capacités en Corée et en Inde.

Autre levier de croissance majeur pour Carbone Lorraine : le développement durable, et en particulier la focalisation sur les énergies nouvelles et l'efficacité énergétique, qui fournissent de précieux débouchés à nos technologies et à nos produits. En 2008, 50 % de la croissance de nos ventes proviennent des énergies éolienne et solaire !

Cette focalisation sur des marchés en croissance s'accompagne de la cession de deux activités non stratégiques : les freins frittés, cédés en mars 2008, et les balais pour automobile qui devraient l'être début 2009, suite à un accord intervenu dans les premières semaines de cette année. Ce recentrage de notre portefeuille d'activités va encore accroître notre capacité de résistance en environnement économique défavorable, ce qui sera certainement un atout en 2009.

La stratégie de croissance du Groupe a été également confortée par la prise de participations importantes et amicales d'AXA Private

Equity et Sofina, qui envisagent leur présence à notre capital dans la durée. C'est un gage de confiance auquel le management du Groupe est très sensible. L'ensemble des mouvements stratégiques rappelés ci-dessus s'inscrit dans notre plan Expansion 2011, publié à l'automne dernier et fortement créateur de valeur pour nos clients et nos actionnaires. Ce plan vise d'ambitieux objectifs de progression de notre chiffre d'affaires et d'optimisation de notre rentabilité.

Nommé cette année Directeur Général Délégué du Groupe, Ernest Totino a participé activement à son élaboration, et c'est lui qui en pilotera la mise en oeuvre.

Pour ma part, je quitterai mes fonctions à l'issue de la prochaine Assemblée générale. Le Conseil a souhaité accompagner ce changement par une modification des statuts. Il sera donc proposé à l'Assemblée générale de transformer Carbone Lorraine en société à Conseil de surveillance et Directoire. Si l'Assemblée générale approuve cette transformation, Hervé Couffin, administrateur et Président du Comité d'Audit et des Comptes serait nommé Président du Conseil de surveillance et Ernest Totino Président du Directoire.

Sachant qu'il peut compter sur la forte mobilisation de l'ensemble de nos équipes, je suis très confiant dans la capacité du Groupe à progresser rapidement sur la voie de la croissance rentable.

Nul ne peut prédire aujourd'hui la profondeur ni la durée de la crise économique engendrée par la crise financière. Mais ceux qui sont positionnés sur des activités en croissance sur le long terme performeront forcément mieux que la moyenne. C'est le cas de Carbone Lorraine.

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

Stratégie

→ Ambitions et perspectives asiatiques

En réalisant 20 % de ses ventes en Asie (activités de Xianda et Mingrong incluses), le Groupe a atteint dès 2008 un objectif initialement fixé pour 2011.

Fruit du développement de la présence industrielle et commerciale de Carbone Lorraine dans la zone, cette performance a conduit le Groupe à revoir ses ambitions à la hausse : c'est maintenant 30 % de son chiffre d'affaires qu'il vise en Asie à l'horizon 2012.

Chine

On retrouve en Chine l'ensemble des activités du Groupe. Carbone Lorraine est particulièrement bien positionné pour répondre aux besoins croissants liés notamment au développement des filières éolienne et solaire. Du côté de l'industrie photovoltaïque chinoise, en particulier, le Groupe dispose d'atouts considérables : la nouvelle usine de blocs de graphite de Chongqing est maintenant opérationnelle. Elle se distingue par sa capacité à produire des blocs de graphite de très grand diamètre.

En protection électrique, Carbone Lorraine a développé une gamme de produits adaptés au marché chinois, l'un des plus dynamiques en matière de production et de distribution de l'électricité. La proximité avec les clients chinois a été encore renforcée en 2008 par une prise de participation majoritaire dans le capital de la société Zhejiang Mingrong Electrical Protection qui fait du Groupe le leader du marché chinois des fusibles industriels.

Extrêmement dynamique sur le secteur de la chimie fine, la Chine réalise actuellement des investissements importants dans ce domaine. Pour participer à ces développements Carbone Lorraine a encore renforcé ses positions grâce à l'acquisition de la société Xandia.

Japon

En protection électrique, l'excellence technique et la fiabilité des produits font de Carbone Lorraine un acteur de référence, reconnu comme tel par les grands équipementiers électriques japonais depuis de nombreuses années, d'où sa position de leader en fusibles industriels sur ce marché. Dans les équipements anticorrosion, Carbone Lorraine propose une gamme étendue de produits hautement performants. Grâce à la joint-venture créée en 2005 avec Nippon Carbon, Carbone Lorraine est également leader du marché japonais des équipements anticorrosion en graphite.

Inde

Initiée il y a plus de trente ans, la présence de Carbone Lorraine s'est amplifiée à partir de 1995, avec des acquisitions industrielles dans les balais, complétées ensuite par des développements industriels en hautes températures, fusibles et équipements anticorrosion. Aujourd'hui, des investissements importants sont

en cours pour accompagner les projets à venir dans l'éolien, le solaire, l'électronique et la chimie fine. Avec quelques années de décalage, l'Inde représente un potentiel de croissance équivalent à celui de la Chine. Le Groupe est bien décidé à saisir les opportunités qui vont s'y présenter.

Corée

Le groupe américain MEMC, qui figure parmi les leaders mondiaux de la fabrication de polysilicium dédié à l'industrie du semi-conducteur et du solaire, a décerné à Carbone Lorraine Korea son prix du meilleur fournisseur. Tirée par les marchés de l'électronique et du solaire, qui font l'objet d'investissements massifs dans ce pays, la consommation locale d'équipements en graphite est en forte croissance. Afin d'en profiter pleinement, Carbone Lorraine a doublé en 2008 la capacité d'usinage de son unité coréenne.

→ L'énergie source de croissance

Enjeux environnementaux cruciaux, besoins en énergie accrus, coûts d'extraction du pétrole et du gaz en hausse, la montée en puissance des énergies renouvelables et des systèmes dits «d'efficacité énergétique» est une tendance forte et irréversible.

Ce contexte favorise l'accélération du développement de Carbone Lorraine, qui focalise ses développements sur ces marchés.

Devenir le leader mondial du graphite solaire

Grosse consommatrice de graphite isostatique, l'industrie du silicium pour panneaux solaires sera l'un des secteurs en très forte croissance dans les années à venir, ce qui ouvre à Carbone Lorraine des opportunités de développement exceptionnelles. Les hypothèses retenues par le Groupe se traduiraient par une demande de graphite solaire de 26000 tonnes en 2012, ce qui implique un doublement de la capacité mondiale de graphite isostatique. Résolu à valoriser ses atouts - expertise reconnue, gamme de produits unique, présence mondiale - et à devenir le leader mondial du graphite solaire, le Groupe s'est donné pour objectif d'atteindre d'ici à 2012 un chiffre d'affaires annuel de 160 millions d'euros sur le marché solaire, contre 25 millions d'euros environ en 2008. Pour cela, Carbone Lorraine continue à adapter ses capacités de production, d'usinage et de purification du graphite à la demande, par croissance interne comme externe.

Accompagner l'accélération de l'éolien

En éolien, le marché de première monte devrait continuer à croître en moyenne de 10 à 15 % par an dans les années à venir, et le marché de rechange commencer à se développer. Fort de son expertise reconnue dans le fonctionnement des générateurs de courant, et de sa gamme étendue de solutions (systèmes de transmission

de signaux, jeux de bagues collectrices pour génératrices, balais, porte-balais, fusibles...), Carbone Lorraine a pour ambition de dépasser la croissance totale du marché. Le Groupe vise ainsi plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires dans l'industrie éolienne, à l'horizon 2012, contre 25 environ en 2008. Signalons également que Carbone Lorraine est bien positionné pour profiter de l'essor attendu de l'énergie hydraulique et équiper les futures générations de centrales nucléaires. En intégrant la contribution des énergies conventionnelles, le secteur énergie devrait donc représenter 30 % des ventes du Groupe à l'horizon 2012.

Activités

→ Pôle Systèmes et Matériaux Avancés

Une croissance durable et rentable

Leader mondial des équipements en graphite et autres matériaux performants adaptés aux environnements industriels exigeants, l'activité Systèmes et Matériaux Avancés de Carbone Lorraine bénéficie, entre autres atouts, d'une répartition géographiquement équilibrée de ses ventes et de ses infrastructures de production.

Performances de haut niveau pour températures extrêmes.

Proposant des solutions à base de graphite isostatique conçues pour les très hautes températures, Carbone Lorraine fournit les industries dites de « process » (métallurgie, verrerie, etc.) ainsi que l'industrie électronique et celle du transport aéronautique.

Carbone Lorraine est également un important fournisseur de l'industrie photovoltaïque, qui est devenue un levier de croissance majeur pour le Groupe. Pour renforcer sa croissance sur ce marché, Carbone Lorraine a pris le contrôle de la société écossaise Calcarb, numéro 2 mondial des feutres rigides en graphite utilisés comme isolants dans les fours fonctionnant à très hautes températures, notamment pour la production de silicium solaire. Les mêmes fours consomment déjà des quantités importantes de graphite isostatique fabriquées par Carbone Lorraine.

Qui dit qualité du courant...

Afin de s'adapter à la nouvelle donne énergétique mondiale, l'industrie électrique et électronique a mis au point des systèmes qui permettent de réduire considérablement les pertes d'énergie des moteurs. Pour être fiables et performants, ces systèmes nécessitent des fusibles, des refroidisseurs, des interrupteurs et autres sectionneurs... Autant de produits dont Ferraz Shawmut, la branche Protection Électrique de Carbone Lorraine, est un spécialiste mondialement reconnu.

Par ailleurs, la présence de l'activité en Asie est un autre atout de taille d'autant que l'usine de graphite ultramoderne implantée à Chongqing, dans le centre de la Chine, est maintenant pleinement opérationnelle. Sur ces segments de marché, Carbone Lorraine entend donc développer fortement son chiffre d'affaires tout en maintenant une profitabilité déjà élevée.

Anticorrosion : une offre large, en phase avec le marché.

Carbone Lorraine propose une gamme étendue d'équipements à base de graphite et de métaux nobles utilisés par l'industrie chimique et pharmaceutique pour assurer la circulation, le mélange et le stockage des fluides hautement corrosifs. Occupant déjà des positions fortes sur ses marchés, l'activité anticorrosion du Groupe vise maintenant de nouveaux segments porteurs de croissance. Elle a ainsi développé CL Clad®, une technologie qui consiste à recouvrir l'acier de fines couches de métaux ultra-résistants à la corrosion - zirconium, tantale... -, élargissant la gamme de produits de haute technologie proposée aux clients. Cette innovation permet à Carbone Lorraine de proposer de nouveaux produits tels que les échangeurs à plaques en CL Clad®.

L'activité a également renforcé son outil industriel en Asie en ouvrant de nouveaux ateliers et en procédant à l'acquisition de Xandia en 2008.

→ Pôle Systèmes et Composants Électriques

Quand l'expertise fait la différence

Carbone Lorraine conçoit, fabrique et commercialise des produits et des systèmes innovants contribuant à la performance et à la fiabilité des équipements électriques.

Protection électrique

Améliorant sensiblement les rendements des moteurs électriques, les nouvelles générations de commandes dites « intelligentes » sont de plus en plus répandues. Or, pour fonctionner de façon efficace et sûre, ces équipements nécessitent à la fois des fusibles, des refroidisseurs haute performance et des interrupteurs/sectionneurs adaptés aux fortes puissances. Autant de produits sur lesquels la division Protection Électrique de Carbone Lorraine possède une expertise reconnue, ce qui dynamise considérablement son activité.

Autres marchés porteurs : la mobilité, en particulier le transport ferroviaire (métro, tramway, fret ferroviaire, TGV...), et l'énergie. Dans ce dernier domaine, Carbone Lorraine vient d'étendre ses gammes traditionnelles avec des fusibles et d'autres produits de protection des unités de raccordement au réseau des fermes éoliennes et centrales solaires. En 2008, Carbone Lorraine a réalisé deux acquisitions dans le domaine de la moyenne tension - l'une aux USA, l'autre en Europe - qui ont permis au Groupe de devenir leader mondial des fusibles moyenne tension (produits aux normes nord-américaines, allemandes et françaises).

De son côté, la joint-venture constituée en 2008 avec la société chinoise Zhejiang Mingrong fait de Carbone Lorraine le leader du marché chinois des fusibles industriels, en croissance rapide. Le Groupe a également renforcé son positionnement dans le domaine très dynamique du refroidissement de l'électronique de puissance. Cette activité démarrée en Europe, a pris une dimension mondiale avec l'acquisition de la société canadienne R-Theta, numéro 1 nord-américain du refroidissement par air.

Applications électriques du graphite

Sur ce segment, la stratégie de Carbone Lorraine consiste à conforter et développer sa position de leader mondial, en continuant à étendre et densifier son réseau et en apportant de nouveaux services aux clients. L'activité bénéficie d'une véritable cure de jouvence, fondée sur les développements dans l'éolien. Les ventes sur le marché de l'énergie éolienne représentent déjà une part significative de l'activité Applications Électriques. Les capacités de production ont été renforcées, en Europe et dans des pays représentant un fort potentiel de développement. Cela a été le cas en 2008 en Chine dont l'atelier spécialisé bénéficie maintenant d'une forte activité, et en Inde dont l'atelier devrait fonctionner au printemps 2009. D'autres extensions, en particulier de la base européenne (déjà doublée en 2007) devraient être décidées en 2009.

L'expertise acquise dans le domaine de l'éolien offre des perspectives de développement dans de nombreux domaines autres que celui pour lequel ils ont été développés : un mode de croissance fréquent dans le Groupe !

Ressources humaines

Développement international, nouveaux marchés, innovation, autant de raisons pour Carbone Lorraine de faire de sa politique de ressources humaines une composante essentielle de sa stratégie de croissance.

Pour accompagner son projet Expansion 2011, Carbone Lorraine a initié plusieurs démarches visant à développer le capital humain du Groupe.

→ Les chantiers lancés en 2008

« Gestion des seniors et culture Groupe »

Quatre groupes de travail ont été constitués pour :

- analyser les pyramides des âges des divisions ;
- définir les compétences clés des managers, notamment des seniors ;
- formaliser les processus de transmission des savoir-faire ;
- renforcer la culture Groupe et déployer ses valeurs.

Cette démarche, qui vise à développer le capital humain de Carbone Lorraine pour accompagner sa croissance, se traduira, dès 2009 par des réalisations concrètes.

« Diversité »

Des plans d'action visant à augmenter la proportion de femmes et de profils internationaux aux différents niveaux hiérarchiques du Groupe ont été élaborés et sont en cours de déploiement.

→ Une stratégie de long terme

Dans une optique de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH) les métiers clés et les compétences de demain ont été identifiés pour chaque division. Parallèlement, le Groupe est engagé dans une réflexion de fond sur les questions relatives à la diversité culturelle, à la mixité, à la gestion des seniors, à l'intégration des nouveaux collaborateurs ou à la mobilité interne. Dans le domaine de la sécurité 160 managers ont été formés au « leadership sécurité » : être exemplaire, valoriser ceux qui respectent les consignes de sécurité, améliorer communication et pédagogie.

Enfin, le développement des outils de communication interne a été poursuivi.

Gouvernance

Le groupe Carbone Lorraine s'est construit et développé en privilégiant toujours la qualité des produits et des prestations, la rigueur et la recherche de la perfection. La recherche de l'excellence s'appliquant à toutes les activités du Groupe, elle concerne aussi le respect de l'environnement, la maîtrise des risques et la gouvernance d'entreprise.

→ Développement durable : un groupe expert et engagé

C'est à un double titre que Carbone Lorraine concrétise son engagement en faveur du développement durable. En effet, si le Groupe est de plus en plus positionné sur les marchés des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, il est aussi très actif lorsqu'il s'agit de réduire l'impact environnemental de ses propres activités. En 2008 les efforts ont porté en particulier sur les émissions de gaz à effet de serre. Un bilan carbone complet a ainsi été effectué sur le site de Gennevilliers. Son objectif est de déterminer les postes de gisement d'économies et de préparer les autres grosses unités de production du Groupe à la généralisation de la démarche.

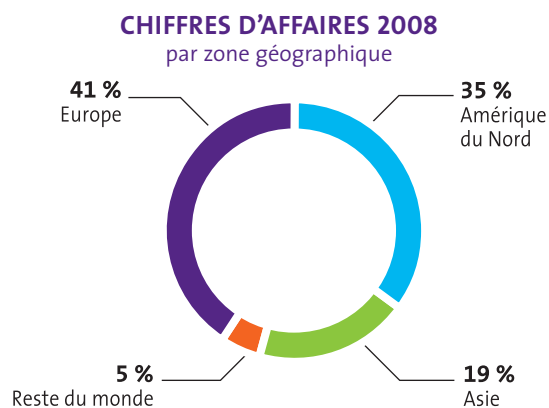
Les « bonnes pratiques » en matière de traitement des déchets et d'économies d'énergie sont également diffusées via l'intranet du Groupe afin d'en généraliser l'application.

→ Cartographier les risques pour les maîtriser

Après celles de 2001 et de 2005 le Groupe a réalisé en 2008 sa troisième cartographie des risques. Elle porte sur l'ensemble de nos risques, les risques industriels bien sûr, mais aussi ceux liés à la stratégie, aux finances et à la gestion de l'information. Cette nouvelle cartographie, qui n'a pas mis en évidence de risques majeurs, a permis d'actualiser les plans d'action nécessaires à la bonne maîtrise de tous les risques du Groupe.

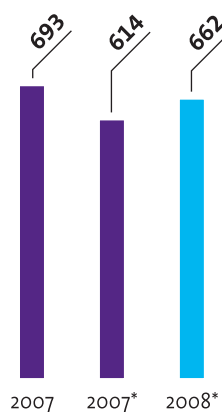
Par ailleurs, Carbone Lorraine a préenregistré tous les produits chimiques que le Groupe utilise, conformément à la directive européenne REACH.

Chiffres clés



CHIFFRES D'AFFAIRES 2008

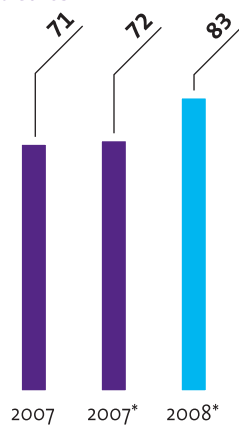
En millions d'euros



* IFRS5 - Activités poursuivies

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

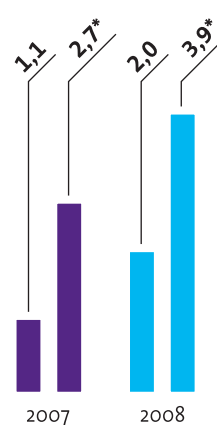
En millions d'euros



* IFRS5 - Activités poursuivies

BÉNÉFICE NET PAR ACTION

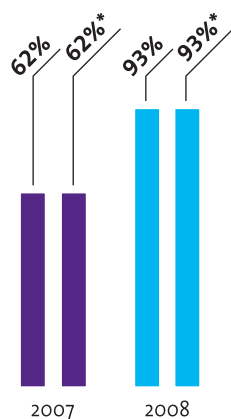
En euros



* Activités poursuivies

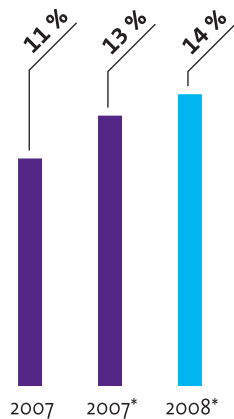
RATIO D'ENDETTLEMENT

(endettement net/fonds propres)



* Activités poursuivies

RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE)**

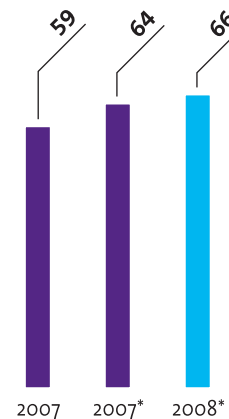


* IFRS5 - Activités poursuivies

** Résultat opérationnel (hors plus-value de cession des freins en 2008)/ immobilisations nettes y compris goodwill et besoin en fonds de roulement.

FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELLE**

En millions d'euros



* IFRS5 - Activités poursuivies

** Après impôts et besoin en fonds de roulement et avant investissements.

L'action Carbone Lorraine

Carbone Lorraine s'emploie à répondre aux objectifs de création de valeur de ses actionnaires et s'attache sans relâche à faire progresser la compréhension du Groupe à travers une information claire, régulière et transparente.

→ Évolution du cours

Le titre Carbone Lorraine a baissé de 62 % au cours de l'ensemble de l'année 2008. Cette forte baisse s'est produite dans un contexte général de marchés financiers en crise. Le ralentissement de l'ensemble de l'économie mondiale en 2008, particulièrement brutal dans les secteurs de l'automobile, des banques ou du bâtiment, a indirectement affecté la demande de biens d'équipements industriels entraînant par contre coup l'effondrement des cours de beaucoup de valeurs industrielles. Même si certains marchés de Carbone Lorraine ont effectivement été moins porteurs au dernier trimestre, la baisse du titre a eu lieu au cours d'une année de croissance forte des ventes et de progression des marges et des résultats... Ceci rend cette baisse particulièrement frustrante pour les actionnaires fidèles qui nous accompagnent et pour les salariés du Groupe - souvent actionnaires également - qui n'ont pas été avertis d'efforts en 2008.

La crise actuelle que traversent les marchés financiers, invite plus que jamais à distinguer ce qui affecte les cours de bourse à court terme de ce sur quoi reposent les fondamentaux des

sociétés cotées. Carbone Lorraine s'est engagé depuis plusieurs années dans une transformation de ses métiers, de ses marchés, de son profil. Cette transformation l'a rendue plus résistante pour traverser des périodes plus difficiles et pour pouvoir rebondir lorsque l'environnement économique s'éclaircira. Espérons que suffisamment d'investisseurs finiront par en prendre conscience...

Fiche signalétique

- Cotation : Euronext Paris ;
- Marché : Eurolist Compartiment B ;
- Indices : CAC Allshares, CAC Mid 100, Next 150, SBF 120 ;
- Indice SRI Europe des valeurs socialement responsables ;
- Éligible au SRD et au PEA ;
- Code ISIN : FR0000039620.

Cours*

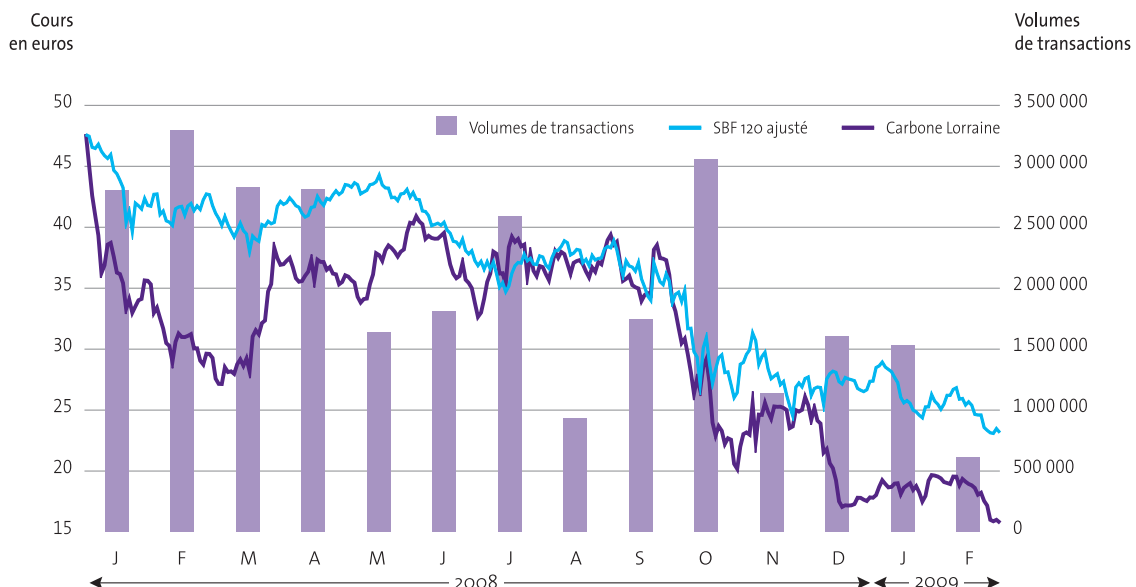
- Au 31 décembre 2008 : 17,81 euros ;
- Plus haut 2008 : 47,58 euros ;
- Plus bas 2008 : 17,06 euros.

*À la clôture du marché

Transactions

Volume moyen mensuel 2008 : 2 185 780 (volume moyen mensuel 2007 : 1 522 569).

→ Évolution du cours de l'action et des volumes de transaction



→ Une relation de confiance avec les actionnaires

Carbone Lorraine entretient avec ses actionnaires une relation de confiance fondée sur la transparence et multiplie les actions de communication destinées à faciliter la compréhension de l'entreprise, de sa stratégie, de ses métiers et de ses fondamentaux.

La communication financière du Groupe s'appuie sur un programme soutenu de rencontres et de réunions d'information :

- rencontres en Europe et en Amérique du Nord avec les investisseurs institutionnels ;
- rencontres et séminaires thématiques à l'intention des analystes financiers et des journalistes de la presse économique et financière ;
- réunions d'information et d'échange avec les actionnaires individuels en France, relayées par une lettre d'information semestrielle.

DONNÉES BOURSIÈRES

Cours en euros	Février 2009	Janvier 2009	2008	2007	2006
Plus haut	19,62	19,84	48,76	61,82	51,00
Plus bas	15,25	16,61	16,46	41,06	36,55
Moyen	18,20	18,75	32,50	52,00	43,00
Fin de période	15,65	19,55	17,80	47,20	42,65
Nombre d'actions en fin de période	14 297 213	14 297 213	14 297 213	14 280 735	13 965 475
Capitalisation boursière en fin de période (en millions d'euros)	223	279	254	674	596
Nombre moyen de titres échangés (moyenne annuelle ou mensuelle)	30 362	72 707	2 185 780	1 522 569	975 646

DIVIDENDE NET PAR ACTION

En euro	2008	2007	2006	2005	2004
	0,62	0,85	0,85	0,70	0,55

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2008

Actionnaires individuels	28 %
Actionnaires salariés	1,5 %
Investisseurs institutionnels français	35 %
Investisseurs institutionnels autres pays	35 %
Carbone Lorraine	0,5 %

→ Calendrier de la communication financière en 2008

Publication des chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires 4^e trimestre 2007 - 31 janvier
Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2008 - 16 avril
Chiffre d'affaires 2^e trimestre 2008 - 17 juillet
Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2008 - 22 octobre

Publication des résultats

Résultats annuels 2007 - 18 mars
Résultats semestriels 2008 - 28 août

Réunions investisseurs institutionnels

En Europe et en Amérique du Nord - Toute l'année

Assemblée générale des Actionnaires

Paris - 21 mai

Réunions d'actionnaires individuels

Marseille - 26 mars
Lille - 29 avril
Strasbourg - 7 octobre
Paris - 17 octobre

→ Calendrier de la communication financière en 2009

Publication des chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires 4^e trimestre 2008 - 27 janvier
Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2009 - 28 avril
Chiffre d'affaires 2^e trimestre 2009 - 23 juillet
Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2009 - 20 octobre

Publication des résultats

Résultats annuels 2008 - 18 mars
Résultats semestriels 2009 - 31 août

Réunions investisseurs institutionnels

En Europe et en Amérique du Nord - Toute l'année

Assemblée générale des Actionnaires

Paris - 19 mai

Réunions d'actionnaires individuels

Nancy - 30 avril
Lyon - 10 novembre
Nice - 26 novembre

Documents accessibles au public

→ Documents accessibles sur le site Internet de la Société www.carbonelorraine.com

Le site Internet permet une approche détaillée des activités du Groupe et met à disposition l'ensemble des documents édités et des communiqués de presse, dans le respect de la directive européenne « Transparence ».

Sont notamment disponibles les documents suivants :

- le présent document de référence déposé sous forme de rapport annuel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- le rapport semestriel 2008 ;
- les communiqués financiers.

→ Liste des informations publiées ou rendues publiques depuis le 1^{er} janvier 2008

En application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la liste suivante présente les informations rendues publiques par Carbone Lorraine depuis le 1^{er} janvier 2008.

Communiqués de presse

- 27-01-2009 : Croissance de 8 % en 2008, conforme aux objectifs
- 18-12-2008 : Projet de cession de l'activité balais pour automobile et électroménager
- 18-12-2008 : Carbone Lorraine se renforce dans le solaire et dans l'isolation en graphite
- 17-12-2008 : Compte rendu de l'Assemblée générale du 12 décembre 2008: Erratum
- 15-12-2008 : Compte rendu de l'Assemblée générale du 12 décembre 2008
- 25-11-2008 : Carbone Lorraine reçoit le Trophée Midcaps de la Gouvernance
- 13-11-2008 : Projet d'émission de bons d'émission d'actions
- 22-10-2008 : Poursuite de la croissance au 3^e trimestre 2008

17-09-2008 : Accélération du plan de croissance, révision à la hausse des objectifs 2011

08-09-2008 : Importants contrats dans le solaire

28-08-2008 : Annonce des résultats semestriels 2008

21-08-2008 : Une nouvelle acquisition en protection électrique

17-07-2008 : Forte croissance au 2^e trimestre 2008

10-07-2008 : AXA Private Equity, investisseur de long terme au capital de Carbone Lorraine

03-07-2008 : Acquisition de Zhejiang Mingrong

21-05-2008 : Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué

16-04-2008 : Forte croissance des ventes au premier trimestre 2008

07-04-2008 : Acquisition de Xianda : Renforcement des positions en Chine dans les équipements anticorrosion

01-04-2008 : Cession de l'activité freinage ferroviaire et moto

18-03-2008 : Résultats annuels 2007

05-03-2008 : Prix du meilleur fournisseur de l'année attribué par MEMC, un leader mondial de l'électronique

31-01-2008 : Forte croissance des ventes au 4^e trimestre

23-01-2008 : Démarrage commercial réussi pour le CL Clad®

Autres communications

05-12-2008 : Note d'opération sur émission de Bons d'Émission d'Actions (BEA) (visa AMF n° 08-271)

18-09-2008 : Actualisation du document de référence (visa AMF n° D.08-114)

17-09-2008 : Présentation des résultats semestriels 2008 aux analystes

18-03-2008 : Présentation des résultats annuels 2007 aux analystes

Pour plus d'information

Direction des Relations Investisseurs
 Carbone Lorraine, Immeuble La Fayette
 2 place des Vosges
 La Défense 5
 92400 Courbevoie
dri@carbonelorraine.com
 Tél. : + 33(1) 46 91 54 49

→ Rapport de gestion

page

INTRODUCTION	18
ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS	18
COMPTES CONSOLIDÉS	19
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	20
POLITIQUE DE FINANCEMENT	21
POLITIQUE DE RECHERCHE	21
ENDETTEMENT	22
COMPTES ANNUELS	22
RELATIONS MÈRE-FILIALES	23
INTERNATIONAL	23
NORMES IAS/IFRS	23
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES 2009	24
AUTRES INFORMATIONS DU RAPPORT DE GESTION INCLUSES DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL	24

2

Introduction

L'année 2008 a été marquée par une **progression importante du chiffre d'affaires** : + 8 % à périmètre et changes constants. Sur le périmètre des activités poursuivies, c'est-à-dire en excluant l'activité des balais automobile et électroménager en voie de cession, la croissance atteint + 10 %. Cette performance résulte du nouveau **positionnement** du Groupe **sur des marchés particulièrement porteurs** comme les énergies renouvelables et l'Asie. C'est aussi le signe que la profonde transformation du Groupe depuis plusieurs années a engendré un **renforcement des capacités de résistance** de ses activités. À fin 2008, Carbone Lorraine présente deux pôles solides, leaders sur leurs marchés et montrant des rentabilités opérationnelles élevées.

Le Groupe a renforcé - à nouveau en 2008 - sa présence industrielle et commerciale en **Asie**. La part de l'activité réalisée sur ce continent (y compris Mingrong) atteint désormais **20 %**, atteignant ainsi l'objectif que le Groupe s'était initialement fixé pour 2011. Les acquisitions récentes de **Xianda** (équipements anti-

corrosion) et **Mingrong** (protection électrique) en Chine viennent encore renforcer le potentiel de développement du Groupe dans la région.

Le succès de l'offre Carbone Lorraine à destination des **énergies renouvelables** s'est encore confirmé en 2008, portant ainsi la part des ventes sur ces marchés à près de 9 % du total du Groupe*. Réalisée fin 2008, la prise de contrôle de **Calcarb** (isolation/feutres rigides) donne à Carbone Lorraine un vrai leadership dans les équipements consommables en graphite dédiés à l'énergie solaire.

Enfin, les derniers mois de l'année 2008 ont été marqués par une **nette détérioration de la conjoncture économique** et notamment celle des marchés industriels. Avec des produits innovants, un positionnement sur des marchés porteurs et une part importante de ventes de rechange/remplacement, les deux pôles du Groupe ont montré une bonne capacité à résister aux effets d'une conjoncture plus difficile.

Évolution des activités

Le chiffre d'affaires du pôle **Systèmes et Matériaux Avancés** s'est élevé à 278 millions d'euros, en hausse de 12 % à périmètre et changes constants. Les ventes d'équipements en graphite ont été particulièrement soutenues en raison de la forte demande de la filière de l'énergie solaire ainsi que de la montée en puissance de l'usine chinoise de Chongqing. Grâce au succès du nouveau matériau CL Clad®, une offre matériaux élargie et un positionnement fort sur les process de l'acide acétique, les équipements anti-corrosion ont à nouveau progressé en 2008. La marge opérationnelle courante de ces activités a atteint 16,4 % en 2008. Elle baisse légèrement (0,6 point) comme prévu du fait de la prise en compte de la totalité des amortissements de l'usine chinoise alors que celle-ci n'est pas encore à pleine charge.

Le pôle **Systèmes et Composants Électriques** représente un chiffre d'affaires de 384 millions d'euros, soit 58 % des ventes du Groupe*. Il comprend les activités de **Protection Électrique** ainsi que d'**Applications Électriques**.

Les activités de la **Protection Électrique** ont réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 255 millions d'euros en hausse de 10 % à périmètre et changes constants. La progression des ventes de

fusibles de protection des semi-conducteurs, de refroidisseurs et d'interconnexion de puissance a été très forte en 2008. Les ventes de fusibles à usages généraux ont - quant à elles - ralenti au dernier trimestre, notamment en Europe et en Amérique du Nord. La marge opérationnelle courante a très fortement progressé. Elle atteint 12,3 % en 2008, soit plus de 2 points de progression par rapport à 2007.

Le chiffre d'affaires des activités d'**Applications Électriques*** a atteint 128 millions d'euros en 2008, en hausse de 9 % à périmètre et changes constants. Les activités de balais automobile et électroménager - en voie de cession - sont désormais exclues du périmètre des activités poursuivies. Elles ont été fortement impactées par le ralentissement de l'industrie automobile. Leurs ventes ont baissé de 10 % en 2008.

La progression des ventes a été particulièrement forte dans les composants et systèmes dédiés aux génératrices éoliennes. En revanche, la demande des marchés industriels plus traditionnels s'est progressivement contractée au cours de l'année 2008. La marge opérationnelle* est restée stable à 17 %.

* activités poursuivies

Comptes consolidés

→ Chiffre d'affaires

Carbone Lorraine a réalisé sur l'année 2008 un chiffre d'affaires de 731 millions d'euros en forte croissance par rapport à 2007 : + 5 % en valeurs historiques et + 8 % à périmètre et changes constants. Les effets de changes ont été défavorables et ont affecté les ventes à hauteur d'environ 4 %.

Sur le périmètre des activités poursuivies, en application de la réglementation IFR5, les ventes ont atteint 662 millions d'euros et progressé de + 10 % à périmètre et changes constants. L'activité a été particulièrement dynamique en Asie (+ 15 %) et en Amérique du Nord (+ 16 %). La progression des ventes dédiées aux énergies renouvelables a contribué pour environ la moitié de la croissance des ventes du Groupe en 2008.

→ Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant du Groupe* (avant éléments non récurrents et résultats des activités cédées ou interrompues) a atteint 83 millions d'euros en 2008. Il est en progression de 15 % sur l'an dernier. La marge opérationnelle* atteint 12,5 % en hausse de près d'un point par rapport à 2007. Cette forte progression a pu être obtenue grâce à la croissance des ventes ainsi qu'aux efforts d'optimisation des moyens industriels et commerciaux réalisés depuis plusieurs années.

Le résultat opérationnel du Groupe* atteint 93 millions d'euros en 2008. Il est en progression de 121 % par rapport à l'an dernier car il prend en compte cette année la plus-value liée à la cession des activités de freins haute énergie (+ 14 millions d'euros) alors qu'il intégrait l'an dernier une provision pour dépréciation de survaleur des activités de balais automobile (- 20 millions d'euros).

→ Résultat financier

Le résultat financier net de Carbone Lorraine atteint - 12,1 millions d'euros en 2008 contre - 11,2 millions d'euros en 2007. Cette évolution est due notamment à l'augmentation de l'endettement net. Elle inclut également le paiement des intérêts liés à la procédure antitrust en Europe et des gains de change réalisés lors des opérations de refinancement.

→ Résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôts* a atteint 81,2 millions d'euros contre 54,7 millions d'euros en 2007. Le taux d'imposition du Groupe s'établit à 30 % en 2008.

→ Résultat net des activités poursuivies

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 57,0 millions d'euros contre 39,7 millions d'euros en 2007.

→ Résultat des activités cédées ou interrompues

Le résultat des activités cédées ou interrompues est de - 27 millions d'euros. Il comprend une provision pour moins-value sur cession des activités de balais autos (- 18 millions d'euros) ainsi que la perte opérationnelle de ces mêmes activités, enregistrée pour l'essentiel au second semestre du fait de l'effondrement des volumes dans l'industrie automobile.

→ Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe de Carbone Lorraine a atteint 29,8 millions d'euros en 2008, contre 16,3 millions d'euros en 2007.

→ Dividende

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,62 euro par action. Il en résulterait une distribution totale proche de 8,7 millions d'euros, représentant 30 % du résultat net consolidé part du Groupe 2008, en ligne avec la politique de distribution suivie par le Groupe depuis plusieurs années. Il sera proposé aux actionnaires de recevoir ce dividende sous forme d'actions.

* activités poursuivies

Politique d'investissement

→ Investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

En 2006, le Groupe a poursuivi la modernisation de son outil de production, tout en investissant dans ses capacités de production dans un contexte de croissance. Les investissements financiers de 6,9 millions d'euros recouvrent la poursuite du financement en capital de l'usine de Chongqing. Les investissements liés aux variations de périmètre concernent principalement l'acquisition de sociétés GES et Kapp, et l'encaissement d'une première tranche de 0,5 millions d'euros sur la cession de l'activité Aimants.

En 2007, le Groupe a investi 25 millions d'euros dans l'usine de Chongqing qui a démarré sa production de blocs de graphite en fin d'année. Le Groupe a également poursuivi sa politique d'accroissement de capacités dans un contexte de forte croissance pour anticiper les demandes grandissantes de certaines industries (éolienne et solaire notamment). Les investissements liés aux variations de périmètre concernent principalement l'acquisition des sociétés Lenoir Elec et l'activité fusibles moyenne tension de General Electric. Les investissements financiers ont concerné des augmentations de capital et des acquisitions de petites entités non-consolidées (joint-venture Fusetech et joint-venture Döhler). Les autres variations des flux d'activités d'investissement proviennent pour 10 millions d'euros de la hausse des fournisseurs d'immobilisations concernant des investissements pour l'usine de Chongqing pris en charge dans l'année mais payables en 2008.

En 2008, les principaux investissements pris en charge ont été :

- les investissements relatifs à l'usine de Chongqing (Chine) ainsi que l'extension des capacités de production de l'usine de St Mary's (États-Unis). S'ajoutent d'autres investissements de capacité, en particulier dans les sites de parachèvement des applications Hautes Températures du graphite pour les marchés du solaire et de l'électronique ainsi que dans les

sites fabriquant des produits à destination du marché de l'éolien ;

- l'acquisition de Xianda, société chinoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie en acier et inox destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie ;
- l'acquisition de la société canadienne R-Theta, acteur important du refroidissement à air pour l'électronique de puissance ;
- la prise de participation majoritaire dans le capital de la société chinoise Zhejiang Mingrong Electrical Protection, un des leaders du marché des fusibles et appareillages pour fusibles ;
- une prise de participation majoritaire dans le capital de Calcarb, numéro deux mondial des feutres rigides en graphite, produits isolants à destination des marchés du solaire et de l'électronique. Le Groupe détient une option lui permettant d'acquérir, s'il le souhaite, le solde du capital de Calcarb. Cette option est exerçable jusqu'au 31 décembre 2009.

L'activité « Freins pour applications ferroviaires et deux roues » a été cédée pour 25,6 millions d'euros.

Enfin, la Société a annoncé le 23 janvier 2009 avoir reçu une offre ferme du fonds d'investissement américain MidMark Capital pour l'acquisition de sa division « Balais et porte-balais pour automobile et électroménager ».

Selon la procédure interne du Groupe, le Conseil d'administration autorise tout investissement supérieur à 6 millions d'euros ainsi que toute acquisition supérieure à 3 millions d'euros. À ce titre, parmi les investissements pris en charge en 2008 et les engagements fermes pris par les organes de direction, les acquisitions de Xianda, R-Theta, Zhejiang Mingrong et Calcarb ainsi que les investissements relatifs à l'extension des capacités de production de l'usine de blocs de graphite de St Mary's (États-Unis) ont été approuvés par le Conseil d'administration.

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	2008	2007*	2006
Investissements incorporels	(0,5)	(0,6)	(1,0)
Investissements corporels	(57,0)	(62,3)	(31,5)
Investissements financiers	(0,3)	(2,9)	(6,9)
Autres variations des flux d'activités d'investissement	(4,6)	9,7	0,6
SOUS-TOTAL	(62,4)	(56,1)	(38,8)
Investissements liés aux acquisitions	(100,2)	(15,3)	(10,7)
Investissements liés aux cessions	26,8	-	0,5
TOTAL	(135,8)	(71,4)	(49,0)

* Proforma

Politique de financement

Le financement est réalisé dans le cadre d'une politique de Groupe dont la mise en œuvre est coordonnée par sa Direction administrative et financière.

Le Groupe dispose de lignes de crédits confirmées qui ne sont pas utilisées en totalité.

Les emprunts sont, pour la plupart, contractés par Le Carbone Lorraine SA qui prête aux différentes entités du Groupe. Deux systèmes de *cash-pooling*, l'un en Europe et l'autre aux États-Unis permettent d'optimiser l'utilisation de toutes les lignes de crédit.

En 2003, le Groupe a refinancé un emprunt bancaire arrivant à maturité par des placements privés américains ayant pour échéance moyenne l'année 2011 afin de diversifier ses sources de financement.

En 2007, le Groupe a réalisé une émission obligataire sous la forme d'OBSAAR d'une maturité moyenne de six années.

En 2008, le Groupe a refinancé son crédit syndiqué arrivant à échéance fin 2009 par un nouveau crédit syndiqué d'une durée de cinq ans. Il a également mis en place en Chine un crédit syndiqué d'une durée de 3 ans partiellement renouvelable annuellement.

Les refinancements 2008 ont contribué significativement à l'allongement de la maturité moyenne des financements.

L'ensemble des informations sur les emprunts est mentionné dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Carbone Lorraine a d'autre part émis en décembre 2008 des bons d'émission d'actions réservés à la Société Générale, dans le cadre d'un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO).

L'ensemble des informations sur le PACEO est mentionné dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels.

Politique de recherche

La Recherche et Développement concerne tout d'abord le développement des matériaux, procédés de fabrication, produits, systèmes et applications, dont l'objectif est double :

- assurer la croissance du Groupe ;
- diminuer ses coûts de fabrication.

Le Groupe consacre environ 3 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et Développement en frais de fonctionnement des équipes dédiées à 100 %, en développement produits (matériaux/procédés) et en efforts commerciaux pour développer constamment de nouvelles solutions ou services pour ses clients.

L'essentiel de ces dépenses est financé sur fonds propres.

En 2008, l'effort d'innovation a porté sur deux axes principaux :

- le développement durable, à travers des projets qui porteront notre croissance à court et long termes ;
- le renforcement de la compétitivité des produits de nos cœurs de métiers.

Ainsi, parmi les douze principaux projets d'innovation déployés en 2008, six concernaient le développement durable dans l'énergie solaire, l'énergie éolienne, les biocarburants, l'efficacité énergétique, et le transport ferroviaire, alors que les six autres

étaient orientés vers une stratégie d'ouverture de nouveaux marchés ou de consolidation de nos positions grâce à des procédés améliorés, visant des débouchés comme la pharmacie, l'électronique, et la chimie organique et minérale.

Parmi les innovations majeures finalisées en 2008 ou encore en cours, on peut citer par exemple :

- la production de cylindres en graphite isostatique de tailles inégales sur le marché, procurant un avantage concurrentiel décisif à nos clients intervenant sur le marché du polysilicium utilisé dans la fabrication de cellules photovoltaïques ;
- le développement de systèmes de distillation d'acide chlorhydrique destinés aux producteurs de polysilicium utilisé dans l'industrie photovoltaïque et des semi-conducteurs ;
- la mise au point de procédés de production de réacteurs et colonnes en CL Clad® Zirconium à destination des industriels de la chimie fine (acide acétique) ;
- le développement de nouvelles nuances graphitiques de balais hautes performances pour l'industrie éolienne ;
- la mise au point d'un procédé unique de fabrication automatisé de fusibles cylindriques destinés aux marchés industriels.

Endettement

L'endettement net total consolidé s'élève, fin décembre 2008, à 305,9 millions d'euros, contre 191,8 millions d'euros fin 2007.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies se sont élevés, après financement du besoin en fonds de roulement, à 65,6 millions d'euros contre 64,0 millions d'euros en 2007 (*pro forma*). Cette génération de cash-flow a contribué au financement des investissements nets et hors variation de périmètre de 62,4 millions d'euros contre respectivement 56,1 millions d'euros en 2007 (*pro forma*).

L'augmentation de la dette nette provient notamment pour 73,4 millions d'euros des variations nettes de périmètre (prise de participation majoritaire dans le capital de la société Calcarb (Grande Bretagne), acquisition des sociétés R-Théta (Canada), Xianda et Miro (Chine), cession de l'activité freins frittés) et pour 6,7 millions d'euros des activités en cours de cession ou arrêtées.

	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Endettement net total (millions d'euros)	305,9	191,8	154,3
Endettement net/fonds propres	0,93	0,62	0,50
Endettement net/ebitda	2,73	2,07	1,74

Comptes annuels

Les ventes et autres produits de la société mère, Le Carbone Lorraine SA, s'élèvent à 4,6 millions d'euros. Ils sont liés à l'activité de holding de Le Carbone Lorraine SA, à savoir la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de diverses prestations.

Le résultat d'exploitation s'établit à -4,7 millions d'euros contre -3,9 millions d'euros en 2007.

Le résultat financier reste stable à 8,1 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros en 2007. Les gains de change exceptionnels liés au refinancement d'une ligne de crédit moyen terme ont été compensés par des dépréciations de titres et des provisions pour risques sur certaines participations étroitement liées au secteur automobile.

Le résultat courant avant impôt et éléments exceptionnels s'élève à 13,7 millions d'euros. Le résultat exceptionnel s'élève à 2,0 millions d'euros contre 0,5 million d'euros en 2007. Cette variation s'explique essentiellement par le résultat de la cession de titres de participation.

L'impôt de 7,4 millions d'euros est un produit. Il est versé par les filiales françaises bénéficiaires qui sont intégrées fiscalement.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net ressort à 12,8 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros en 2007.

Relations mère-filiales

Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par Le Carbone Lorraine SA.

La société Le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 95 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays. Les sites industriels les plus importants du Groupe sont situés en France, aux États-Unis, en Chine, au Mexique et en Tunisie.

Le groupe Carbone Lorraine est organisé en trois activités : Systèmes et Matériaux Avancés, Applications Électriques et Protection Électrique, ces dernières regroupées dans le pôle Systèmes et Composants électriques. Chacune des activités est supervisée par un ou plusieurs membres du Comité directeur.

Les membres du Comité directeur assurent parfois des fonctions de mandataire social ou d'administrateur dans les sociétés rattachées à leur activité.

International

En 2008, le Groupe est présent sur l'ensemble des continents au contact de ses clients. Le positionnement international des unités de production protège le Groupe de l'impact des variations monétaires sur sa compétitivité.

Le Groupe a poursuivi son renforcement industriel à l'international à travers quatre acquisitions : Xianda (Chine), Zhejiang Mingrong Electrical Protection (Chine), R-Theta Thermal Solutions (Canada) et Calcarb (Ecosse). Comme en 2007, environ 70 % des investissements physiques du Groupe ont été réalisés à l'international. Le Groupe a notamment poursuivi ses augmentations de capacités de production de blocs et d'usinage de graphite en Amérique du Nord et en Asie. Il a également investi dans ses usines en Autriche et en Inde pour des productions à destination du marché de l'éolien.

Le Groupe a réalisé en 2008 88 %* de son chiffre d'affaires hors de France (ventes des sociétés étrangères hors celles réalisées en France et exportations des sociétés françaises)

La contribution au chiffre d'affaires des filiales étrangères du Groupe atteint 494 millions d'euros en hausse de 11 % par rapport à 2007 à périmètre et changes constants.

Les ventes ont été très dynamiques en Amérique du Nord (+ 16 % à périmètre et changes constants) comme en Asie-Pacifique (+ 15 % à périmètre et changes constants). Cette dernière région représente désormais 20 % environ du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

** Activités poursuivies*

Normes IAS/IFRS

En application du règlement européen n° 1606-2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes

consolidés du groupe Carbone Lorraine sont publiés, depuis une première application sur l'exercice 2005, suivant les normes comptables internationales IFRS.

Évolution récente et perspectives 2009

Les deux derniers mois de l'année 2008 ont été marqués par une nette détérioration de la conjoncture économique, affectant la croissance du Groupe dans ses activités traditionnelles. Cette détérioration a été compensée par une croissance toujours soutenue sur certains marchés porteurs comme le solaire, l'éolien ou le transport ferroviaire et par les importantes livraisons d'équipements anticorrosion de fin d'année.

La tendance défavorable des marchés traditionnels se confirme dans les premiers mois de l'année 2009. Le premier trimestre devrait enregistrer une baisse des ventes de 5 à 9 % mais celle-ci devrait être atténuée sur l'ensemble de l'année par le haut niveau du portefeuille de commandes des Equipements Anticorrosion fin 2008 et par notre positionnement sur les énergies renouvelables.

La profondeur de la crise économique mondiale étant inconnue, Carbone Lorraine ne fournira pas d'objectif de chiffre d'affaires

sur l'année 2009. Dans le but d'adapter sa gestion au nouveau contexte économique, le Groupe a décidé de mettre en œuvre un plan de réduction des coûts, des actions d'optimisation du besoin en fonds de roulement et de décaler certains investissements en phase avec l'évolution des marchés concernés.

Le repositionnement du Groupe sur des marchés porteurs, son développement en Asie et l'optimisation de son outil industriel ont considérablement renforcé sa capacité de résistance. Carbone Lorraine possède également les atouts nécessaires pour rebondir rapidement et retrouver une croissance forte dès que la conjoncture s'améliorera.

Carbone Lorraine maintient ses objectifs du plan « Expansion 2011 » mais ceux-ci pourraient être décalés dans le temps compte tenu du contexte économique.

Autres informations du rapport de gestion incluses dans le rapport financier annuel

Les autres informations, prévues par les textes légaux et réglementaires, figurent dans le rapport financier annuel aux chapitres suivants :

- Les informations relatives au capital de la société sont développées aux chapitres 6 et 7 du rapport financier annuel,
- Les informations relatives à la participation des salariés au capital de la société sont développées au chapitre 6 du rapport financier annuel,

- Les informations relatives aux mandataires sociaux et à leurs rémunérations sont développées au chapitre 6 du rapport financier annuel, ainsi que dans le rapport du président sur le contrôle interne, également présenté au chapitre 6,
- Les informations sur la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de l'activité sont développées au chapitre 3 du rapport financier annuel.

→ Développement durable

page

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE **26**

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE **32**

3

Responsabilité économique et sociale

C'est grâce aux qualités humaines des collaborateurs de Carbone Lorraine, à leur diversité, leur savoir-faire, leur motivation et au goût d'entreprendre qui les caractérise, que le Groupe a pu en 2008 poursuivre sa croissance et son développement.

→ La diversité des équipes, source de créativité et d'innovation

Diversité

Pour rompre avec les habitudes, sortir du cadre défini par le passé, pour innover, rien de tel que des personnes différentes, qui se complètent et s'enrichissent mutuellement. Diversité d'origines, de formations, de cultures, de modes de pensées, le Groupe reconnaît en chacun de ses collaborateurs son potentiel de développement et de participation au résultat de l'entité à laquelle il contribue.

Les équipes ressources humaines veillent au respect de l'égalité des chances et à ce que la pluridisciplinarité des équipes soit maintenue ou renforcée. Un programme de sensibilisation aux avantages de la diversité, sous forme d'une pièce de théâtre, a été déployé sur l'ensemble des sites français en 2008.

La mixité est aujourd'hui clairement identifiée et affichée comme un objectif prioritaire de progrès de Carbone Lorraine. Une enquête interne sur la mixité a été proposée sur l'intranet du Groupe ; près de 1000 personnes y ont répondu. Des groupes de travail issus de cette enquête et des tables rondes ont été organisés lors de la réunion annuelle du TOPEX en juin, et le Comité Directeur a décidé d'actions concrètes pour atteindre l'objectif de 20 % de femmes parmi les managers en 2013, alors qu'elles ne sont que 13 % aujourd'hui.

Le plan d'actions défini en 2008 sera déployé à partir de 2009 sous forme de six actions prioritaires : Recrutement de femmes, Sensibilisation des managers, Communication, Suivi du parcours professionnel des femmes managers, Prise en compte de la parentalité dans la vie professionnelle, Rémunération.

Relations professionnelles

Outre les relations avec les représentants du personnel au travers des instances d'information et d'échange existant au niveau des sociétés, les réunions du Comité de Groupe (France) et du Comité européen permettent d'assurer un dialogue avec les instances représentatives du personnel sur la situation et les orientations

stratégiques du Groupe, tant au niveau français qu'europpéen. Ces deux Comités se sont réunis chacun une fois en 2008. Le site de Pagny-sur-Moselle a accueilli le Comité de Groupe.

En France, les organisations syndicales ont été invitées à échanger avec la direction sur le sujet des régimes de retraite complémentaire. Les discussions se poursuivront sur 2009.

Les accords collectifs signés dans les filiales françaises en 2008 ont concerné les négociations salariales annuelles et l'intéressement.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

AVO, société du Groupe spécialisée dans l'assemblage de composants électriques pour l'automobile, emploie 78 travailleurs handicapés (sur 124 salariés) dans le cadre de son atelier protégé de Poitiers.

D'autre part, le plan d'action sur la diversité inclut les mesures à prendre à court et moyen terme pour que chaque filiale française réponde, par la composition de ses ressources internes, aux nouvelles obligations légales relatives à l'emploi des personnes handicapées, entrées en vigueur à compter de janvier 2006.

→ Le savoir-faire propre à chacun de nos métiers

Le développement des savoir-faire et de l'innovation est prioritaire dans la politique de gestion des compétences.

Innovation et gestion de projets

Le challenge « Innovation », composé d'un Prix Créativité et d'un Prix Croissance Plus, a de nouveau permis cette année de récompenser les deux meilleures idées créatrices de valeur ajoutée. Ces challenges sont reconduits et étendus en 2009.

Gestion prévisionnelle des compétences

Une réflexion sur les compétences dont le Groupe aura besoin d'ici à 5 ans compte tenu de sa politique de croissance a été menée dans chaque division. L'identification des métiers clés pour le Groupe permet de préparer nos équipes actuelles à l'acquisition des savoir-faire nécessaires. L'anticipation des départs liés à l'évolution démographique de nos effectifs est aussi un point important de la politique de Gestion prévisionnelle des ressources afin de préparer l'avenir.

Dans l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences signé en 2007, la démarche d'identification des évolutions des métiers/compétences, les outils de la formation professionnelle, la prise en compte de l'expérience professionnelle, la mobilité interne, et l'évolution professionnelle en fin de carrière, ont été traités avec les partenaires sociaux. Certains sites ont commencé à déployer cet accord localement.

Un processus de recrutement des managers a été déterminé et déployé sur toutes les sociétés du Groupe en 2008. Il vise à harmoniser les pratiques de recrutement afin d'en améliorer le professionnalisme et la technicité.

Cette procédure reprend les principales étapes du processus de recrutement qui doit être mis en œuvre par tous les sites du Groupe. Elle doit être considérée comme un minimum et servir de base à l'élaboration par chaque site de procédures plus détaillées et adaptées à leurs besoins spécifiques. Le respect des différentes étapes est une garantie de réussite et de qualité de nos recrutements.

L'entretien annuel est l'un des maillons essentiels du processus de développement des compétences mis en place au sein du groupe Carbone Lorraine. Moment privilégié de dialogue et d'échanges entre le salarié et son supérieur hiérarchique direct, l'entretien permet de mesurer la performance individuelle sur l'année écoulée et de fixer les objectifs de l'année suivante. Il est aussi l'occasion d'évaluer les actions de développement des compétences menées dans l'année et de déterminer les actions à engager ou à poursuivre pour progresser dans la fonction ou dans la perspective d'une évolution ultérieure. Une application développée sur l'Intranet du Groupe permet de gérer les formulaires en ligne et facilite la réalisation des entretiens annuels.

Des formations à la pratique de cet entretien de performance ont été réalisées en Chine et en Corée auprès des managers des sites.

Par ailleurs, les revues de management sont l'occasion de faire chaque année un point sur les perspectives de carrière des principaux managers du Groupe et d'élaborer un plan de développement des compétences individuelles.

Pour certains jeunes managers, des passages en « Assessment Centers » de deux jours ont été mis en place. Ils permettent,

au travers de mises en situation professionnelle, d'identifier les compétences acquises et celles qui nécessitent d'être développées.

La dimension internationale de Carbone Lorraine ouvre de réelles opportunités pour le développement des carrières. Le Groupe affiche sa volonté d'encourager les échanges entre les différentes entités, divisions et zones géographiques. Une politique de recrutement interne prioritaire vise à faire vivre la mobilité, et à favoriser une diversité internationale des managers.

La cartographie des postes-repères, qui identifie une soixantaine de fonctions pour une dizaine de filières (management, commercial, R & D, achats...) permet d'affiner la politique de recrutement, d'assurer une homogénéité dans la gestion des collaborateurs en fonction de leur niveau de contribution et de faciliter le développement des compétences.

La formation et le développement de compétences

Afin de favoriser leur progression et de les préparer à de futures responsabilités, les collaborateurs de tous niveaux participent régulièrement à des formations ainsi qu'à des « missions formatrices » portant volontairement sur des thèmes situés en dehors de leurs champs de compétences habituels.

En 2008, les efforts de formation se sont poursuivis sur les deux thèmes prioritaires :

- contribuer à la transformation de Carbone Lorraine en société de croissance ;
- atteindre l'excellence opérationnelle en matière de sécurité et de management des hommes, conformément aux lignes directrices de la démarche Qualité et Progrès Continu.

Un effort particulier a été fait en Asie pour y déployer les processus de Management des compétences, Communication Interne et Sécurité afin d'accompagner notre développement dans cette région.

Au total, en 2008, le Groupe a consacré 1,1 % de sa masse salariale à la formation, soit 14 heures de formation en moyenne par salarié.

La formation dans le groupe Carbone Lorraine

Formation *	2008	2007	2006
En % de la masse salariale			
Groupe	1,1 %	1,1 %	1,6 %
• dont France	2 %	2 %	3,0 %
En nombre moyen d'heures par salarié			
Groupe	14	9	16
• dont France	13	13	19,5

* Hors Inde, Chine, Tunisie et Mexique, qui n'appliquent pas encore les mêmes processus de comptabilisation et de suivi de la formation que le Groupe.

En 2009, la politique de formation se poursuivra en donnant priorité aux actions de développement des compétences nécessaires pour mener à bien les projets en Asie, et pour y déployer

les processus management des compétences, communication interne, sécurité, etc.

→ Des collaborateurs motivés et impliqués : le secret de la réussite

La communication interne

La motivation passe d'abord par le partage de l'information. Que ce soit à propos des résultats ou des futurs projets du Groupe, Carbone Lorraine s'attache à communiquer en interne sur l'évolution de ses activités. Ce souci de transparence permet à chacun de ressentir pleinement son appartenance au Groupe.

La diffusion du **journal interne** du Groupe *CL Infos* a été étendue à partir de 2008 aux sites chinois. Ce journal est traduit en cinq langues et distribué à chaque collaborateur du Groupe.

L'information est également relayée dans des supports complémentaires, *CL Flash* sur les sujets d'actualité ou les *Infos Sites* centrées sur les informations locales. En complément, trois réunions d'information annuelles réunissent les managers en Europe, en Amérique, et pour la première fois en 2008, en Asie. Des réunions d'échanges entre la Direction et les collaborateurs ont lieu tous les mois dans la plupart des sites.

L'**Intranet** du Groupe, rajeuni en 2007, est désormais un espace convivial de partage d'informations et d'outils, accessible en temps réel et dans le monde entier. Son contenu est sans cesse enrichi par la contribution active de nombreux responsables de domaines. Ses fonctionnalités et sa simplicité d'utilisation favorisent la communication et le partage d'expérience. Le nombre de visites de l'**Intranet** par les quelques trois mille collaborateurs y ayant accès, a dépassé le seuil des 50 000 consultations mensuelles en 2008.

La rétribution des collaborateurs

L'implication individuelle et collective des collaborateurs autour d'objectifs communs est l'une des idées fortes de la politique de ressources humaines de Carbone Lorraine. L'intéressement des salariés aux résultats collectifs, la rémunération indexée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs et le développement de l'actionnariat salarié contribuent à cette implication du personnel.

Les accords d'intéressement et de participation des salariés prennent en compte les résultats financiers du Groupe, reconnaissant ainsi la contribution de chacun des salariés aux performances de leur entreprise. Le développement de l'intéressement technique repose sur des critères collectifs, tels que l'amélioration de la productivité et de la sécurité, la satisfaction du client par la qualité des produits et du service, le respect des délais, l'innovation ou la réduction des coûts de non-qualité. Par ailleurs, l'intéressement financier est lié à l'atteinte d'objectifs de marge opérationnelle au niveau de l'unité ou de la division.

Le bonus des managers en 2008 est fonction à la fois du résultat économique de leur entité (EVA) et des résultats obtenus par rapport à leurs objectifs individuels annuels, particulièrement ceux concernant la sécurité, la génération de cash et la participation à des projets de croissance. Cette politique permet d'assurer au quotidien la prise en compte des valeurs et des objectifs stratégiques du Groupe.

→ Une démarche de progrès continu fortement mobilisatrice

La démarche Qualité et Progrès Continu (QPC), maintenant bien ancrée dans les pratiques du Groupe, a comme objectif prioritaire de conduire le Groupe vers l'excellence dans le service client, aussi bien en termes de qualité des produits que de service rendu. Pour y parvenir, de nombreux programmes visant à optimiser les délais de livraison ou la qualité des produits ont été déployés sur l'ensemble des sites du Groupe. Les restructurations engagées depuis 2003 se sont traduites par de profondes améliorations dans l'organisation de la production et des flux permettant de réduire les délais pour les clients. Le programme 5S est un élément essentiel de cette démarche : la mise en place de règles d'ordre, de rangement, de propreté et de discipline permet d'améliorer la productivité, les conditions de travail, la sécurité et la qualité. En faisant progresser la fiabilité de tous les process de l'entreprise, qu'ils soient fonctionnels ou opérationnels, le programme 5S contribue spécifiquement à l'amélioration des performances économiques.

En 2008, nous avons souhaité donner une dimension particulière à notre Challenge 5S Monde en mettant l'accent sur le management visuel. Le niveau 5S du Groupe ayant nettement progressé depuis le lancement du challenge en 2004, un plan de communication visuelle « Atelier » et « Bureau » témoignant de l'organisation et des méthodes de travail, est devenu une étape complémentaire.

Le prix du meilleur atelier 5S du Groupe a été attribué ex-æquo à l'atelier Maintenance Biens d'Équipement de l'établissement Carbone Lorraine Applications Électriques (Amiens, France) et à l'atelier Maintenance de l'établissement Carbone Lorraine Equipements Génie Chimique (Pagny-sur-Moselle, France). L'implication forte des femmes et des hommes, les idées originales mises en pratique pour utiliser efficacement le management visuel, sont les points communs de ces deux équipes, proches de l'excellence 5S.

→ Le goût d'entreprendre, dans un environnement responsable

Favoriser l'esprit d'entreprise

L'épanouissement dans le travail, générateur d'efficacité, contribue au succès du Groupe. Puissants facteurs de motivation des nouveaux embauchés, la culture et les procédés du Groupe encouragent les collaborateurs à travailler avec passion et à tendre vers l'excellence. La reconnaissance que Carbone Lorraine accorde au dynamisme les incite à préférer le pragmatisme à la théorie et la simplicité au formalisme.

Par son organisation et les valeurs humaines qu'il affiche, le Groupe encourage ses collaborateurs à la prise d'initiative et à la créativité. À travers les projets transversaux et dans le cadre d'équipes autonomes, les collaborateurs se voient confier rapidement des responsabilités, quel que soit leur niveau

d'intervention. Ils y mettent alors toute leur énergie, comme s'il s'agissait de leur propre activité.

Santé et Sécurité, l'exigence d'un management responsable

Dans la continuité de son « Engagement sécurité », le Groupe a poursuivi et amplifié en 2008 le déploiement de sa démarche santé sécurité au niveau mondial. Il marque ainsi son exigence première de donner, partout où il exerce ses activités, un environnement de travail sûr à tous ses collaborateurs.

Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur le leadership de l'ensemble de ses managers qui ont tous été formés à la démarche en 2007 et 2008. Pour les années qui viennent, le Groupe a décidé de déployer cette démarche jusqu'au niveau des superviseurs d'équipe (soit environ 1000 personnes au niveau mondial) afin d'accélérer le partage de la culture de prévention, seule garante de nos progrès futurs. De même, il a poursuivi et amplifié son assistance aux sites pour les aider à mettre en place les meilleures pratiques de santé sécurité ainsi qu'une application rigoureuse des standards internes définis.

Afin d'affirmer plus avant son souci d'excellence en la matière, la Santé Sécurité a été intégrée aux projets stratégiques du Groupe pour les années qui viennent. Cela a permis de structurer un suivi très précis des actions engagées au travers d'un comité de pilotage qui réunit la totalité des Directeurs de Division du Groupe et d'associer au déploiement des actions des représentants des principales régions du monde où le Groupe est présent. Nous en attendons un effet d'amplification de l'évolution vers une culture de prévention dès 2009.

Dans le même temps, dans un souci de partage des bonnes pratiques, un facteur clé de l'excellence à laquelle nous aspirons en matière de santé et de sécurité, des audits croisés entre sites seront progressivement déployés afin qu'à terme chaque site soit audité par un de ses pairs chaque année. Un label d'excellence interne en matière de sécurité viendra également reconnaître les sites ayant déployé les meilleures pratiques de management de la sécurité.

Plus généralement, le système de management de la sécurité se met en place autour de 4 axes majeurs : la démarche de leadership, le renforcement positif, car nous voulons faire de la santé sécurité une valeur positive partagée par tous, une évaluation des risques renforcée et une démarche de progrès continu, garante sur le long terme de progrès durables.

Dans ce contexte et malgré le fait que nous ayons eu à déplorer quelques accidents très graves, les résultats du Groupe montrent une relative stabilité depuis plusieurs années. Notre enjeu est de franchir ces paliers et de reprendre la direction du « zéro accident ».

NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES (TF1)

2008	2007	2006
2,7	2,6	2,7

NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ET SANS ARRÊT PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES (TF2)

2008	2007	2006
11,7	10,9	10,9

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT POUR ACCIDENT DE TRAVAIL PAR MILLIERS D'HEURES TRAVAILLÉES (TG)

2008	2007	2006
0,20	0,19	0,19

→ Un Groupe socialement responsable

Ferroxdure à Evreux (France)

À fin 2008, ne reste plus à l'effectif des actifs qu'un salarié cadre terminant sa pré-retraite progressive. Il assure le lien avec les administrations, avec les futurs repreneurs des terrains ainsi qu'avec l'ASCBE (Association pour le Soutien et la Création d'emplois dans le Bassin d'Evreux).

Pour mémoire, cette association avait été créée en 2005 afin de permettre de mutualiser avec d'autres entreprises les fonds affectés à l'obligation de ré-industrialisation et d'optimiser leur efficacité.

Depuis lors, de nouvelles entreprises ont rejoint les créateurs et, à fin 2008, l'ASCBE a ainsi pu accompagner plus de trente entreprises créant de l'emploi ou de nouvelles activités et a directement participé à la mise en place réalisée ou programmée de 340 emplois.

Par ailleurs, toutes les sources potentielles de pollution ont été neutralisées et le diagnostic environnemental du site a été effectué : il a été transmis au futur repreneur qui l'a validé.

Carbone Lorraine Applications Électriques à Amiens (France)

Un projet d'envergure a été engagé sur le site de Carbone Lorraine Applications Électriques à Amiens, en France.

Confrontée de longue date à des difficultés économiques, la Division EMC (balais automobile et électroménager) ne pouvait poursuivre ses activités de façon durable et rentable. Il a été décidé de les transférer vers d'autres sites industriels du Groupe.

Conscient de sa responsabilité envers les salariés et pour assurer sa pérennisation, le site a mis en place un projet original et novateur, avec l'accompagnement des organisations syndicales et des autorités locales.

Le projet consiste à former, adapter et reconverter les salarié(e)s vers la Division Biens d'Équipement pour éviter des licenciements et permettre de conserver l'emploi sur le site.

Cette démarche d'envergure a sensibilisé le Secrétaire d'État français en charge de l'emploi qui s'est déplacé sur le site d'Amiens et a adressé ses encouragements et félicitations à l'ensemble des acteurs.

Aujourd'hui, neuf mois après la signature du projet, 20 % des salariés de la Division EMC ont été transférés vers des postes similaires avec formation, 5 % de projets personnels ou création d'entreprise ont été validés et plusieurs départs en retraite sont prévus pour les mois à venir. Le service des Ressources Humaines a déjà conduit un ou plusieurs entretiens avec 55 % des salariés concernés. Conformément à l'accord, ce projet prendra fin le 31 Décembre 2011.

L'éthique des pratiques professionnelles

La Charte Éthique Achats, mise en place dès 2003, met l'accent sur la transparence de la politique et des procédures d'achat à tous les niveaux du Groupe, sur le choix des partenaires et des fournisseurs et sur les bonnes pratiques dans les relations avec ces derniers.

La charte d'utilisation des moyens informatiques et de télécommunications, également en œuvre depuis 2003, a pour objectif de concilier le respect des libertés individuelles des salariés et la préservation de la sécurité et des intérêts légitimes du Groupe.

Enfin, dans le cadre de l'éthique du Groupe, les collaborateurs ont la possibilité de placer les sommes issues des accords d'intéressement ou de participation sur un nouveau support reflétant les exigences éthiques de Carbone Lorraine. Ce fonds,

majoritairement investi en actions, recherche une performance des placements sur le long terme et a retenu des titres répondant aux critères sociaux, environnementaux et de gouvernance de l'investissement socialement responsable.

→ Sous-traitance

Le Groupe recourt en partie à la sous-traitance pour la fabrication de ses produits. Elle s'est élevée, comme en 2007, à 22 millions d'euros, essentiellement pour des opérations d'assemblage. Par ailleurs, des opérations de découpage et d'emboutissage de pièces métalliques sur plan ainsi que la fabrication de pièces plastiques sur plan ont été sous-traitées pour respectivement 28 millions d'euros et 12 millions d'euros. Ces prestations représentent environ 19,5 % des achats du Groupe.

→ Les effectifs du Groupe

La proximité avec les clients est un axe majeur de la stratégie de Carbone Lorraine dont le dispositif industriel est largement déployé à l'international. Le Groupe est implanté sur tous les continents avec plus de 55 % de ses effectifs hors d'Europe. Les pays à fort capital humain sont principalement la France, les États-Unis, la Chine et la Tunisie.

EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (À FIN DÉCEMBRE 2008)

Pays	2008 *	2008	2007*	2006
Europe (y compris Tunisie)	45 %	3 382	3 538	3 452
- dont France	22 %	1 664	1 749	1 762
Amérique du Nord (y compris Mexique)	31 %	2 385	2 436	2 332
Asie Pacifique	20 %	1 488	530	258
Reste du monde	4 %	311	354	403
TOTAL	100 %	7 566	6 857	6 445

* En 2008, les effectifs comprennent de nouvelles entités consolidées : Xianda (Chine), Le Carbone Lorraine Advanced Graphite (Chine), CL Shanghai (Chine) et R-Theta (Canada).

→ Informations sociales (périmètre France)

Application des dispositions du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce (périmètre France) :

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	2008	2007	2006
Effectifs	1 664	1 749	1 762
- dont CDD	21	14	16

RECRUTEMENTS

	2008	2007	2006
Recrutements	93	181	194
- dont CDD	37	23	31

La plupart des sites français ont recruté en 2008 (en dehors des sites d'AVO et d'Amiens). Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées. Il n'y a pas de difficulté particulière de recrutement à signaler en dehors des compétences en usinage, chaudronnerie, soudure, qui se raréfient sur le marché.

INTÉRIMAIRES

	2008	2007	2006
Effectif moyen	171	245	248
% des effectifs	10 %	14 %	15 %

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

	2008	2007	2006
Heures supplémentaires	43 716	29 189	27 414
% des heures travaillées	1,2 %	0,71 %	0,75 %

La forte hausse des taux d'heures supplémentaires est liée aux activités de la protection électrique et à la situation de réorganisation sur le site d'Amiens.

ABSENTÉISME

	2008	2007	2006
Taux d'absentéisme	4,55 %	4,52 %	4,9 %
- dont maladie	3,24 %	2,97 %	3,5 %

En 2008, 135 heures de grève ont été comptabilisées, ce qui représente 0,004 % des heures travaillées.

Organisation du temps de travail

La durée de travail des Ingénieurs et Cadres est déterminée selon un forfait annuel de 217 jours travaillés, ce qui représente en moyenne 12 jours de RTT par an.

En ce qui concerne les opérateurs, employés, agents de maîtrise et techniciens, des accords ont été conclus dans toutes les filiales françaises (à l'exception de Carbone Lorraine Applications Électriques et d'AVO). La réduction effective du temps de travail est adaptée au contexte spécifique de chaque entreprise et à ses contraintes économiques (travail en équipe, travail de nuit, etc.).

En 2008, 51 salariés ont travaillé à temps partiel.

Responsabilité environnementale

Carbone Lorraine s'est engagé dans une stratégie de croissance rentable respectueuse de l'environnement et socialement responsable. Réelle valeur du Groupe, le respect de l'environnement s'inscrit dans une démarche collective et pragmatique. L'ensemble du personnel est sensibilisé et formé afin d'acquiescer les réflexes favorisant le respect de l'environnement. Cette démarche est déployée dans l'ensemble du Groupe à tous ses niveaux.

→ La politique environnementale de Carbone Lorraine

Carbone Lorraine est soucieux de protéger l'environnement et s'engage à respecter les principes suivants :

1. **se conformer à la réglementation en vigueur**, au travers des exigences légales et autres, pour les produits et les installations existantes ;
2. **inventorier les risques** potentiels des installations et des produits, examiner si la prévention est suffisante pour éviter tout accident qui pourrait avoir un effet dangereux sur les personnes et les milieux avoisinants (en particulier pour les clients, le personnel de l'entreprise et les personnes habitant à proximité des sites de production) ;
3. **visiter périodiquement les installations** pour détecter les anomalies ;
4. **utiliser les incidents et les bons exemples internes ou externes** pour une démarche de qualité et de progrès continus par le retour d'expérience ;
5. **minimiser les consommations** d'eau, d'énergie, de matières premières et d'emballages et **encourager le recyclage ou la revalorisation des déchets** ;
6. **favoriser les améliorations par le progrès continu** en mettant en place un système de management environnemental ISO 14001 dans tous les sites importants ;
7. **favoriser le développement de l'éco-conception**, notamment avec l'extension de l'utilisation du logiciel dédié EIME.

→ 2008 : poursuite de la démarche pragmatique et lancement de grands projets

La politique environnementale de Carbone Lorraine se traduit sur le terrain par la recherche des meilleures pratiques et une extrême vigilance afin d'éliminer, réduire ou traiter les rejets polluants gazeux, liquides ou solides et de minimiser les autres nuisances.

L'année 2008 a été marquée par la finalisation de la première phase de pré-enregistrement des produits chimiques utilisés dans le Groupe en accord avec la directive REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*). Par ailleurs le Groupe a finalisé le bilan carbone de son unité test en la matière. Enfin il a également lancé une vaste campagne de « redesign to cost » de ses différents produits.

Au niveau de la **mise en conformité avec les nouvelles contraintes environnementales européennes**, Carbone Lorraine a intensifié ses travaux sur plusieurs axes.

Dans le cadre de la mise en place de la réglementation REACH, le Groupe a réalisé un inventaire exhaustif de tous les produits chimiques utilisés dans ses process de production et poursuit les travaux d'analyse de ces produits. Il a procédé au pré-enregistrement auprès de la commission européenne. Une politique de prudence a conduit le Groupe à procéder à de nombreux pré-enregistrements afin de couvrir le risque de rupture d'approvisionnement sur un produit clé. Parallèlement, Carbone Lorraine a poursuivi en 2008 les travaux sur les substances CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), ce qui l'a amené à renforcer les mesures de protection adéquates vis-à-vis du personnel d'une part, et de l'environnement d'autre part. De nombreux systèmes d'aspirations ont été changés et ont permis de diminuer de façon significative, le taux de poussières.

Dans cette même logique d'anticipation des questions liées à l'environnement, et bien que ne figurant pas parmi des entreprises soumises au premier Plan National d'Affectation des Quotas d'émission de dioxyde de Carbone (PNAQ), le Groupe a finalisé le bilan carbone de l'un de ses principaux sites industriels. Cette analyse va permettre de déterminer les postes de gisements d'économies et de décliner d'ores et déjà les conclusions de cette étude à d'autres sites. Cette démarche sera petit à petit généralisée sur les principaux sites du Groupe.

Les travaux sur la filière « déchets de fusibles » ont permis de rentrer dans une phase active de retraitement des fusibles usagés notamment en Angleterre et en France.

En matière de déchets, les effluents gazeux sont captés et traités avant leur rejet dans l'atmosphère ; l'émission de poussières est contrôlée par des systèmes d'aspiration et des capots sur machine. La gestion des déchets fait partout l'objet d'une attention toute particulière. Certaines améliorations sont proposées par les équipes elles-mêmes dans le cadre de la démarche 5S et sont ensuite généralisées. Cette méthode repose sur le tri, le rangement, le nettoyage, la standardisation et la maintenance. Tous les sites du Groupe doivent respecter ces normes strictes quelle que soit leur localisation.

Le Groupe a initié en 2008 une campagne de « redesign to cost » de nos différents produits. Cette méthode permet non seulement de remettre à plat les diverses composantes du produit, mais permet également de remplacer certaines matières premières par d'autres plus en accord avec la composante environnementale. Ces travaux amorcés en 2008 vont continuer en 2009.

Au-delà de ces grands projets, Carbone Lorraine poursuit sa démarche de fond, en surveillant étroitement les risques liés à la pollution des sols, notamment au travers d'audits approfondis qui n'ont fait état d'aucun risque environnemental majeur.

En matière de qualité, la démarche de Qualité et Progrès Continu (QPC) se poursuit d'année en année, renforcée par des actions de formation pour atteindre l'excellence opérationnelle. Des challenges, tels que le Challenge 5S Monde, entretiennent l'émulation entre les différentes sociétés du Groupe.

La démarche de Certification ISO 14001 se développe, les principaux sites du Groupe sont maintenant certifiés. Certains sites vont encore plus loin en s'engageant dans le processus de certification lié à la sécurité appelé OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series) ou Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail. Les sites de Ssangam en Corée, Patrica en Italie, Pagny-sur-Moselle en France et Istanbul en Turquie ont déjà obtenu cette certification et d'autres sites travaillent pour atteindre cet objectif qui constitue un atout supplémentaire vis-à-vis de leur personnel, voire de leurs clients.

→ La gestion globale des risques

La Direction des risques et de l'audit interne a vocation à assurer une meilleure prise en compte des risques auxquels le Groupe pourrait être exposé. Elle détecte les principaux risques encourus par le Groupe et définit la politique de prévention et de réduction de ces derniers, propose des plans d'actions et veille à leur mise en œuvre.

Le concept de risque est pris en compte de plus en plus largement par les dirigeants du Groupe, qu'ils soient opérationnels ou fonctionnels. Cette intégration est favorisée par les audits systématiques, outils essentiels de la politique de prévention.

Après celles de 2001 et de 2005, le Groupe a réalisé en 2008 sa troisième cartographie des risques. Elle porte sur l'ensemble de

ses risques, les risques industriels bien évidemment, mais aussi ceux liés à la stratégie, aux finances et à la gestion de l'information. Même si cette nouvelle cartographie n'a pas mis en évidence de risques majeurs, elle a permis d'actualiser les plans d'actions nécessaires à la bonne maîtrise de tous les risques du Groupe.

Par ailleurs Carbone Lorraine a préenregistré tous les produits chimiques que le Groupe utilise, conformément à la directive européenne REACH.

Il convient également de rappeler qu'aucun site du Groupe n'est soumis au classement de la directive Seveso.

→ La montée en puissance de l'éco-conception

La protection de l'environnement s'applique systématiquement à toute nouvelle activité, unité industrielle, procédé de fabrication ou produit. Carbone Lorraine cherche à se doter des meilleures technologies disponibles pour la conception de ses nouvelles lignes de fabrication et de ses nouveaux produits.

La mise en place de la réglementation REACH accélère le mouvement déjà amorcé par le Groupe d'un développement produits et processus qui prend en compte dès la conception le facteur environnement.

La maîtrise des outils informatiques et des compétences spécifiques de l'éco-conception permet aujourd'hui au Groupe d'aller plus loin dans le développement de nouveaux produits encore plus respectueux de l'environnement.

→ Informations environnementales

En application des dispositions du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Le périmètre Groupe comprend :

- les sites français : CLAE (Amiens), CLEGC (Pagny-sur-Moselle), CLC (Gennevilliers), Ferraz Shawmut (Saint-Bonnet-de-Mure, Provins, Saint-Loup-de-Naud et La Mure), et AVO (Poitiers) ;
- la zone Europe : Il Carbonio (Patrica, Italie), Cometec (Lisengericht, Allemagne), DCAG (Francfort, Allemagne), CLGBR (Portslade et Teeside, Grande-Bretagne) ;
- la zone Amériques : COA (Saint Marys, États-Unis), UCD (Bay City, États-Unis), Ferraz Shawmut (Newburyport, États-Unis), Ferraz Shawmut (Juarez, Mexique), Carbono Lorena (Sao Paulo, Brésil) ;
- la zone Asie : Carbone Lorraine (Bommasandra, Inde), Carbone Lorraine (Chongqing, Chine).

Les indicateurs ci-dessous correspondent au nouveau périmètre. Les sites retenus dans le périmètre Groupe représentent environ 90 % de l'activité du Groupe.

INDICATEURS

	Unité	2008 Groupe*	2007 Groupe	Var. Groupe 08/07*	2008 France	2007 France	Var. France 08/07
Consommation d'eau	m³	591 235	461 558	+ 28 %	343 080	283 212	+ 21 %
Consommation d'énergie							
Électricité	MWh	142 898	128 952	+ 11 %	47 824	47 924	- 1 %
Gaz	MWh	191 683	173 278	+ 10 %	62 286	64 566	- 4 %
Consommation de matières premières et métaux							
Bois	tonnes	1 998	1 766	+ 13 %	662	810	- 19 %
Carton	tonnes	946	883	+ 7 %	599	552	+ 8 %
Cuivre	tonnes	2 196	1 773		1 097	928	+ 18 %
Déchets							
Bois 100 % recyclés	tonnes	622	525	+ 18	427	363	+ 17 %
Carton propre recyclé	tonnes	369	165	+ 23	187	139	+ 26 %
Déchets industriels banals (DIB)	tonnes	7 986	6 342	+ 25	1 209	1 142	+ 6 %
Rejets							
Volume des eaux rejetées	m ³	533 349	448 094	+ 19	355 538	290 575	+ 22 %

* Intégration de la nouvelle usine de Chongqing (Chine) en 2008

L'intégration de l'usine de Chongqing dans le périmètre Groupe en 2008 explique en grande partie l'augmentation de toutes les consommations.

Au niveau des sites français, l'augmentation de la consommation d'eau s'explique par deux événements à caractère exceptionnel :

- des travaux de rénovation sur le circuit d'eau comprenant le château d'eau du site de CLEGC a entraîné une surconsommation exceptionnelle ;
- une panne constatée sur un système de refroidissement utilisant un gaz sur le site de CLAE a nécessité la remise en fonctionnement temporaire d'un système de refroidissement à eau.

Dans le cadre de la démarche environnementale du Groupe, les sites ont poursuivi leurs efforts de réduction des impacts en 2008 et mené des actions de progrès significatives :

Amiens

- Initialisation de la démarche REACH sur les processus Achats et Développement ;
- Travaux sur l'amélioration des circuits de refroidissement avec mise en place de circuits fermés et arrêt de la tour aéro-réfrigérée ;
- Travaux sur l'amélioration des aspirations des poussières et particules sur certains postes de travail.

Gennevilliers

- Finalisation du bilan carbone du site ;
- Mise en place d'une tour aéro-réfrigérante en circuit fermé ;
- Plan de réduction de la consommation de chlore avec une diminution des rejets chlorés ;
- Amélioration de l'organisation du tri des déchets ;
- Achat d'un incinérateur d'effluents gazeux.

Pagny-sur-Moselle

- Amélioration des réseaux d'aspiration de poussières ;
- Travaux d'isolation phonique dans un atelier de meulage ;
- Réfection et amélioration d'un circuit de tour aéro-réfrigérante.

St Bonnet de Mure

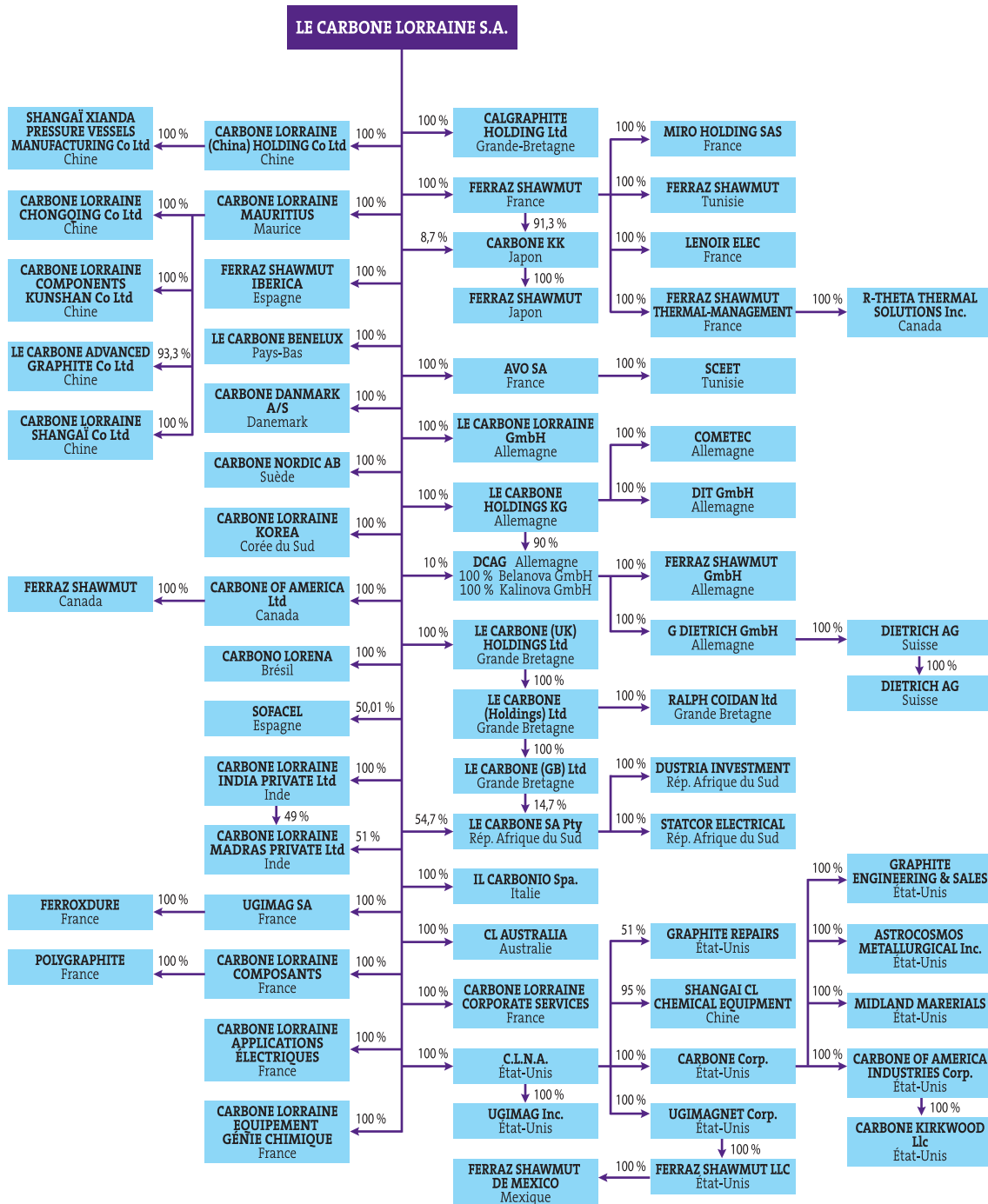
- Ferraz Shawmut a utilisé une filière de recyclage de déchets pour ses fusibles en Angleterre. Des travaux sont en cours pour travailler avec le même type de filière en France ;
- Travaux sur la constitution d'un programme de déclaration environnementale de type III conforme ISO 14025.

→ Comptes consolidés

	page
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	36
LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	37
ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES	39
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	41
BILAN CONSOLIDÉ	42
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	44
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	45
ANNEXE	46
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	86

4

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2008



Liste des sociétés consolidées

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. Le Carbone Lorraine SA (France)	IG	100	100
2. Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	IG	100	100
3. Carbone Lorraine Composants (France)	IG	100	100
4. Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	IG	100	100
5. Carbone Lorraine Corporate Services (France)	IG	100	100
6. AVO SA (France)	IG	100	100
- SCEET (Tunisie)	IG	100	100
7. Ferraz Shawmut SAS (France)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut Thermal Management	IG	100	100
8. MIRO Holding SAS (France)	IG	100	100
9. Lenoir Elec (France)	IG	100	100
10. Ugimag SA (France)	IG	100	100
11. Ferroxdure (France)	IG	100	100
12. Polygraphite (France)	IG	100	100
13. Carbone Lorraine Holdings KG (Allemagne)	IG	100	100
- Deutsche Carbone AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Cometec	IG	100	100
- DIT GmbH	IG	100	100
14. Ferraz Shawmut GmbH (Allemagne)	IG	100	100
15. G. Dietrich GmbH (Allemagne)	IG	100	100
16. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
17. Dietrich Ges. (Autriche)	IG	100	100
18. Carbone Lorraine GmbH (Allemagne)	IG	100	100
19. Sofacel (Espagne)	IG	50	50
20. Ferraz Shawmut Iberica	IG	100	100
21. Le Carbone Holdings Ltd GB	IG	100	100
- Le Carbone (GB) Ltd	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- Ralph Coïdan Ltd	IG	100	100
22. Calgraphite Holding Ltd (GB)	IG	100	100
23. Il Carbonio Spa. (Italie)	IG	100	100
24. Le Carbone Lorraine Benelux (Pays-Bas)	IG	100	100
25. Carbone Nordic AB (Suède)	IG	100	100
- Carbone Danmark A/S	IG	100	100
26. Carbone of America (LCL) Ltd (Canada)	IG	100	100
27. R Theta Thermal Solutions Inc (Canada)	IG	100	100
28. Ferraz Shawmut Canada	IG	100	100

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
29. Carbone Lorraine North America (USA)	IG	100	100
- Graphite Repairs	IG	51	51
- Carbone Corp.	IG	100	100
- Ugimagnet Corp.	IG	100	100
- Carbone of America Industries Corp.	IG	100	100
30. Carbone Kirkwood Llc (USA)	IG	100	100
31. Astrocosmos Metallurgical Inc. (USA)	IG	100	100
32. Midland Materials (USA)	IG	100	100
33. Graphite Engineering and Sales (USA)	IG	100	100
34. Ferraz Shawmut LLC (USA)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut de Mexico (Mexique)	IG	100	100
35. Ugimag Inc. (USA)	IG	100	100
36. Le Carbone Lorraine Australia	IG	100	100
37. Le Carbone KK (Japon)	IG	100	100
38. Ferraz Shawmut Japan	IG	100	100
39. Carbone Lorraine Korea	IG	100	100
40. Carbone Lorraine India Private Limited	IG	100	100
41. Carbone Lorraine Madras Private Limited (Inde)	IG	100	100
42. Carbone Lorraine Mauritius (Maurice)	IG	100	100
43. Carbone Lorraine (CHINA) holding Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
44. Carbone Lorraine Shanghai Co Ltd (Chine)	IG	100	100
45. Carbone Lorraine Chongqing Co Ltd (Chine)	IG	100	100
46. Carbone Lorraine Components Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
47. Le Carbone Advanced Graphite (Kunshan) Co Ltd (Chine)	IG	93	93
48. Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	95	95
49. Shanghai Xianda Pressure Vessels Manufacturing Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
50. Le Carbone PTY Ltd (Afrique du Sud)	IG	69	69
- Statcor Electrical	IG	69	69
- Dustria Investment	IG	69	69
51. Carbone Lorena (Brésil)	IG	100	100
52. Ferraz Shawmut Tunisie (Tunisie)	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

Évolution du périmètre de consolidation au cours des trois dernières années

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2006, 2007 et en 2008 sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2006, le Groupe a :
 - acquis la société américaine Graphite Engineering and Sales le 1^{er} février 2006,
 - acquis la société française KAPP début septembre 2006 et,
 - cédé les actifs de la société Astro Service Center au cours du second semestre 2006.
- au cours de l'exercice 2007 :
 - la société Ferraz Shawmut France a pris une participation majoritaire dans la société Lenoir Elec en janvier 2007,
 - les sociétés indiennes CL India et CL Madras sont entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2007,
 - les sociétés chinoises CL Chongqing, Le Carbone Advanced Graphite et CL Components Kunshan ainsi que la holding détentrice de ces sociétés, CL Mauritius, sont entrées dans le périmètre de consolidation au cours du second semestre 2007 rétroactivement au 1^{er} janvier 2007,
 - la société Ferraz Shawmut LLC a acquis en décembre 2007 l'activité Fusibles Moyenne Tension de General Electric.
- au cours de l'exercice 2008 :
 - la société allemande DIT GmbH acquise par Le Carbone Holding KG au cours de l'exercice 2007 est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2008,
 - la société Ferraz Shawmut Tunisie est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2008,
 - la société chinoise Carbone Lorraine Shanghai Co Ltd est entrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2008,
 - la société chinoise Shanghai Xianda Pressure Vessels Manufacturing Co Ltd ainsi que la holding détentrice de cette société, CL (China) Holding Co. Ltd, sont entrées dans le périmètre de consolidation au 1^{er} avril 2008,
 - la sous-division « freinage ferroviaire et moto » est sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} avril 2008 suite à la cession de cette sous-division appartenant au secteur d'activité « SMA » à la société Faiveley,
 - la société Miro Holding SAS est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} juin 2008. Cette société détient - par l'intermédiaire de la société non consolidée Hong-kongaise Fuses and Switchgear Ltd- 51 % des titres de la société Zhejiang Mingrong Electrical Protection depuis juillet 2008,
 - la société canadienne R Theta Thermal Solutions Inc, acquise par Ferraz Shawmut Thermal Management au cours de l'exercice 2008, est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} août 2008,
 - La société Ferraz Shawmut SAS a acquis en septembre 2008 l'activité de fabrication de fusibles de moyenne tension du site de Montpellier d'Areva.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces évolutions de périmètre.

→ **Activité Aimants cédée**

La cession de l'activité Aimants a été présentée dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 conformément à IFRS 5. La finalisation de la cession est intervenue le 27 février 2006.

→ **Division pour « balais automobile et électroménager » en cours de cession**

Compte tenu de l'offre ferme d'achat reçue par le Groupe en janvier 2009 pour l'acquisition de sa division « Balais et porte-balais pour automobile et électroménager » appartenant au secteur d'activité Applications Électriques, les états financiers du Groupe sont présentés conformément à la norme IFRS 5 (note N°5).

Au 31 décembre 2008, le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie présentent les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ou de leur arrêt sur une ligne spécifique.

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie présentent l'exercice 2007 pro forma à titre de comparaison.

Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 08	31 déc. 2007 Pro Forma	31 déc. 07
ACTIVITES POURSUIVIES				
Chiffre d'affaires consolidé	18	661,9	614,1	693,7
Coûts des produits vendus		(445,7)	(416,8)	(487,8)
Marge brute totale		216,2	197,3	205,9
Charges commerciales		(64,7)	(62,1)	(65,8)
Frais administratifs centraux et de recherche		(66,3)	(60,5)	(66,8)
Autres charges et provisions d'exploitation		(2,2)	(2,3)	(2,6)
Résultat opérationnel courant		83,0	72,4	70,7
Charges et produits non courants	17	10,3	(6,4)	(7,8)
Perte de Valeur				(20,2)
Résultat opérationnel	18/20	93,3	66,0	42,7
Coût du financement		(12,1)	(11,3)	(11,3)
Résultat financier		(12,1)	(11,3)	(11,3)
Résultat courant avant impôt		81,2	54,7	31,4
Impôts courants et différés	22	(24,2)	(15,0)	(15,1)
Résultat net des activités poursuivies		57,0	39,7	16,3
Activités destinées à être cédées ou arrêtées				
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	5	(27,2)	(23,4)	
Résultat net		29,8	16,3	16,3
Attribuable à :				
- Actionnaires de Carbone Lorraine		29,1	15,4	15,4
- Intérêts minoritaires		0,7	0,9	0,9
Résultat net par action	23			
Résultat de base par action (euros)		2,05	1,08	1,08
Résultat dilué par action (euros)		1,99	1,05	1,05
Résultat net par action des activités poursuivies	23			
Résultat de base par action (euros)		3,95	2,73	1,08
Résultat dilué par action (euros)		3,84	2,65	1,05

Bilan consolidé

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
- Goodwill	6	181,2	164,9
- Autres immobilisations incorporelles		8,2	4,6
Immobilisations corporelles			
- Terrains		30,9	31,8
- Constructions		39,2	34,0
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles	8	135,8	119,4
- Immobilisations en cours		29,1	22,0
Actifs financiers non courants			
- Titres de participation	9	69,1	8,1
- Dérivés non courants		2,8	0,0
- Autres actifs financiers	3/15	23,8	27,7
Actifs non courants d'impôts			
- Actifs d'impôts différés	22	10,3	21,6
- Actifs d'impôts exigibles non courants			1,3
TOTAL ACTIF NON COURANT		530,4	435,4
ACTIF COURANT			
- Stocks	10	165,9	150,5
- Clients et comptes rattachés	11	121,0	128,7
- Autres créances d'exploitation		29,1	21,2
- Actifs d'impôts exigibles courants		10,4	3,9
- Autres actifs courants		9,5	
- Actifs financiers courants	15	0,5	3,0
- Dérivés courants	3	2,0	2,1
- Actifs financiers de trading	15	3,2	2,8
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	46,8	23,6
- Actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	5	24,1	
TOTAL ACTIF COURANT		412,5	335,8
TOTAL ACTIF		942,9	771,2

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	12	28,6	28,6
- Réserves		313,4	309,3
- Résultat net de l'exercice		29,1	15,4
- Écarts de conversion		(49,9)	(50,4)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE CARBONE LORRAINE		321,2	302,9
- Intérêts minoritaires		4,0	4,1
CAPITAUX PROPRES		325,2	307,0
PASSIF NON COURANT			
- Provisions non courantes	13	43,2	45,7
- Avantages du personnel	14	34,9	40,7
- Passifs d'impôts différés	22	6,1	3,1
- Emprunt à long et moyen terme	15	297,6	176,4
- Dérivés non courants	3	0,5	0,8
TOTAL PASSIF NON COURANT		382,3	266,7
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés		72,0	71,7
- Autres passifs d'exploitation		64,3	56,5
- Provisions courantes	13	3,0	1,5
- Passifs d'impôts exigibles courants		4,4	4,3
- Passifs divers		14,0	15,7
- Autres passifs financiers courants	15	39,2	21,7
- Dérivés courants		3,9	3,0
- Comptes courants financiers	15	1,3	1,9
- Concours bancaires courants	15	18,3	21,2
- Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	5	15,0	
TOTAL PASSIF COURANT		235,4	197,5
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		942,9	771,2

Variation des capitaux propres

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine					Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion	Total		
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006	27,9	274,9	35,3	(34,5)	303,6	4,4	308,0
Résultat N-1		35,3	(35,3)		0,0		0,0
Dividendes versés		(11,9)			(11,9)	(0,7)	(12,6)
Augmentation de capital	0,7	11,5			12,2		12,2
Actions auto-détenues		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		(1,9)			(1,9)		(1,9)
Écart de conversion et divers		1,5		(15,9)	(14,4)	(0,5)	(14,9)
Résultat			15,4		15,4	0,9	16,3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2007	28,6	309,3	15,4	(50,4)	302,9	4,1	307,0
Résultat N-1		15,4	(15,4)		0,0		0,0
Dividendes versés		(12,1)			(12,1)	(0,7)	(12,8)
Augmentation de capital					0,0		0,0
Actions auto-détenues		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Écart de conversion et divers		1,1		0,5	1,6	(0,1)	1,5
Résultat			29,1		29,1	0,7	29,8
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2008	28,6	313,4	29,1	(49,9)	321,2	4,0	325,2

En 2007, les mouvements principaux sont les suivants :

- augmentation de capital provenant :
 - de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 240 266 actions et de l'attribution de 30 900 actions gratuites pour 10,2 millions d'euros (capital 0,6 million d'euros et prime 9,6 millions d'euros),
 - de l'émission de 44 094 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 2 millions d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 1,9 million d'euros) ;

- inscription en capitaux propres de 817 actions propres pour (0,1) million d'euros ;
- diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour (1,9) million d'euros.

En 2008, les mouvements principaux sont les suivants :

- inscription en capitaux propres de 18 305 actions propres pour (0,1) million d'euros ;
- diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour (0,2) million d'euros.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 08	31/12/2007 Pro Forma	31 déc. 07
Résultat avant impôts	81,2	54,7	31,4
Amortissements	25,1	20,9	24,8
Perte de valeur			20,2
Dotations (reprises) de provisions	(5,2)	(3,9)	(4,5)
Résultat financier	12,1	11,3	11,3
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,3	0,7	(0,6)
Autres	(10,6)	4,8	2,9
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	102,9	88,5	85,5
Variation du besoin en fonds de roulement	(24,2)	(12,1)	(11,8)
Impôts sur le résultat payés	(13,1)	(12,4)	(12,4)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies	65,6	64,0	61,3
Flux de trésorerie opérationnels des activités arrêtées	(5,2)	(2,7)	
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	60,4	61,3	61,3
Immobilisations incorporelles	(0,5)	(0,6)	(0,6)
Immobilisations corporelles	(57,0)	(62,3)	(66,8)
Actifs financiers	(0,3)	(2,9)	(2,9)
Variation de périmètre	(73,4)	(15,3)	(15,3)
Autres variations des flux des activités d'investissement	(4,6)	9,7	11,1
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements poursuivies	(135,8)	(71,4)	(74,5)
Flux de trésorerie d'investissement des activités arrêtées	(1,5)	(3,1)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(137,3)	(74,5)	(74,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	(76,9)	(13,2)	(13,2)
Augmentation de capital reçue	(0,5)	11,8	11,8
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(12,8)	(12,6)	(12,6)
Intérêts payés	(9,1)	(11,2)	(11,2)
Variation de l'endettement (note 15)	138,6	30,0	30,0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	116,2	18,0	18,0
Variation de trésorerie	39,3	4,8	4,8
Trésorerie à l'ouverture (note 15)	26,4	21,2	21,2
Trésorerie à la clôture (note 15)	50,1	26,4	26,4
Variation de périmètre	1,0	(0,4)	(0,4)
Incidence des variations monétaires	14,6		0,0
VARIATION DE TRÉSORERIE	39,3	4,8	4,8

Annexe

Sommaire des notes annexes



NOTE N° 1	Déclaration de conformité	47
NOTE N° 2	Principes et méthodes	47
NOTE N° 3	Gestion des risques financiers	55
NOTE N° 4	Regroupements d'entreprises	59
NOTE N° 5	Division « balais pour automobile et électroménager » destinée à être cédée	61
NOTE N° 6	<i>Goodwill</i>	62
NOTE N° 7	Test de perte de valeur des actifs	63
NOTE N° 8	Immobilisations corporelles	64
NOTE N° 9	Titres de participation	64
NOTE N° 10	Stocks	65
NOTE N° 11	Clients et comptes rattachés	66
NOTE N° 12	Composition du capital	67
NOTE N° 13	Provisions et passifs éventuels	68
NOTE N° 14	Avantages du personnel	69
NOTE N° 15	Endettement net	72
NOTE N° 16	Justes valeurs	75
NOTE N° 17	Autres charges et produits non courants	76
NOTE N° 18	Information sectorielle	77
NOTE N° 19	Charges de personnel et effectifs	79
NOTE N° 20	Résultat opérationnel	79
NOTE N° 21	Produits financiers et charges financières	80
NOTE N° 22	Impôts	80
NOTE N° 23	Résultat par action	82
NOTE N° 24	Dividendes	82
NOTE N° 25	Contrats de location	82
NOTE N° 26	Information relative aux parties liées	83
NOTE N° 27	Engagements hors bilan	84
NOTE N° 28	Événements postérieurs à la clôture	85
NOTE N° 29	Arrêté des comptes	85

NOTE N° 1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Carbone Lorraine et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

La norme IFRS 7 et l'amendement IAS1, d'application obligatoire pour l'exercice 2007, ont conduit à fournir des informations additionnelles sur les instruments financiers et le capital du Groupe. Les autres normes et interprétations d'application obligatoire 2008 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés annuels.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date. Ils ont par ailleurs été préparés conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 comprennent à titre comparatif des données relatives aux exercices 2007 et 2006 retraitées selon les mêmes règles.

Les principes comptables décrits en note n° 2 et suivantes ont été appliqués pour l'établissement de l'information comparative et les comptes annuels 2008.

NOTE N° 2 Principes et méthodes

A - Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-Groupe significatifs sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

B - Présentation des états financiers

Le groupe Carbone Lorraine présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

B1 Compte de résultat

Compte tenu de la pratique et de la nature de son activité le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le coût des activités commerciales ou administratives, le coût de Recherche et Développement.

B2 Bilan

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3 Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5 les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs leur résultat est présenté en le distinguant des résultats des activités poursuivies et leurs flux de trésorerie sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie.

C - Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

À l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture, le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen excepté lorsque celui-ci n'est pas approprié.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D - Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

E - Couverture

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1 Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel (dans les rubriques « coûts des produits vendus » pour les couvertures matières et « autres charges et provisions d'exploitation » pour les couvertures de change) et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La valeur temps des couvertures est enregistrée en résultat opérationnel dans les « autres charges et provisions d'exploitation » ;
- les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2 Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;
- la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un *swap* permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un *swap* permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F - Immobilisations incorporelles

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les *goodwill*.

Les autres immobilisations incorporelles (relation clients, technologie) ayant une durée de vie finie sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.

F1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en *goodwill*.

Les *goodwill* sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe au 31 décembre 2008 sont au nombre de quatre :

- applications Électriques ;
- protection Électrique ;
- hautes Températures ;
- équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du Plan Stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital - WACC -) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note 6).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de *goodwill* constatées sont irréversibles.

F2 Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

F3 Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de Recherche et les frais de Développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

G - Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de cet actif.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- construction : 20 à 50 ans ;
- agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H - Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

I - Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 « Perte de valeur des actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Carbone Lorraine.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient

à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J - Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IFRS 7 « informations à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transition, les dépôts de garantie versés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les prêts et créances sont constatés au coût amorti.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les actifs courants comprennent les créances liées à l'exploitation valorisées au coût amorti et dépréciées lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

J1 Titres de participation

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers non courants classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives de développement, situation économique locale...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- **Capitaux propres** : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;
- **Endettement** : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- **Ventes externes** : le chiffre d'affaires de la Société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;
- **Résultat net** : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

J2 Autres actifs financiers non courants

Il s'agit de créances non liées à l'exploitation : conformément à IAS 39, elles sont constatées au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

K - Capital

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L - Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Lorsque la Société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

M - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

N - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

O - Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- tables de mortalité ;
- dates de départ à la retraite ;
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;

- taux de rendement des actifs de couverture ;
- taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ;
- et des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

O1 Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

■ au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé, et des paiements ;

■ au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :

- coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice),
- coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation »),

- rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme),
- écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

O2 Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

P - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration.

Q - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

R - Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

S - Information sectorielle

Conformément aux exigences de la norme IAS 14 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire. Le Groupe est actuellement organisé en 3 activités opérationnelles :

- **Systèmes et Matériaux Avancés** : applications du graphite pour process industriels à hautes températures et équipements anticorrosion ;
- **Applications Électriques** : balais et contacts électriques glissants pour moteurs industriels et diagnostic des dysfonctionnements dans les moteurs électriques industriels au niveau du contact entre les balais et le collecteur ;

Compte tenu de l'offre ferme d'achat reçue par le Groupe en janvier 2009 pour l'acquisition de sa division « Balais automobile et électroménager », les états financiers sont présentés conformément à la norme IFRS 5 (note n°5).

- **Protection Électrique** : fusibles et porte-fusibles utilisés pour la protection des équipements industriels et des semi-conducteurs de puissance, protégeant les personnes et les équipements.

Le Groupe représente son secteur secondaire en 5 secteurs géographiques : la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord, l'Asie et le reste du monde.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers consolidés.

T - Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

U - Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

V - Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêt des comptes. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et des hypothèses retenues.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêt des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Carbone Lorraine peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

- La note 5 est relative aux actifs nets destinés à être cédés et arrêtés ; la perte de valeur sur ces actifs a été calculée en comparant la valeur nette de ces actifs et passifs à la meilleure estimation de leur valeur de réalisation.
- Les notes 2-F1, 2-I et la note 7 sont relatives aux tests de dépréciation des *goodwill* et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.
- Les notes 13 et 14 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Carbone Lorraine. Dans la détermination de ces provisions, Carbone Lorraine a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- La note 22 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France et en Allemagne sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations reposent sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

W - Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS 8 « secteurs opérationnels » introduit la *management approach*. IFRS 8, qui deviendra obligatoire pour les états financiers 2009 du Groupe, requiert de décrire l'information sectorielle basée sur le reporting interne régulièrement analysé par le management opérationnel du Groupe pour permettre l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources. Actuellement, le Groupe présente l'information sectorielle selon ses secteurs d'activité et ses secteurs géographiques ;
- IAS 23 révisée confirme la capitalisation des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, construction ou production d'un actif qualifié et supprime la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt. Ces coûts sont considérés comme une part du coût d'acquisition de l'actif. Le Groupe constate déjà ses coûts d'emprunt directement attribuables dans le coût des actifs qualifiés ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation des clients en vertu desquels le client peut utiliser des crédits pour l'attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. IFRIC 13, qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers ;
- IAS 1 révisée « Présentation des États Financiers » (2007) introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. L'état du résultat global peut être présenté soit dans un état unique (comprenant à la fois le compte de résultat et toutes les variations de capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires dans un état unique), soit dans deux états comprenant un compte de résultat et un état séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global (« comprehensive income »). IAS 1 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers 2009 du Groupe, devrait avoir un impact significatif sur la présentation des états financiers consolidés. Le Groupe n'a pas encore choisi quelle sera la présentation pour ses états financiers consolidés 2009 ;
- Les amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » et IAS 1 « Présentation des États Financiers - Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation » prévoient que les instruments financiers assortis d'une option de vente à la juste valeur et les instruments qui imposent à une entité une obligation de remettre à un tiers une part de l'actif net de l'entité uniquement lors de la liquidation, soient classés en capitaux propres si certaines conditions sont remplies. Ces amendements qui seront obligatoires de façon rétrospective dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, ne devraient pas avoir d'impact sur ceux-ci ;
- IFRS 3 révisée (2008) « Regroupements d'entreprises » comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations du Groupe :
 - La définition d'une entreprise a été élargie ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises,
 - La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat,
 - Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus,
 - Toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en résultat,
 - Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.
 - IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ;
- IAS 27 amendée « États financiers consolidés et individuels » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle

soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci ;

- Les amendements à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions - Conditions d'acquisition des droits et annulations » clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, introduisent la notion de conditions autres que l'acquisition des droits, imposent que ces autres conditions soient reflétées dans la juste valeur à la date d'attribution et indiquent le traitement comptable des autres conditions et des annulations. Les amendements à IFRS 2 seront d'application obligatoire dans

les états financiers consolidés 2009 du Groupe, de façon rétrospective. Le Groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cet amendement ;

- IFRIC 14 (IAS 19 « avantages du personnel » - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction) clarifie la date à laquelle les remboursements ou les diminutions de cotisations futures relatifs aux actifs d'un régime à prestations définies sont considérées comme disponibles et donne des précisions sur l'impact de l'obligation d'un financement minimum (OFM) sur ces actifs. L'interprétation traite également le point de savoir quand une OFM peut générer un passif. IFRIC 14 sera applicable pour le Groupe dans les états financiers 2009, de façon rétrospective. Le Groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cette interprétation.

NOTE N° 3 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de liquidité ;
- risque de taux ;
- risque matières ;
- risque de change ;
- risque crédit.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Risque de Liquidité

Carbone Lorraine dispose de quatre contrats significatifs de financement :

- un crédit de 350 millions de dollars US mis en place en juillet 2008 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages plus une marge fixe ;

- un crédit de 500 M RMB mis en place en septembre 2008 d'une maturité de 3 ans pour 350 M RMB et d'1 an pour 150 M RMB, syndiqué auprès d'un pool bancaire international, destiné à financer les activités du groupe Carbone Lorraine en Chine ;
- une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) finalisée en novembre 2007 remboursable par tiers de 2012 à 2014, soit d'une durée moyenne de 6 ans. Le taux d'intérêt payé est le taux Euribor 3 mois plus une marge fixe. Cette marge est négative du fait de la vente des bons ;
- un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des *swaps* de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar plus une marge.

En millions d'euros	Montant	Utilisation au 31 déc. 2008	Taux d'utilisation au 31 déc. 2008	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué (350 M\$ signé en juillet 2008)	251,5	178,7	71 %	0,0	251,5	0,0
Crédits confirmés Chine (500 M RMB + 16 M\$ BNPP)	64,6	52,0	80 %	27,8	36,8	0,0
Dettes hybrides (OBSAAR + divers)	42,6	42,6	100 %	0,0	29,6	13,0
Placements privés américains tranche A	33,4	33,4	100 %	6,7	26,7	0,0
Placements privés américains tranche B	14,4	14,4	100 %	0,00	8,6	5,8
Autres	6,2	6,2	100 %	0,0	6,2	0,0
TOTAL	412,7	327,3	79 %	Échéance moyenne (année) = 4,3		

En millions d'euros	Utilisation au 31 déc. 2008	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			1-6 Mois	6-12 Mois	Supérieur à 1 an
TIRAGES					
Crédit syndiqué	178,7	179,0	179,0		
Crédits confirmés Chine	52,0	52,3	52,3		
Dettes hybrides	42,6	46,3	0,7	0,7	44,9
Placements privés américains tranche A	33,4	34,5	6,9	0,2	27,4
Placements privés américains tranche B	14,4	15,1	0,1	0,1	14,9
Autres	6,2	6,2	0,8	0,0	5,4
TOTAL	327,3	333,4	239,8	1,0	92,6

Risque de Taux

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière de Carbone Lorraine et consiste en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Dans ces *swaps* la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des *swaps* a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente aux

placements privés américains. L'amortissement de ces *swaps* est le reflet de l'amortissement des placements privés américains. Au 31 décembre 2008 les *swaps* ont un nominal total de 66,5 millions de dollars US.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 50 millions de dollars US. Ces *swaps*, qui ont une durée de 3 ans, ont pour échéance mai 2009. Dans ces *swaps* la Société paie un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Le Carbone Lorraine SA).

En millions d'euros	Montant	Taux reçu	Taux payé	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans
Swap	33,4	5,63 %	Libor + marge	6,7	26,7	
Swap	14,4	6,35 %	Libor + marge		8,6	5,8
Swap	35,9	Libor USD 3 mois	4,6325 %	35,9		
TOTAL	83,7			42,6	35,3	5,8

En millions d'euros		Flux de trésorerie attendus	Échéances		
SWAP	MTM*		inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Actif	2,9	3,8	1,1	2,5	0,2
Passif	(0,5)	(0,6)	(0,6)	0,0	0,0

* Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Risque Matières

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc. Le cuivre et l'argent sont les deux métaux représentant des montants d'achats significatifs (supérieurs à 10 M€) pour le groupe Carbone Lorraine. Différentes techniques de couvertures comme des indexations sur les prix d'achats, des indexations des prix de vente ou des couvertures bancaires sont appliquées.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de

propositions faites par la Direction financière et la Direction des achats de Carbone Lorraine et consiste en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme ou d'achat de tunnels à prime nulle.

Environ 70 % des risques de prix sur le cuivre et 80 % des risques de prix sur l'argent peuvent être couverts par couvertures bancaires.

En ce qui concerne les quantités 2009, 50 % des tonnages couvrables en cuivre et 50 % de ceux en argent ont été couverts.

Impacts des couvertures matières

En millions d'euros	Impact Bilan à fin 2008	Impact Résultat 2008	Sensibilité de l'impact en capitaux propres à une hausse de 5 %
Cuivre	(2,2)	(1,2)	0,1
Argent	0,0	0,2	0,1

La sensibilité a été calculée sur la base des cours de valorisation de nos opérations de change au 31 décembre 2008.

Risque de change

La politique de gestion du risque de change est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière.

Elle consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir les risques de change dès la prise de commande ou de couvrir un budget annuel. Le principal risque de change concerne les flux intra-Groupe.

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de les souscrire en monnaie locale. En ce qui concerne la maison mère, les emprunts en devises étrangères sont adossés à des prêts dans les mêmes devises à ses filiales.

À des fins de consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée, et leur bilan au taux de change de fin de période. L'effet de ces conversions peut être significatif. Le principal impact concerne l'effet de la variation du cours du dollar américain sur les fonds propres et sur la dette du Groupe.

Le Groupe n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger.

Le résultat opérationnel courant du Groupe est exposé aux fluctuations de change principalement par effet de conversion des résultats des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro. L'exposition principale est sur le dollar US. Une baisse du dollar US de 10 % par rapport à la moyenne constatée de janvier à décembre 2008 aurait eu un impact de conversion de - 3,7 M€ sur le résultat opérationnel courant du Groupe.

Sauf cas particuliers et non significatifs, les couvertures sont centralisées au niveau de la maison mère. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies. La valorisation des couvertures est détaillée ci-dessous.

Risques EUR/Devises

Risques (exprimés en millions d'euros)	JPY	USD	KRW	GBP	RMB
Créances	2,9	4,2	0,0	(0,9)	(1,2)
Dettes	(0,7)	1,5	0,0	(1,1)	(0,7)
Position bilantielle	3,6	2,7	0,0	0,3	(0,5)
Risque 2008 hors bilan	10,9	6,7	4,1	(8,3)	(7,5)
Couvertures en cours au 31/12/08	(14,5)	(6,9)	(0,8)	0,0	0,0
Position nette	0,0	2,5	3,3	(8,0)	(8,0)
Impact en Euro d'une baisse de l'euro de 5 %*	0,0	0,1	0,2	(0,4)	(0,4)

* Les sensibilités ont été calculées sur la base des cours des devises au 31 décembre 2008.

Risques USD/Devises

Risques (exprimés en millions d'euros)	GBP	JPY	KRW	RMB
Créances	0,0	1,3	0,0	(2,4)
Dettes	0,0	(2,7)	(0,8)	(3,0)
Position bilantielle	0,0	3,9	0,8	0,6
Risque 2008 hors bilan	(16,4)	2,2	8,2	(3,2)
Couvertures en cours	0,0	(5,3)	0,0	0,0
Position nette	(16,4)	0,8	9,0	(2,6)
Impact en Euro d'une baisse de l'USD de 5 %*	(0,9)	0,0	0,5	(0,1)

* Les sensibilités ont été calculées sur la base des cours des devises au 31 décembre 2008.

Comptabilisation à fin 2008 des opérations de change

Mtm* (exprimé en millions d'euros)	31 déc. 2008	
Mark-to-market des couvertures de change	Capitaux propres	0,4
	Autres éléments financiers du RO	(0,3)
Autres couvertures de change	Pertes et gains de change	(0,3)

* Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Impacts futurs en résultat des opérations de change comptabilisées à fin 2008

(Exprimés en millions d'euros)	Mark-to-market des dérivés de change en capitaux propres	Impact en Résultat	
		inférieur à 6 mois	supérieur à 6 mois
CHANGE			
Actif	1,1	0,7	0,4
Passif	(0,7)	(0,7)	0,0

Flux de trésorerie futurs sur les opérations de change comptabilisées à fin 2008

CHANGE (en millions d'euros)	MTM	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 1 an	supérieur à 1 an
Actif	1,0	1,1	0,7	0,4	0
Passif	(1,2)	(1,2)	(1,1)	(0,1)	0

Les couvertures de change sont ajustées aux sous-jacents et il n'y a donc pas de décalage entre leurs maturités.

Risque crédit

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la Société est faible grâce à la diversification du portefeuille. En effet, les 10 clients les plus importants représentent 95 millions d'euros de chiffre d'affaires avec le Groupe.

Le Groupe a mis en place un programme d'assurance crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés américaines et françaises pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients, les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

Gestion du capital

Au 31 décembre 2008, le capital de Carbone Lorraine est de 28 594 426 euros divisé en 14 297 213 actions de 2 euros de nominal chacune. Le nombre de droits de vote est de 14 237 692, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote.

Au 31 décembre 2008, Carbone Lorraine était détenu pour 28 % par environ 30 000 actionnaires individuels, pour 35 % par des actionnaires institutionnels français et pour 35 % par des actionnaires institutionnels d'autres nationalités. À fin 2008 0,3 % du capital est détenu dans le cadre d'un contrat de liquidités approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et confié à Exane en tant que prestataire de service indépendant.

Les salariés du Groupe possèdent 1,5 % du capital auxquels s'ajoutent les options de souscription qui représentent, si elles étaient totalement levées, 2,7 % du capital actuel. Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe.

De ce fait le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre une politique d'actions gratuites qui a pour objet de fidéliser les jeunes managers du Groupe. Les bénéficiaires des attributions d'actions gratuites sont différents des bénéficiaires d'options de souscription d'actions. L'exercice des actions est conditionné à leur présence dans le Groupe en fin de période d'acquisition. Fin 2008 le nombre d'actions gratuites existantes (en tenant compte des annulations) est de 67 378, représentant 0,4 % du capital actuel.

En décembre 2008, le Groupe a émis 2 500 000 Bons d'Émission d'Actions (BEA) au profit de la Société Générale dans le cadre d'un Programme d'augmentation de capital par exercice d'options (PACEO) approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2008. Les BEA ont été souscrit par la Société Générale le 17 décembre 2008. Ils pourront être exercés, sur demande de Carbone Lorraine, pendant 2 ans par tranches correspondant à un nombre maximal de 400 000 actions par tranche. Le nombre total d'actions éventuellement émises à la fin des deux ans ne dépasserait pas 2,5 millions, soit 17,5 % du capital avant émission. Pour chaque tranche le cours d'émission serait fonction du cours de l'action du moment diminué d'une décote maximale de 10 %.

Le Groupe n'a pas eu jusqu'à présent de démarche de rachat d'actions car il réserve sa trésorerie à sa politique d'acquisitions ciblées.

Durant l'exercice le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

NOTE N° 4 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises relatifs à l'exercice 2008

■ Début avril 2008, Carbone Lorraine a finalisé sa première acquisition en Chine en achetant 100 % des titres de la société XIANDA, société chinoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie en acier et inox destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie.

Le prix d'achat et le *goodwill* s'appuient sur les synergies générées par ce rapprochement, et en particulier :

- sur le renforcement pour Carbone Lorraine de sa base industrielle en Chine complétant les sites anticorrosion déjà existants en augmentant significativement sa capacité de production,
- sur la complémentarité des compétences de Carbone Lorraine et de Xianda. Cette acquisition permettra d'enrichir l'offre de Carbone Lorraine qui repose notamment sur un savoir-faire réputé dans les équipements en métaux nobles.

Xianda, de son côté, possède une expertise reconnue dans les équipements de très grande taille en acier et inox,

- sur le renforcement de la présence de Carbone Lorraine sur le marché en forte croissance de l'acide acétique et sur la pénétration du marché de la pétrochimie, consolidant les positions de leadership de Carbone Lorraine,
- sur l'amélioration de la compétitivité de Carbone Lorraine qui va faire profiter l'ensemble de ses entités d'un approvisionnement en acier et inox aux meilleurs coûts, la Chine étant devenue le plus gros producteur mondial de ces matériaux.

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de croissance rentable de Carbone Lorraine, fondée sur un renforcement des positions en Asie et un leadership affirmé sur tous ses marchés.

La juste valeur des actifs et passifs de cette acquisition est en cours d'évaluation, l'affectation initiale du *goodwill* n'a pu être achevée avant la clôture annuelle et le sera avant avril 2009.

- Début août 2008, Carbone Lorraine a acquis la société canadienne R-Theta Thermal Solutions Inc, acteur important du refroidissement à air pour l'électronique de puissance en Amérique du Nord.

Le prix d'achat et le *goodwill* s'appuient sur les synergies générées par ce rapprochement, et en particulier :

- sur le développement de synergies de gamme et de réseau entre les deux sociétés, Carbone Lorraine - au travers de sa division Protection Électrique - devenant le leader mondial du refroidissement de l'électronique de puissance. L'atteinte du seuil critique va, par ailleurs, permettre un développement accéléré en Asie,
- sur la très grande complémentarité des gammes de produits alliant les technologies de refroidissement par air à haute performance et les technologies encore plus sophistiquées de refroidissement par eau,
- sur le renforcement au niveau mondial de la présence technico-commerciale, notamment auprès des constructeurs d'équipements électriques et électroniques (OEM).

Cette acquisition ciblée, fortement créatrice de valeur, s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie de croissance rentable de Carbone Lorraine, qui repose sur l'efficacité énergétique, l'innovation et la croissance en Asie.

La juste valeur des actifs et passifs de cette acquisition est en cours d'évaluation, l'affectation initiale du *goodwill* n'a pu être achevée avant la clôture annuelle et le sera avant août 2009.

- Carbone Lorraine a poursuivi courant 2008 le renforcement de sa position mondiale sur le segment de la Moyenne Tension à travers la reprise de l'activité de fusibles d'Areva T&D, destinée au marché porteur du transport et de la distribution d'électricité.

Cette acquisition, qui s'inscrit dans la même ligne stratégique que la reprise fin 2007 de l'activité de fusibles Moyenne Tension de General Electric en Amérique du Nord, permet au groupe de devenir le n° 2 mondial des fusibles Moyenne Tension, dans son ensemble, comme sur le segment des normes allemandes et françaises.

L'activité historique de fusibles d'Areva T&D, générant un revenu récurrent d'environ 3 millions d'euros, sera dynamisée en intégrant le réseau commercial mondial et en bénéficiant du savoir-faire industriel d'un spécialiste de la Protection Électrique.

Ce mouvement, effectif en date du 1^{er} septembre 2008, renforce notre position, en Europe et en Asie principalement, sur un des segments en plus forte croissance du métier des fusibles, la norme allemande DIN se développant rapidement sur certaines zones géographiques clefs comme la Chine.

Ces acquisitions s'inscrivent dans la politique d'accélération de la croissance de Carbone Lorraine, notamment par un développement des activités de Protection Électrique et de Systèmes et Matériaux Avancés.

L'actif net acquis lors de ces transactions, et le *goodwill* consécutif, sont présentés ci-dessous :

En millions d'euros	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Juste valeur de l'actif net
Actifs immobilisés	2,7	0,0	2,7
Autres Actifs	8,7	0,0	8,7
Passifs non courants	(0,8)	0,0	(0,8)
Passifs courants	(8,0)	6,9	(1,1)
Actif Net	2,6	6,9	9,5
<i>Goodwill</i>			20,8
TOTAL DES ACQUISITIONS			30,3
Dont :			0,0
Prix d'acquisition versé en numéraire			30,3

Les ajustements de juste-valeur concernent les fournisseurs d'actifs immobilisés, liés au transfert d'actifs, payés par le Groupe après l'acquisition.

La contribution au résultat net de Carbone Lorraine de ces acquisitions s'élève à 1,7 million d'euros. L'impact de ces acquisitions est une augmentation de la trésorerie nette (hors prix d'acquisition) du Groupe de (0,4) million d'euros.

En année pleine, la contribution au chiffre d'affaires de ces acquisitions (R-Theta, Xianda et l'activité de fusibles Areva) s'élèverait à 26,8 millions d'euros et le résultat net à 2,8 millions d'euros.

NOTE N° 5 Division « balais pour automobile et électroménager » destinée à être cédée

Courant janvier 2009, le Groupe a reçu du fonds d'investissement américain MidMark Capital une offre ferme d'achat de sa division « balais et porte-balais pour automobile et électroménager », portant sur l'acquisition :

- des fonds de commerce « balais pour automobile et électroménager » des sociétés :
 - CL Applications Électriques (Amiens),
 - Deutsche Carbon AG (Allemagne),
 - Carbono Lorena (Brésil),
 - Dietrich GmbH (Allemagne),
 - Carbone Kirkwood (US),
 - Carbone of America Industries Corp. (US).
- des titres des sociétés :
 - AVO SA (France),
 - SCEET (Tunisie),
 - Carbone Lorraine Madras (Inde),
 - AVO Kunshan (Chine) - société non consolidée,
 - Carbono Lorena de Mexico (Mexique) - société non consolidée.

En conséquence, le groupe d'actifs concernés a été présenté et évalué en application de la norme IFRS 5 « actifs non courants

détenus en vue de la vente et activités abandonnées » à compter du 31 décembre 2008.

Compte tenu des modalités de cession envisagées :

- la trésorerie et l'endettement des actifs et passifs cédés ont été exclus des états financiers ci-dessous ; par voie de conséquence, le coût de la dette a été exclu du compte de résultat,
- les entités françaises, allemandes et nord américaines font partie de groupes d'intégration fiscale locaux ; aucun impôt n'a été calculé sur ces sociétés, leur résultat bénéficiant directement à la société mère. Les sociétés brésilienne et indienne ne présentent pas d'impôts significatifs dans leurs comptes,
- les pertes de valeur figurant dans le bilan concernent les actifs nets destinés à être cédés ou arrêtés ; elles ont été calculées en comparant la valeur nette de ces actifs et passifs à leur valeur de réalisation. Les pertes de valeur s'élèvent en conséquence à 17,8 millions d'euros.

Conformément à la norme, les actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés sont présentés sur une ligne distincte du bilan du Groupe.

Ci-dessous sont présentés les comptes des activités destinées à être cédées ou arrêtées incluant les activités temporairement maintenues, mais étroitement liées à la cession et destinées à être arrêtées.

Bilan des activités cédées ou arrêtées IFRS 5

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Total au 31 déc. 2008
- Stocks	10,1
- Clients et comptes rattachés	10,9
- Autres créances d'exploitation	3,1
Actifs détenus en vue de leur cession ou arrêt	24,1

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Total au 31 déc. 2008
- provisions non courantes	0,3
- Avantages du personnel	1,9
- Fournisseurs et comptes rattachés	7,8
- Autres passifs d'exploitation	4,5
- Passifs divers	0,5
Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession ou arrêt	15,0
Actif net en cours de cession ou arrêt	9,1

Compte de résultat des activités cédées ou arrêtées IFRS 5

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Chiffre d'affaires	70,4	80,2
Coûts des produits vendus	(66,3)	(71,6)
Marge brute totale	4,1	8,6
Charges commerciales	(3,7)	(3,7)
Frais administratifs centraux et de recherche	(6,3)	(6,3)
Éléments financiers du résultat opérationnel	(0,7)	(0,3)
Résultat opérationnel courant	(6,6)	(1,7)
Charges et produits non courants	(2,8)	(1,5)
Perte de valeur	(17,8)	(20,2)
Résultat opérationnel	(27,2)	(23,4)
Résultat financier	0,0	0,0
Résultat courant avant impôt	(27,2)	(23,4)
Impôts courants et différés	0,0	0,0
Résultat net des activités cédées ou arrêtées	(27,2)	(23,4)
Résultat net par action des activités destinées à être cédées et arrêtées :		
- Résultat de base par action (euros)	(1,91)	(1,65)
- Résultat dilué par action (euros)	(1,86)	(1,60)

NOTE N° 6 *Goodwill*

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	164,9	176,7
Acquisitions	20,8	18,3
Autres mouvements	(5,6)	3,7
Écarts de conversion	1,1	(13,6)
Perte de valeur		(20,2)
Valeur nette comptable fin de période	181,2	164,9
Valeur brute fin de période	181,2	185,1
Cumul pertes de valeur fin de période		(20,2)

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007 Valeur nette	Mouvements 2008			31 déc. 2008 Valeur nette
		Acquisition	Autres Mouvements	Écart de conversion	
Équipements anticorrosion	56,5	13,0		1,4	70,9
Hautes températures	25,7	0,1		(1,9)	23,9
Applications Électriques	12,5			(0,7)	11,8
Protection Électrique	70,2	7,7	(5,6)	2,3	74,6
TOTAL	164,9	20,8	(5,6)	1,1	181,2

Les autres mouvements de (5,6) millions d'euros concernent essentiellement l'affectation définitive du *goodwill* de l'activité fusibles moyenne tension de General Electric acquise en décembre 2007. La relation clientèle a été évaluée à 4,2 millions d'euros et la technologie à 1,4 millions d'euros.

La perte de valeur constatée en 2007 concerne la totalité des *goodwills* de l'activité balais pour automobile et électroménager reclassés en IFRS 5 (note n°5).

NOTE N° 7 Test de perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2008.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Suite à l'application de la norme IFRS 5, les flux et actifs du périmètre en cours de cession relatif aux balais pour automobile ont été exclus de l'UGT Applications Électriques.

Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2008 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- taux d'actualisation après impôt de 8 % ;
- taux de croissance à l'infini de 4 % pour l'UGT Équipements Génie Chimique, de 2 % pour l'UGT Applications Électriques et de 3 % pour le reste des activités ;

- un taux d'impôt normatif de 34 %.

Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un test de sensibilité a été effectué en dégradant dans le premier cas le taux de croissance à l'infini de 1 point, et dans le deuxième cas en augmentant le taux d'actualisation après impôts de 1 point par rapport à l'hypothèse retenue, ceci dans chacune des UGT. Les tests de sensibilité ne remettent pas en cause les résultats obtenus.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié, toutefois les dégradations de l'environnement économique apportent un facteur d'incertitude dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie utilisées et dans les valorisations obtenues.

NOTE N° 8 Immobilisations corporelles

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel, installations techniques et autres immobilisations	Autres	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2007	30,0	25,5	71,3	20,3	147,1
Acquisitions	0,3	4,9	23,2	38,2	66,6
Mises hors service et sorties	(0,7)	(2,4)	(2,2)	(0,3)	(5,6)
Amortissements	(0,1)	(2,9)	(20,5)	-	(23,5)
Écarts de conversion	(0,1)	(1,7)	(4,1)	(1,2)	(7,1)
Variation de périmètre	2,6	(0,4)	6,1	20,2	28,5
Autres mouvements	(0,2)	11,0	45,6	(55,2)	1,2
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	31,8	34,0	119,4	22,0	207,2
Valeur brute au 31 décembre 2007	32,7	81,1	342,7	22,0	478,5
Cumul des amortissements au 31 décembre 2007	(0,9)	(47,1)	(221,5)		(269,5)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2007	0,0	0,0	(1,8)		(1,8)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2008	31,8	34,0	119,4	22,0	207,2
Acquisitions	0,1	8,0	28,6	22,8	59,5
Mises hors service et sorties		0,1	(0,4)	(0,1)	(0,4)
Amortissements	(0,1)	(2,4)	(24,2)		(26,7)
Écarts de conversion	(0,8)	1,7	5,2	0,9	7,0
Variation de périmètre		(1,4)	1,1		(0,3)
Activités destinées à être cédées / arrêtées	(0,1)	(0,5)	(8,6)	(1,2)	(10,4)
Autres mouvements	0,0	(0,3)	14,7	(15,3)	(0,9)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2008	30,9	39,2	135,8	29,1	235,0
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	31,8	87,2	328,0	29,1	476,1
CUMUL DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2008	(0,9)	(48,0)	(192,2)		(241,1)
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008					0,0

NOTE N° 9 Titres de participation

En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Valeur brute comptable	79,3	19,3
Pertes de valeur	(10,2)	(11,2)
VALEUR NETTE COMPTABLE	69,1	8,1

L'augmentation des titres de participation correspond essentiellement à la création en juillet 2008 de la société Fuses and Switchgear détentrice de la joint venture Mingrong et à l'acquisition en décembre 2008 de 60 % du capital de la société écossaise Calcarb. Ces entités n'ont pas été consolidées au 31 décembre 2008 en l'absence de comptes disponibles. Sur les bases de données estimées, l'impact de leur consolidation sur les comptes du Groupe aurait été de 3 % sur le total bilan, de

moins de 1 % sur le chiffre d'affaires et n'est pas significatif sur le résultat. Ces entités seront consolidées en 2009 dès mise en place des processus nécessaires.

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 31 décembre 2008 concernent essentiellement la Turquie, l'Argentine, le Mexique, Singapour et la Grèce.

Les principales participations sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>			
Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
Calcarb (Écosse)	60	49,0	49,0
Fuses & Switchgear (Chine)	100	13,1	13,1
Carbone Lorraine Sanayi Urünleri A.S (Turquie)	100	5,0	1,0
Carbone Lorraine Argentina SA	100	3,7	0,8
Carbono Lorena de Mexico SA	100	2,2	0,6
Fusetech (Hongrie)	50	1,3	1,3
Carbone Lorraine Holding (Singapour)	100	1,1	0,1
Nortroll (Norvège)	34	0,8	0,5
Clisa (Mexique)	49	0,6	0,6
Carbone Lorraine Grèce	100	0,6	0,3
Ferraz Electric Protection Hinode (Chine)	100	0,7	0,7
Carbone-Lorraine Chile (Chili)	100	0,2	0,2
GMI Metaullics (États-Unis)	25	0,2	0,2
Carbone Lorraine Maroc	100	0,2	0,2
Ferraz Shawmut Kunshan (Chine)	100	0,1	0,1
Carbone Lorraine de Colombia SA	80	0,1	0,1
Le Carbone Materials KK (Japon)	49	0,1	0,1
Autres participations		0,3	0,2
TOTAL		79,3	69,1

Hors Mingrong et Calcarb, le chiffre d'affaires cumulé et le bénéfice net cumulé sur la base des comptes sociaux (non encore audités) des principales participations sont respectivement d'environ 50,4 millions d'euros (42,7 millions d'euros en 2007) et 0,7 million d'euros (1,8 million d'euros en 2007).

Leur incidence sur les comptes consolidés n'est pas significative : le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de ces sociétés représenterait environ 14,0 millions d'euros (14,4 millions d'euros en 2007) soit 2,1 % (2,3 % en 2007) du chiffre d'affaires consolidé total après élimination des flux internes.

NOTE N° 10 Stocks

En millions d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Matières premières et autres approvisionnements	80,5	72,7
Produits en cours de production	50,6	46,1
Produits finis	44,3	41,4
Valeur comptable des stocks	175,4	160,2
Pertes de valeur	(9,5)	(9,7)
VALEUR NETTE COMPTABLE DES STOCKS	165,9	150,5

Les stocks nets ont augmenté de 15,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 dont (17,3) sont dus aux actifs destinés à être cédés reclassés sur une ligne spécifique, 5,3 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre ; à périmètre et taux de change

constants, les stocks sont en hausse de 27,4 millions d'euros (+18,2 %), hausse liée principalement à la progression de l'activité et à la constitution de stocks dans le cadre des facturations à venir sur 2009 en équipements anticorrosion.

NOTE N° 11 Clients et comptes rattachés

En millions d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Créances clients brutes	124,4	133,5
Pertes de valeur	(3,4)	(4,8)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	121,0	128,7

Les clients nets ont diminué de (7,7) millions d'euros au 31 décembre 2008 dont (1,2) millions d'euros sont dus à des effets de change, (10,9) aux actifs destinés à être cédés reclassés sur une ligne spécifique et 2,1 millions d'euros sont dus à des effets de

périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les clients sont en hausse de 2,3 millions d'euros (+1,8 %).

Fin 2008, les retards de paiement représentent 8,8 % des comptes clients contre 8,7 % fin 2007.

Les antériorités des créances clients au 31 décembre sont les suivantes :

En millions d'euros	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	110,8	(0,4)	119,1	(1,6)
Créances échues 0 à 30 jours	7,6	(0,2)	6,9	(0,1)
Créances échues 31 à 120 jours	3,6	(0,5)	4,3	(0,3)
Créances échues 121 jours à 1 an	0,8	(0,7)	0,8	(0,5)
Créances échues supérieures à 1 an	1,6	(1,6)	2,4	(2,3)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	124,4	(3,4)	133,5	(4,8)

Les mouvements concernant les pertes de valeur sur les créances clients sont les suivants :

En millions d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Pertes de valeur au 1 ^{er} janvier	(4,8)	(5,7)
Dotation/ reprise annuelle	1,4	0,9
Pertes de valeur au 31 décembre	(3,4)	(4,8)

Les provisions sur créances sont considérées client par client par chacune des entités en fonction des procédures en cours.

NOTE N° 12 Composition du capital

<i>En nombre d'actions (sauf mention contraire)</i>	<i>Actions ordinaires</i>
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2008	14 280 735
Augmentation de capital (<i>en millions d'euros</i>)	0,0
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	14 297 213
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	14 297 213
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (<i>en euros</i>)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	59 521

Le nombre de droits de vote est de 14 237 692 après déduction des 59 521 titres auto-détenus par la Société au 31 décembre 2008.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et au personnel et restant à lever sont au nombre de 384 867 en tenant compte des options annulées.

Deux plans d'attribution d'actions gratuites ont été accordés aux membres de l'organe de direction et au personnel sur les exercices 2005 et 2006 ; les nombres d'options attribuées sont respectivement de 30 900 et 16 478.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été accordé au personnel lors du conseil d'administration du 26 février 2008 ; le nombre d'actions à exercer s'élève à 19 800.

Par ailleurs, aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni aucune garantie de cours n'a concerné les titres de l'émetteur au cours des trois dernières années. L'émetteur n'a en outre engagé aucune opération de ce type à l'égard d'autres sociétés pendant la même période.

Au titre des paiements fondés sur des actions, les plans suivants, postérieurs au 7 novembre 2002, ont été évalués conformément à IFRS 2 :

- deux plans d'options de souscription d'actions attribués le 14 mai 2003, et le 25 juillet 2007. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces options sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'Administration. Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil d'administration offre régulièrement à des cadres du Groupe la possibilité de souscrire à des actions, sous condition d'atteinte d'objectifs, en particulier de croissance du BNPA ;
- trois plans d'attribution d'actions gratuites attribués le 30 juin 2005, le 28 juin 2006 et le 26 février 2008. Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil d'administration attribue depuis 2006 des actions gratuites à de jeunes managers qu'il veut fidéliser. De ce fait, la seule condition est la présence aux effectifs du Groupe à une échéance déterminée.

Les caractéristiques et les hypothèses prises en compte pour l'évaluation des plans sont les suivantes :

Caractéristiques / Hypothèses	Plan 2003 Options de souscription	Plan 2005 Actions gratuites	Plan 2006 Actions gratuites	Plan 2007 Options de souscription	Plan 2008 Actions gratuites
Date d'attribution	14/05/2003	30/06/2005	28/06/2006	25/07/2007	26/02/2008
Date de disponibilité	14/05/2007	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2011	26/02/2011
Date d'expiration	13/05/2013	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2017	26/02/2011
Prix d'exercice ajusté (en euros)	21,20 €	0,00 €	0,00 €	57,24 €	0,00 €
Cours de l'action à la date d'attribution ajusté	22,07 €	39,25 €	40,07 €	56,44 €	29,63 €
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	5,5	2	2	5,5	3
Volatilité	40,60 %	39,90 %	37,00 %	30,90 %	N/A
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	2,40 %	1,30 %	1,60 %	1,90 %	2,30 %
Taux sans risque	3,43 %	2,68 %	3,86 %	4,44 %	N/A
Période d'exercice (en nombre d'années)	4	2	2	4	3
Durée de blocage (en nombre d'années)	0	2	3	0	2
Nombre d'options/actions attribuées ajusté	130 163	42 700	17 975	165 000	20000
Taux d'annulation annuel estimé fin 2004	1,70 %				
Taux d'annulation annuel estimé fin 2005	1,70 %	1,70 %			
Taux d'annulation annuel estimé fin 2006	1,50 %	0,80 %	1,50 %		
Taux d'annulation annuel estimé fin 2007	Fin du plan	Fin du plan	1,50 %	1,50 %	
Taux d'annulation annuel estimé fin 2008	Fin du plan	Fin du plan	1,50 %	1,50 %	1,50 %
% d'actions / options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance	66,70 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2005	81 023	30 945			
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2006	81 685	31 515	17 440		
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2007	82 089	30 900	17 440	155 321	
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2008	82 089	30 900	16 478	155 321	19 113
Valorisation des options/actions	7,80 €	37,30 €	38,80 €	16,80 €	27,68 €
Valorisation en % du cours à l'attribution	35,50 %	94,90 %	96,90 %	29,80 %	93,40 %

Au titre de ces plans dénoués en actions, une charge de 0,9 million d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (0,9 million d'euros en 2007).

NOTE N° 13 Provisions et passifs éventuels

En millions d'euros	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provision pour restructuration	0,1	0,1	0,1	0,9
Provision pour litiges	42,7	2,8	45,0	0,3
Autres provisions	0,4	0,1	0,6	0,3
TOTAL	43,2	3,0	45,7	1,5

Courant et non courant	2008	Constitutions	Emplois	Autres	IFRS 5	Écart de conversion	2007
Provision pour restructuration	0,2		(0,8)				1,0
Provision pour litiges	45,5	1,3	(0,5)			(0,6)	45,3
Autres provisions	0,5	0,2	(0,4)	0,1	(0,3)		0,9
TOTAL	46,2	1,5	(1,7)	0,1	(0,3)	(0,6)	47,2

Au 31 décembre 2008, les provisions pour litiges couvrent :

- l'intégralité de l'amende infligée au Groupe par l'administration européenne (43 millions d'euros),
- les procès civils aux États-Unis (1,7 million d'euros),
- et un litige avec le Department of Commerce US pour 0,9 million d'euros concernant des licences d'exportation.

Concernant la procédure européenne, le tribunal a confirmé en appel la première décision. Le Groupe a intenté en décembre 2008 un appel auprès de la Cour de Justice de la Communauté Européenne. La provision correspondante est donc classée en provision non courante. Nous rappelons que, en garantie de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes, le Groupe a effectué en 2005 une avance de 20 millions d'euros sur un compte bloqué auprès de la Commission européenne, comptabilisée en autres actifs financiers non courants.

Concernant les procès civils aux États-Unis, la provision s'élève à 1,7 million d'euros destinés à couvrir :

- d'une part, les actions intentées au niveau fédéral par certains clients équipementiers automobile qui sont sorties de la procédure de *class action* fédérale et ont introduit une demande d'indemnisation spécifique des clients *opt-out*. Le Groupe estime que cette action est sans fondement juridique. Cette appréciation est étayée par une décision du 9 août 2007 du juge américain rejetant la recevabilité juridique de la demande en ce qui concerne le cartel mondial, limitant ainsi l'action des clients *opt-out* aux ventes aux États-Unis. Cette décision les a conduits à intenter une action en Angleterre. Le Groupe estimant les arguments des clients *opt-out* non fondés, a donc maintenu la provision au niveau initial résultant de l'accord transactionnel d'août 2004,
- d'autre part une action civile spécifique à l'État de Californie.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin 2008.

NOTE N° 14 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Carbone Lorraine constituent des régimes à prestations définies et sont situés aux États-Unis (31 % des engagements), au Royaume-Uni (22 % des engagements), en France (21 % des engagements) et en Allemagne (13 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2008, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. La charge au 31 décembre 2008 a été estimée sur les mêmes bases.

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2008	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	5,35 %	4,0 %/4,25 %	2,5 %	2,0 %
Allemagne	5,35 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	6,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	6,0 %	6,75 %	3,75 %	3,0 %

2007	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	5,25 %	4,0 %/4,25 %	2,5 %	2,0 %
Allemagne	5,25 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	6,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	6,0 %	6,75 %	3,75 %	3,0 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés

	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dette actuarielle (engagement)	94,7	98,1
Valeur des actifs de couverture	(44,2)	(58,3)
Écarts actuariels non comptabilisés	(14,1)	2,4
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,5)	(1,5)
MONTANT NET COMPTABILISÉ	34,9	40,7

Engagements nets du Groupe au 31 décembre 2008 par zone géographique

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2008
Dette actuarielle (engagement)	19,5	12,6	29,5	20,9	12,2	94,7
Valeur des actifs de couverture	(4,5)		(16,7)	(16,7)	(6,3)	(44,2)
Écarts actuariels non comptabilisés	(0,7)	0,7	(8,0)	(3,7)	(2,4)	(14,1)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,2)		(0,3)			(1,5)
MONTANT NET COMPTABILISÉ	13,1	13,3	4,5	0,5	3,5	34,9

Évolution des engagements du Groupe

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2007	20,3	14,3	23,9	26,0	13,6	98,1
Montants versés	(3,0)	(1,1)	(0,8)	(0,6)	(1,0)	(6,5)
Charges comptabilisées	1,8	0,9	2,9	1,6	1,3	8,5
Écart de change			1,6	(6,3)	(1,3)	(6,0)
Gains et pertes actuariels	1,0	(0,3)	2,0		(0,5)	2,2
Activité destinée à être cédée/arrêtée	(0,3)	(1,2)	(0,4)			(1,9)
Autres mouvements	(0,3)		0,3	0,2	0,1	0,3
31 DÉCEMBRE 2008	19,5	12,6	29,5	20,9	12,2	94,7

Évolution des actifs de régime

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2007	5,0	0,0	17,4	27,5	8,4	58,3
Rendement des actifs	(0,7)		(4,4)	(4,9)	(1,4)	(11,4)
Contribution employeur	2,1	1,0	3,4	0,8	0,9	8,2
Contribution employés				0,2	0,1	0,3
Paiement des prestations	(2,0)	(1,0)	(0,8)	(0,6)	(0,7)	(5,1)
Écart de change			1,1	(6,3)	(1,0)	(6,2)
Autres mouvements	0,1					0,1
31 DÉCEMBRE 2008	4,5	0,0	16,7	16,7	6,3	44,2

Les actifs de régime du Royaume-Uni représentent 38 % du total des actifs de régime et comprennent 67 % d'actions et 28 % d'obligations d'État.

Les actifs de régime des États-Unis représentent 38 % du total des actifs de régime et sont composés à 48 % d'actions et à 52 % d'obligations.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2008 au titre de ces dispositifs est de 6,4 millions d'euros contre 5,3 millions d'euros en 2007 et se décompose ainsi :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2008	Total 31 déc. 2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,8	0,2	1,5	0,2	0,7	3,4	3,6
Charge d'intérêt	1,0	0,7	1,4	1,4	0,7	5,2	4,9
Rendement attendu des actifs de couverture	(0,2)		(1,2)	(1,7)	(0,5)	(3,6)	(3,6)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	1,0	(0,1)		(0,1)	0,1	0,9	(0,2)
Autres mouvements	0,4				0,1	0,5	0,6
TOTAL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE	3,0	0,8	1,7	(0,2)	1,1	6,4	5,3

La variation des écarts actuariels sur la valorisation des engagements et des actifs de couverture se décompose comme suit :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2008	Total 31 déc. 2007
Ajustements liés aux changements d'hypothèses	(0,1)	(0,2)	1,3		(0,4)	0,6	(6,3)
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	1,2	(0,1)	0,6		(0,1)	1,6	1,5
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs	0,2		1,2	1,7	0,5	3,6	(0,3)
ECARTS ACTUARIELS	1,3	(0,3)	3,1	1,7	0,0	5,8	(5,1)

Une hausse de 0,25 point des taux d'actualisation entraînerait une diminution de la dette actuarielle de 2,9 millions d'euros répartie comme suit :

France	(0,3)
Allemagne	(0,3)
Royaume-Uni	(0,9)
États-Unis	(0,9)
Autres pays	(0,5)
TOTAL	(2,9)

Dans le cadre de l'évaluation des engagements en France, le Groupe n'a pas pris en compte les effets de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail, non encore applicable.

NOTE N° 15 Endettement net

Structure de l'endettement net total au 31 décembre 2008

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Emprunts à long terme et moyen terme	297,6	176,4
Passifs financiers courants	39,2	21,7
Comptes-courants financiers	1,3	1,9
Concours bancaires courants	18,3	21,2
Actifs financiers courants	(0,5)	(3,0)
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	355,9	218,2
Actifs financiers de trading	(3,2)	(2,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(46,8)	(23,6)
Trésorerie	(50,0)	(26,4)
ENDETTEMENT NET TOTAL	305,9	191,8

L'endettement net total consolidé s'élève fin décembre 2008 à 305,9 millions d'euros, contre 191,8 millions d'euros fin 2007.

Endettement net/fonds propres

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Endettement net total	305,9	191,8
Endettement net/fonds propres	0,93	0,62

L'endettement net représente 93 % des fonds propres à fin décembre 2008 contre 62 % à fin décembre 2007.

Rapprochement entre les variations de l'endettement net au bilan et le tableau des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007 pro forma
Endettement N – 1	191,8	154,3
Flux d'exploitation courante après impôts	(5,1)	(11,1)
Flux des restructurations	1,9	3,2
Flux nets des variations de périmètre	73,4	15,3
Flux de trésorerie hors exploitation	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	70,2	7,4
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités cédées ou arrêtées	6,7	5,8
Augmentation de capital reçue	0,5	(11,8)
Dividendes versés	12,8	12,6
Intérêts payés	9,1	11,2
Écart de conversion et divers	11,6	(9,1)
Variation de périmètre	3,2	16,1
Autres		5,3
ENDETTEMENT FIN N	305,9	191,8

L'endettement net total consolidé s'élève fin décembre 2008 à 305,9 millions d'euros, contre 191,8 millions d'euros fin 2007.

L'augmentation de la dette est de 34,0 millions d'euros avant les flux provenant des activités cédées pour 6,7 M€ et avant les flux nets des variations de périmètre (prise de participation majoritaire dans le capital de la société Calcarb (UK) et acquisition des sociétés R-Theta (Canada), Xianda et Miro (Chine)) pour 73,4 millions d'euros.

Covenants financiers au 31 décembre 2008

Au titre de ses différents emprunts confirmés, Carbone Lorraine doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Carbone Lorraine à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Carbone Lorraine doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants* financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros	Endettement net / EBITDA	Endettement net / fonds propres	EBITDA/ intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué Groupe	< 3,35	< 1,3	-
Placement privé américain	< 3,35	< 1,3	> 3
OBSAAR	-	< 1,35	-
Crédit syndiqué Chine		< 1,35	
Ratios constatés au 31 décembre 2008			
Crédit syndiqué Groupe	2,73	0,93	
Placement privé américain	2,73	0,93	12,07
OBSAAR		0,93	
Crédit syndiqué Chine		0,93	
Ratios constatés au 31 décembre 2007			
Crédit syndiqué Groupe	-	0,63	-
Placement privé américain	2,07	0,62	8,63
OBSAAR		0,62	
Ratios constatés au 31 décembre 2006			
Crédit syndiqué Groupe	-	0,51	-
Placement privé américain	1,74	0,50	9,37

* Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le seul calcul du ratio « endettement net/ EBITDA », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'EBITDA ou excédent brut d'exploitation est par convention l'EBITDA constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 31 décembre 2008.

Ventilation des emprunts à long et moyen terme y compris la part à court terme au 31 décembre 2008

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	124,4	6,7	112,0	5,7
Emprunts en EUR	132,0	-	119,0	13,0
Emprunts en GBP	20,5	-	20,5	
Emprunts en RMB	50,4	27,8	22,6	
TOTAL	327,3	34,5	274,1	18,7
Amortissement coût d'émission au TEG*	(1,9)			
Valorisation dérivés taux	2,9			
TOTAL	328,3			

* Taux effectif global

Sur les 274,1 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 227,4 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 31 décembre 2008.

Répartition de l'endettement net total au 31 décembre 2008

En devises	%	En taux	%
EUR	43,0	Fixe	11,7
USD	32,9	Variable	88,3
RMB	16,2		
GBP	6,6		
Autres	1,3		

En millions d'euros	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dettes financières à taux variable*	356,4	337,7	18,7
Actifs financiers	(50,5)	(50,5)	-
Position nette avant gestion	305,9	287,2	18,7
Couverture à taux fixe	35,9	35,9	-
Position nette après gestion	270,0	251,3	18,7

* Après swap de taux fixe à taux variable sur les placements privés américains et avant amortissement au Taux effectif global (TEG)

À endettement et change constant par rapport au 31 décembre 2008 et tenant compte des *swaps* en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 2,7 millions d'euros environ.

NOTE N° 16 Justes valeurs

Les tableaux suivants indiquent la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

au 31 décembre 2008	Catégories comptables							Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Juste valeur de la classe
	Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note	Actifs évalués à la juste valeur par P&L	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti		
Titres de participation non cotés	9			69,1				69,1	69,1
Autres actifs financiers non courants et dérivés actifs	3/15	2,8				23,8		26,6	26,6
Actifs financiers non courants		2,8	0,0	69,1		23,8	0,0	95,7	95,7
Créances clients	11					121,0		121,0	121,0
Actifs financiers courants	15					0,5		0,5	0,5
Autres actifs						9,5		9,5	9,5
Actifs financiers de trading	15			3,2				3,2	3,2
Actifs financiers courants		0,0	0,0	3,2	10,0	0,0		13,2	13,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	46,8						46,8	46,8
Emprunts bancaires	15					(297,6)		(297,6)	(297,6)
Comptes courants financiers	15					(1,3)		(1,3)	(1,3)
Concours bancaires courants	15					(18,3)		(18,3)	(18,3)
Passifs financiers courants	15					(39,2)		(39,2)	(39,2)
Emprunts et dettes financières		0,0	0,0	0,0	0,0	(356,4)		(356,4)	(356,4)
Dettes fournisseurs						(72,0)		(72,0)	(72,0)
Valeur comptable par catégorie		49,6	0,0	72,3	154,8	(428,4)		151,7	151,7

au 31 décembre 2007	Catégories comptables							Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Juste valeur de la classe
	Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note	Actifs évalués à la juste valeur par P&L	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti		
Titres de participation non cotés	9			8,1				8,1	8,1
Autres actifs financiers non courants et dérivés actifs	3/15	0,0				27,7		27,7	27,7
Actifs financiers non courants		0,0	0,0	8,1		27,7	0,0	35,8	35,8
Créances clients	11					128,7		128,7	128,7
Actifs financiers courants	15					3,0		3,0	3,0
Actifs financiers de trading	15			2,8		0,0		2,8	2,8
Actifs financiers courants		0,0	0,0	2,8	3,0	0,0		5,8	5,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	23,6						23,6	23,6
Emprunts bancaires	15					(176,4)		(176,4)	(176,4)
Comptes courants financiers	15					(1,9)		(1,9)	(1,9)
Concours bancaires courants	15					(21,2)		(21,2)	(21,2)
Passifs financiers courants	15					(21,7)		(21,7)	(21,7)
Emprunts et dettes financières	15	0,0	0,0	0,0	0,0	(221,2)		(221,2)	(221,2)
Dettes fournisseurs						(71,7)		(71,7)	(71,7)
Valeur comptable par catégorie		23,6	0,0	10,9	159,4	(292,9)		(99,0)	(99,0)

NOTE N° 17 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	Pro forma 2007	31 déc. 2007
Cession freins frittés	13,7		
Transferts / restructurations	(1,7)		(3,3)
Amende UE et procès civils aux États-Unis	(1,4)	(0,7)	(0,7)
Autres	(0,3)	(1,3)	0,1
Résultats antérieurs Chine et Inde		(4,4)	(3,0)
Dépréciation de titres			(0,9)
TOTAL	10,3	(6,4)	(7,8)

À fin 2008, les charges et produits non courants s'établissent à 10,3 millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- la plus-value réalisée sur la cession de l'activité freins frittés de 13,7 millions d'euros ;
- les coûts de transfert d'immobilisations et autres coûts liés à la réorganisation de sites Protection Électrique suite à des acquisitions pour (1,7) millions d'euros ;
- les coûts liés aux procédures en cours avec la Communauté Européenne et dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (1,4) million d'euros.

Pour le pro forma 2007, les charges et produits non courants s'établissent à (6,4) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- les coûts juridiques et de transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,7) million d'euros ;
- les résultats antérieurs de sociétés, essentiellement chinoises, intégrées dans le périmètre en 2007 pour (4,4) millions d'euros.

NOTE N° 18 Information sectorielle

Résultat opérationnel

En millions d'euros	Systèmes et Matériaux Avancés(SMA)		Applications Électriques(AE)		Protection Électrique(PE)		Total des activités poursuivies		
	2008	2007 pro forma	2008	2007 pro forma	2008	2007 pro forma	2008	2007 pro forma	
Chiffre d'affaires									
Ventes externes	278,1	262,7	128,4	121,7	255,4	229,7	661,9	614,1	
Répartition du chiffre d'affaires	42,0 %	42,8 %	19,4 %	19,8 %	38,6 %	37,4 %	100,0 %	100,0 %	
Résultat opérationnel courant sectoriel	45,7	44,6	22,0	21,2	31,4	22,4	99,1	88,2	
Marge opérationnelle courante sectorielle*	16,4 %	17,0 %	17,1 %	17,4 %	12,3 %	9,8 %			
Charges et produits non courants sectoriels	13,3	(4,9)	(1,3)	(0,5)	(1,6)	(0,7)	10,4	(6,1)	
Résultat opérationnel sectoriel	59,0	39,7	20,7	20,7	29,8	21,7	109,5	82,1	
Marge opérationnelle sectorielle*	21,2 %	15,1 %	16,1 %	17,0 %	11,7 %	9,4 %			
							Dépenses non allouées	(16,2)	(16,1)
							Résultat opérationnel des activités poursuivies	93,3	66,0
							Marge opérationnelle des activités poursuivies	14,1 %	10,8 %
							Résultat financier	(12,1)	(11,3)
							Impôts courants et différés	(24,2)	(15,0)
							Résultat net des activités poursuivies	57,0	39,7

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

Les ventes inter-secteurs réalisées par le secteur Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 3,6 millions d'euros en 2008 contre 4,1 millions d'euros en 2007.

Évolution et répartition du chiffre d'affaires par zone géographique de ventes

En millions d'euros	Déc. 08		2007 pro forma		Déc. 07	
		%		%		%
France	79,9	12,1 %	82,8	13,5 %	95,6	13,8 %
Europe hors France	192,3	29,0 %	187	30,4 %	213,1	30,7 %
Amérique du Nord et du Sud	243,3	36,7 %	215	35,0 %	221	31,9 %
Asie	127,5	19,3 %	106,6	17,4 %	121,4	17,5 %
Reste du monde	18,9	2,9 %	22,7	3,7 %	42,6	6,1 %
TOTAL	661,9	100 %	614,1	100 %	693,7	100 %

Répartition des amortissements constatés par activité

En millions d'euros	31 déc. 2008					Pro forma 2007				
	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total
France	(4,6)	(1,2)	(3,0)	(0,3)	(9,1)	(4,6)	(1,3)	(3,3)	(0,4)	(9,6)
Europe Hors France	(0,5)	(1,5)	(0,5)		(2,5)	(0,5)	(1,4)	(0,3)		(2,2)
Asie / Pacifique	(4,6)	(0,4)	(0,1)		(5,1)	(1,9)	(0,1)	(0,1)		(2,1)
Amérique du Nord	(5,8)	(0,6)	(1,6)		(8,0)	(4,9)	(0,5)	(1,5)		(6,9)
Reste du monde		(0,2)	(0,1)		(0,3)	(0,2)	(0,2)	(0,0)		(0,4)
TOTAL	(15,5)	(3,9)	(5,3)	(0,3)	(25,0)	(12,1)	(3,5)	(5,2)	(0,4)	(21,2)

Valeur comptable nette des actifs en fin de période par activité

En millions d'euros	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 31 déc. 2008
Immobilisations nettes (hors participations)	267,2	70,5	113,3	451		451
Valeur d'exploitation nette	85,5	31,1	49,3	165,9		165,9
Clients et acomptes reçus	68,5	28,2	57,2	153,9	(32,9)	121
Autres créances d'exploitation	24,2	5,5	6,8	36,5	(7,4)	29,1
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	445,4	135,3	226,6	807,3	(40,3)	767
TOTAL DES ACTIFS NON ALLOUÉS						180,6
TOTAL						947,6

Valeur comptable nette des actifs en fin de période par zone géographique

En millions d'euros	Total au 31 déc. 2008	Total au 31 déc. 2007
France	434,5	383,9
Europe hors France	154,2	116,0
Asie	136,9	93,4
Amérique du Nord	208,9	166,7
Reste du Monde	8,4	11,2
TOTAL	942,9	771,2

Valeur comptable des passifs en fin de période par activité

En millions d'euros	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 31 déc. 2008
Fournisseurs et acomptes payés	46,9	15,4	42,6	104,9	(32,9)	72,0
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	52,0	11,2	22,5	85,7	(7,4)	78,3
Provisions non courantes et courantes	3,9	41,3	1,0	46,2		46,2
Avantages du personnel	11,7	15,1	8,1	34,9		34,9
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	114,5	83,0	74,2	271,7	(40,3)	231,4
TOTAL DES PASSIFS NON ALLOUÉS						386,3
TOTAL						617,7

Flux d'investissements de la période par activité

En millions d'euros		France	Europe/ hors France	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Reste du monde	Total au 31 déc. 2008
Immobilisations corporelles et incorporelles	SMA	(8,2)	(2,0)	(10,5)	(18,4)		(39,1)
	AE	(2,9)	(1,9)	(3,2)	(1,0)	(0,5)	(9,5)
	PE	(6,7)	(0,1)		(2,1)		(8,9)
TOTAL		(17,8)	(4,0)	(13,7)	(21,5)	(0,5)	(57,5)
Actifs financiers et autres variations	SMA	(0,3)	0,1	(6,2)	0,7		(5,7)
	AE	0,7	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	0,1
	PE	0,7		(0,1)	0,1		0,7
TOTAL		1,1	(0,2)	(6,4)	0,7	(0,1)	(4,9)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENTS		(16,7)	(4,2)	(20,1)	(20,8)	(0,6)	(62,4)

NOTE N° 19 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 211,6 millions d'euros en 2008 contre 200,7 millions d'euros en 2007.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel augmentent de 6 %.

Effectif moyen des sociétés consolidées par catégorie

Catégories	2008	%	2007 Pro-Forma	%
Ingénieurs et cadres	696	12 %	658	12 %
Techniciens et agents de maîtrise	741	12 %	735	14 %
Employés	798	13 %	638	12 %
Ouvriers	3 777	63 %	3 381	62 %
TOTAL	6 012	100 %	5 412	100 %

Effectif moyen des sociétés consolidées par zone géographique

Catégories	2008	%	2007 Pro-Forma	%
France	1 540	26 %	1 612	30 %
Europe hors France (+ Tunisie)	1 039	17 %	1 038	19 %
Amérique du Nord (+ Mexique)	1 971	33 %	1 878	35 %
Asie	1 151	19 %	530	10 %
Reste du monde	311	5 %	354	6 %
TOTAL	6 012	100 %	5 412	100 %

À périmètre constant, l'effectif moyen augmente de 93 personnes.

NOTE N° 20 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	2008	2007 Pro Forma	2007
Chiffre d'affaires produits	594,2	550,6	622,0
Chiffre d'affaires négoce	67,7	63,5	71,7
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	661,9	614,1	693,7
Autres revenus	4,9	5,8	6,9
Coûts des produits de négoce	(61,1)	(45,6)	(48,2)
Coûts des matières premières	(130,1)	(125,5)	(154,0)
Charges sur autres revenus	(1,4)	(2,0)	(2,8)
Coûts de fabrication	(99,5)	(99,1)	(116,4)
Salaires	(205,6)	(196,2)	(221,4)
Intéressement et participation	(6,0)	(4,5)	(4,7)
Autres charges	(42,6)	(57,2)	(62,3)
Éléments financiers du résultat opérationnel	(1,8)	(1,7)	(2,2)
Amortissements	(25,0)	(21,2)	(24,8)
Provisions	(0,4)	(0,9)	(0,9)
Pertes de valeur	0,0	0,0	(20,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	93,3	66,0	42,7

NOTE N° 21 Produits financiers et charges financières

Comptabilisés en résultat	31 déc. 2008	31 déc. 2007
<i>En millions d'euros</i>		
Amortissement frais d'émission d'emprunts	(0,5)	(0,3)
Intérêts payés sur la dette	(11,0)	(11,1)
Commissions sur dette	(1,0)	(0,4)
Quote-part non efficace des couvertures de taux	0	(0,1)
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires	0,4	0,6
Résultat Financier	(12,1)	(11,3)

Il n'y a pas de résultat financier relatif à des actifs et passifs qui ne sont pas évalués à la juste-valeur.

Comptabilisés directement en capitaux propres	31 déc. 2008	31 déc. 2007
<i>En millions d'euros</i>		
Variation de juste valeur des instruments de couverture de change	1,0	(1,1)
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	(0,3)	(0,7)
Variation de juste valeur des instruments de couverture de matières	(1,3)	(0,6)
Impôts sur les variations comptabilisées en capitaux propres	0,4	0,5
Résultat Financier comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôt	(0,2)	(1,9)

Il n'y a pas de résultat financier relatifs à des actifs et passifs qui ne sont pas évalués à la juste-valeur.

NOTE N° 22 Impôts

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Impôts courants sur les bénéfices	(8,3)	(7,8)
Impôts différés d'exploitation	(15,7)	(7,1)
Impôts de distribution	(0,2)	(0,2)
TOTAL IMPÔTS	(24,2)	(15,1)

Dans le Groupe, il existe :

- un groupe d'intégration fiscale en France ;
- un groupe d'intégration fiscale aux États-Unis ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- et un groupe d'intégration fiscale au Japon.

Le taux d'impôt des activités poursuivies du Groupe est de 30 % contre 27 % en décembre 2007.

Explication de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008
RÉSULTAT NET	29,8
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(24,2)
RÉSULTAT TAXABLE	54,0
Taux d'impôt courant en France	34,4 %
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(18,6)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	0,8
Opérations imposées à taux réduit	(1,1)
Différences permanentes	2,3
Effet de la limitation des impôts différés actifs	(2,9)
Autres	(4,7)
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ	(24,2)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Déc. 2008	Déc. 2007
Actifs d'impôt différé	10,3	21,6
Passifs d'impôt différé	(6,1)	(3,1)
Position nette	4,2	18,5

L'évolution des impôts différés à fin décembre 2008 est détaillée ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Déc. 2007	Résultat	Autres	Ecart de conversion	Déc. 2008
Provisions pour avantages du personnel	7,6	(0,4)	0,1		7,3
Provisions pour restructuration	0,2	(0,3)		0,1	0,0
Amortissement des immobilisations	(15,3)	(0,3)		(0,6)	(16,2)
Provisions réglementées	(3,2)	0,1	(0,2)		(3,3)
Incidence des déficits	16,5	(4,9)			11,6
Pertes de valeur	0,6		0,1		0,7
Autres	12,1	(9,9)	1,7	0,2	4,1
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN - POSITION NETTE	18,5	(15,7)	1,7	(0,3)	4,2

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis.

Compte tenu des modalités de recouvrement de l'impôt différé, les impôts différés actifs sur les déficits de la société brésilienne n'ont pas été comptabilisés.

NOTE N° 23 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	31 déc. 2008	2007 Pro forma	31 déc. 2007
Numérateur : Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	29,1	15,4	15,4
Dénominateur : Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 237 692	14 239 519	14 239 519
Effet des actions ordinaires dilutives : options non exercées	404 667	405 094	405 094
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 642 359	14 644 613	14 644 613
Résultat de base par action (euros)	2,05	1,08	1,08
Résultat dilué par action (euros)	1,99	1,05	1,05

Activités poursuivies	31 déc. 2008	2007 pro forma	31 déc. 2007
Numérateur : Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	56,3	38,8	15,4
Dénominateur : Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 237 692	14 239 519	14 239 519
Effet des actions ordinaires dilutives : options non exercées	404 667	405 094	405 094
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 642 359	14 664 613	14 664 613
Résultat de base par action (euros)	3,95	2,73	1,08
Résultat dilué par action (euros)	3,84	2,65	1,05

Il est à noter que certaines options ne seront très probablement pas levées avant leur date d'échéance, compte tenu de l'évolution

des cours de bourse due à la crise financière. L'effet de dilution calculé ci-dessus est donc surévalué.

NOTE N° 24 Dividendes

Au titre de l'exercice 2007, un dividende de 0,85 euro par action, soit un montant global de 12,1 millions d'euros a été payé en mai 2008 aux actionnaires.

Au titre de l'exercice 2008, le dividende proposé s'élève à 0,62 euro par action, soit un montant global de 8,7 millions d'euros. Il sera proposé aux actionnaires de recevoir ce dividende sous forme d'action.

NOTE N° 25 Contrats de location

1 - Contrats de location - financement

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs

Néant.

2 - Contrats de location simple en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

En millions d'euros	Total au 31 déc. 2008	< à 1 an	> à 1 an	dont à 5 ans ou plus
Paielements minimaux	11,6	5,4	6,2	0,3

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes.

NOTE N° 26 Information relative aux parties liées

Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par le Carbone Lorraine SA.

La société le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 95 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

1 - Relations avec les sociétés non-consolidées

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 11,7 millions d'euros en 2008 (15,1 millions d'euros en 2007).

Au 31 décembre 2008, les *management fees* et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,3 million d'euros (0,3 million d'euros en 2007).

Au 31 décembre 2008, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 4,1 millions d'euros et les passifs d'exploitation à 0,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Le Carbone Lorraine SA s'élèvent à 4,0 millions d'euros (0 million d'euros en 2007).

2 - Rémunérations des principaux dirigeants (Comité directeur dont le P-DG)

En millions d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	2,4	2,1
Charges comptabilisées du régime de retraite sur-complémentaire ⁽¹⁾	1,8	0,7
Autres avantages à long terme	0,0	
TOTAL	4,2	2,8

(1) Les membres du Comité directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur complémentaire. Lors du Conseil d'administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit :
 Sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).
 L'engagement actuariel a été évalué au 31 décembre 2008 à 5,4 millions d'euros (5,0 millions d'euros au 31 décembre 2007).
 Par ailleurs, une charge complémentaire a été enregistrée du fait du départ en retraite d'un membre du Comité Directeur à une date antérieure à celle initialement prévue.

Les membres du Comité directeur ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme. Le Directeur Général Délégué du Groupe bénéficie, en cas de révocation de son mandat, d'une indemnité forfaitaire au maximum égale à 0,5 fois la rémunération totale brute qui lui aura été versée au titre des trente-six mois précédant la rupture, sous réserve de la réalisation de critères de performance.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Comité directeur (y compris le P-DG) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

- stock-options : 75 000 options de souscription d'actions ont été attribuées au Comité directeur (y compris le P-DG) en 2007 :

	Plan 2007 tranche 1
Date du Conseil d'administration	25 juillet 2007
Nombre total d'actions attribuées	75 000
Prix de souscription	57,24
Point de départ d'exercice des options	juillet 2011
Date d'expiration	juillet 2017

- actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Comité directeur (y compris le P-DG) ci-dessous.

	Plan 2005 tranche 1
Date du Conseil d'administration	30 juin 2005
Nombre total d'actions attribuées	15 300
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2007
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2009

Aucune action gratuite n'a été attribuée au Comité directeur sur le plan 2008.

NOTE N° 27 Engagements hors bilan

A - Engagements financiers et passifs

En millions d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Engagements reçus		
Avals et cautions	0,1	0,3
Autres engagements reçus	0,9	0,0
TOTAL	1,0	0,3
Engagements donnés		
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,3	0,3
Cautions et garanties de marché	16,5	10,6
Garanties de paiement sur acquisition	-	-
Autres garanties	48,6	43,7
Autres engagements donnés	7,5	6,4
TOTAL	72,9	61,0

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 48,6 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut une garantie de 24,5 millions d'euros (43 millions d'euros à l'origine) émise au bénéfice de la Commission européenne, et résultant de l'amende infligée en 2003 par la Commission européenne pour laquelle le Groupe a déposé le 18 décembre 2008 une nouvelle requête en pourvoi devant la Cour de Justice des Communautés Européennes. Cette garantie a permis au Groupe de surseoir au paiement de l'amende pendant la durée de la procédure. Ce poste inclut également une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du *cash-pooling* européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élèvent à 25,9 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au *cash-pooling* européen de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de *cash-pooling* existent. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, mis à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 3 ans. La garantie pour la Commission européenne de 24,5 millions d'euros a pour échéance décembre 2009. Cette échéance est éventuellement prorogable avec l'accord des banques garantes en fonction de la date de décision du tribunal.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan sans approbation de la Direction financière du Groupe et, le cas échéant, du Président-Directeur Général ou du Conseil d'administration. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

B - Clause de réserve de propriété

Néant.

C - Droit Individuel à la Formation

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

NOTE N° 28 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture hormis l'offre de cession de l'activité balais automobile et électroménager.

NOTE N° 29 Arrêté des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe établis à la date du 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 mars 2009.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Le Carbone Lorraine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

→ Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité comme indiqué dans la note 2-V de l'annexe des états financiers (paragraphe « Utilisation d'estimations »). C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Activités destinées à être cédées

La note 5 de l'annexe présente la division « balais pour automobile et électroménager » classée en activité destinée à être cédée en application de la norme IFRS 5. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que les critères de classification en activité destinée à être cédée tels que définis par cette norme étaient bien respectés.

Perte de valeur

La société procède au moins une fois par an, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres actifs corporels et incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.F.1 et 2.I de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 6 et 7 donnent une information appropriée.

Avantages du personnel

La note 2.O de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 14 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 17 mars 2009

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini

Associé

Catherine Porta

Associée

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2009

Deloitte & Associés

Alain Penanguer

Associé

→ Comptes annuels

	page
COMPTE DE RÉSULTAT	90
BILAN	92
ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT	94
FILIALES ET PARTICIPATIONS	107
TABLEAU DE RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	108
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	109

5

Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
PRODUIT D'EXPLOITATION (1)		
Produits des activités courantes		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	0	0
Produits des activités annexes	1 976	1 535
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 976	1 535
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provision d'exploitation	3	0
Transfert de charges d'exploitation	1 921	528
Autres produits	714	685
TOTAL 1	4 614	2 748
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variations de stock	0	0
Autres achats	15	18
Charges externes	5 679	3 757
Impôts et taxes	701	635
Salaires et traitements	2 145	1 693
Charges sociales	565	329
Dotation aux amortissements et provisions :		
sur immobilisations : dotation aux amortissements	37	50
sur charges à répartir	0	0
sur actif circulant : dotation aux provisions	0	0
pour risques et charges : dotation aux provisions	27	28
Autres charges	163	150
TOTAL 2	9 332	6 660
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL1 - 2)	(4 718)	(3 912)

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
PRODUITS FINANCIERS (3)		
De participation	20 829	20 560
D'autres créances de l'actif immobilisé	877	133
Autres intérêts et produits assimilés	8 020	9 082
Reprises sur amortissements et provisions	949	6 453
Différences positives de change	16 243	2 281
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL 3	46 918	38 509
CHARGES FINANCIÈRES (4)		
Dotations aux amortissements et provisions	13 079	11 724
Intérêts et charges assimilées	17 043	16 742
Différences négatives de change	8 720	1 689
TOTAL 4	38 842	30 155
RÉSULTAT FINANCIER (3 - 4)	8 076	8 354
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	3 358	4 442
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	732	0
Sur opérations de capital	139 775	1 155
Reprises sur provisions et transferts de charges	6	24
TOTAL 5	140 513	1 179
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	836	150
Sur opérations en capital	137 640	537
Dotations aux amortissements et provisions	1	3
TOTAL 6	138 477	690
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (TOTAL 5 - 6)	2 036	489
PARTICIPATION DES SALAIRES	0	0
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	(7 376)	(3 379)
RÉSULTAT EXERCICE	12 770	8 310
TOTAL DES PRODUITS	192 045	42 436
TOTAL DES CHARGES	179 275	34 126

Bilan

ACTIF

En milliers d'euros	2008			2007
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques	8 797	8 749	48	67
Autres immobilisations incorporelles	0		0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
SOUS TOTAL	8 797	8 749	48	67
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Matériel et outillage industriel	0	0	0	0
Autres	416	347	69	49
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0
Avances et acomptes	0		0	0
SOUS TOTAL	416	347	69	49
Immobilisations financières ⁽¹⁾				
Participations	464 041	122 223	341 818	352 500
Créances rattachées à des participations	125 726	0	125 726	21 332
Autres titres immobilisés	5		5	5
Autres	6 280	398	5 882	7 889
TOTAL A	596 052	122 621	473 431	381 726
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	1
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	1 018		1 018	519
Autres ⁽²⁾	63 911		63 911	57 942
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	22 746		22 746	881
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	378		378	3 362
TOTAL B	88 053	0	88 053	59 705
Primes de remboursement des obligations C	0		0	0
Charges à répartir D	1 439		1 439	828
Écarts de conversion actif E	1 210		1 210	417
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D+E)	695 967	131 717	564 250	442 792

(1) Dont à moins d'un an : 3 708.

(2) Dont à plus d'un an : 1 045.

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 595	28 562
Primes d'émission d'action	119 995	123 863
Primes de fusion	8 252	8 252
Écarts de réévaluation	3 252	3 252
Réserves indisponibles	2 262	1 722
Réserve légale	2 856	2 793
Autres réserves	28 902	29 476
Report à nouveau	33	23
Résultat de l'exercice	12 770	8 310
Provisions réglementées	4	9
TOTAL A	206 921	206 262
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	19 834	11 635
Provisions pour charges	342	318
TOTAL B	20 176	11 953
DETTES ⁽¹⁾		
Emprunts obligataires	40 152	40 187
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	2 292	7 824
Emprunts et dettes financières divers	226 963	122 530
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 256	599
Dettes fiscales et sociales	3 213	2 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	1
Autres dettes	45 086	34 073
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL C	318 962	207 448
Écarts de conversion passif D	18 191	17 129
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D)	564 250	442 792

(1) Dont à plus d'un an : 267 557 moins d'un an : 51 405.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 551.

Annexe au bilan et au compte de résultat

Sommaire des notes annexes



NOTE N° 1	Règles et méthodes comptables	95
NOTE N° 2	Analyses et commentaires	96
NOTE N° 3	Valeurs immobilisées	97
NOTE N° 4	Provisions	98
NOTE N° 5	Échéance des créances et des dettes	98
NOTE N° 6	Éléments concernant les entreprises liées	99
NOTE N° 7	Écarts de réévaluation	99
NOTE N° 8	Comptes de rattachement des produits et des charges	100
NOTE N° 9	Capital	100
NOTE N° 10	Engagements	102
NOTE N° 11	Crédit-bail	103
NOTE N° 12	Personnel de la Société	103
NOTE N° 13	Effectif moyen	103
NOTE N° 14	Ventilation charge d'impôt	103
NOTE N° 15	Intégration fiscale	104
NOTE N° 16	Écarts de conversion	104
NOTE N° 17	Actions propres	104
NOTE N° 18	Informations sur le résultat exceptionnel	105
NOTE N° 19	Informations sur les risques	105
NOTE N° 20	Consolidation	106
NOTE N° 21	Événements postérieurs à la clôture	106

NOTE N° 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société Le Carbone-Lorraine pour l'exercice 2008 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, notamment du règlement n° 99-03 du 22 juin 1999 du Comité de la Réglementation Comptable et des modifications qui lui ont été apportées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a - Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés, pour leur totalité, sur le montant des primes d'émission d'actions.

b - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat ou de production.

Les durées d'amortissement sont déterminées en fonction de leur durée probable d'utilisation.

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques est comptabilisée en amortissements dérogatoires et enregistrée en charges exceptionnelles par la contrepartie des provisions réglementées inscrites au passif du bilan.

D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

- logiciels et autres immobilisations incorporelles : 5 ans
- installations aménagements des constructions : 10 ans
- matériels de bureau et mobilier : 5 ans et 10 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif immobilisé, tant incorporel que corporel, à sa valeur actuelle. Lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle. Aucune provision n'a été constatée à ce titre au cours de l'exercice.

c - Titres de participation, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou le coût d'achat. Des dépréciations peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité, cette valeur d'utilité étant notamment déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres, aux perspectives de développement et au chiffre d'affaires réalisé par la filiale. Les perspectives de développement sont appréciées sur la base d'une expérience passée et de divers facteurs. Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension de telles perspectives. Il est donc possible que les réalisations futures diffèrent des estimations retenues pour l'appréciation de la valorisation du portefeuille de titres.

Les frais d'acquisition de titres de participation et des autres titres immobilisés sont incorporés au coût d'entrée des titres.

Les dotations et reprises sur dépréciations de titres ainsi que les provisions pour risques sur les participations détenues sont enregistrées en éléments financiers.

d - Actif circulant - créances

Les créances douteuses font l'objet de dépréciation en fonction de la perte probable.

e - Opérations en devises

À la clôture de l'exercice, les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours officiel du 31 décembre. La contrepartie de l'ajustement qui en résulte, est enregistrée dans un compte d'écart de conversion d'actif ou de passif.

Les profits de change latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Toutefois, une provision est constituée pour faire face aux risques représentés par les pertes de change latentes non couvertes sur ces devises.

f - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de manière à couvrir les litiges, contentieux, engagements de garantie et risques, liés au cours normal des opérations de la Société, susceptibles d'entraîner une sortie probable de ressources.

Ainsi des provisions ont été constituées pour tous les risques significatifs que la situation ou les événements connus au 31 décembre 2008 rendaient probables.

g - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de vie moyenne estimée de l'emprunt.

h - Engagements de retraites et indemnités de départ

Les engagements de retraite complémentaire résultant de régimes « fermés » à prestations définies au profit d'une partie du personnel font l'objet de la comptabilisation d'une provision. Les engagements relatifs au personnel encore actif sont enregistrés en provision pour risques et charges. Ceux relatifs au personnel retraité sont portés à un compte de charge à payer.

L'engagement de retraite complémentaire spécifique aux dirigeants du Groupe n'a pas fait l'objet de comptabilisation d'une provision pour couvrir cet engagement de la Société mais est uniquement présenté en engagement hors bilan.

Les indemnités de départ en retraite et les primes de médailles du travail des salariés, résultant de l'application des conventions collectives, sont constatées sous forme de provisions pour risques et charges.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective des industries chimiques et à la recommandation du CNC du 1^{er} avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. L'obligation est partiellement financée au travers d'un

versement externe dans le cadre d'une assurance vie collective dont l'actif est évalué à la juste valeur.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle au titre de l'inflation de 2 % et des augmentations individuelles additionnelles en fonction de l'âge ;
- les variations des hypothèses actuarielles ne sont prises en compte qu'au-delà du corridor ;
- actualisation au taux de 5,35 % ;
- taux de charges moyen de 40 % à 45 % ;
- taux de rotation du personnel déterminé par tranches d'âges ;
- taux de rendement des actifs : 4,0 % ;
- table de mortalité utilisée : INSEE 98 non générationnelle.

i - Rachat d'actions

Les actions propres rachetées par Le Carbone Lorraine dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès d'un établissement financier figurent, conformément à la réglementation française, en autres titres immobilisés.

Une dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Lors de la cession de ces titres la perte ou le profit est porté en résultat exceptionnel.

j - Résultat exceptionnel

La Société retient la conception du plan comptable général. Le résultat exceptionnel regroupe donc les opérations dont la

réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise. Ainsi les valeurs comptables et produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés, les amortissements dérogatoires et exceptionnels sur immobilisations, les indemnités non récurrentes, les amendes et pénalités, ainsi que les charges connexes à ces éléments non courants sont regroupés dans le résultat exceptionnel.

k - Options de souscriptions d'actions et attributions gratuites d'actions

La Société a mis en place, pour certains de ses salariés, des plans d'options de souscription d'actions ou d'attributions gratuites d'actions.

Lors de la levée d'options de souscription d'actions par les bénéficiaires, des actions nouvelles sont émises et suivent le traitement d'une augmentation de capital classique. La prime d'émission est égale à la différence entre le prix de souscription payé par le salarié et le montant de l'augmentation du poste capital.

Lors de l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires des actions nouvelles sont créées et suivent le traitement d'une augmentation de capital par incorporation de réserves. Le montant du nominal de l'action est porté en augmentation du poste capital et le surplus en réserve indisponible.

La Société ne recourt pas actuellement au rachat de titres sur le marché pour les attribuer aux bénéficiaires des plans de stocks options ou d'attributions gratuites d'actions. Dans ce cas, la comptabilisation de l'opération serait effectué conformément à l'avis 2008-17 du Conseil National de la Comptabilité relatif au traitement comptable des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

NOTE N° 2 Analyses et commentaires

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'Affaires

Les produits des activités annexes (1 976 milliers d'euros) concernent, pour l'essentiel, la facturation de prestations en France et à l'étranger.

Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation s'inscrit à 4 718 milliers d'euros et correspond aux frais de fonctionnement de la holding.

Résultat financier

Le résultat financier positif de 8 076 milliers d'euros reste stable par rapport à l'exercice précédent (8 354 milliers d'euros). Les gains de changes réalisés lors du refinancement de l'emprunt syndiqué sont compensés par des dépréciations de titres de participation et des provisions pour risques liées à l'activité automobile.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel positif de 2 036 milliers d'euros provient essentiellement d'une plus value de cession interne au Groupe de titres de participation.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices 2008 est un produit de 7 376 milliers d'euros qui résulte de l'intégration fiscale de la société Le Carbone Lorraine et de ses filiales françaises.

BILAN

En complément des notes figurant ci-après, les commentaires suivants sont apportés :

Immobilisations financières

L'augmentation en valeur nette de 94 603 milliers d'euros résulte des acquisitions réalisées en Asie et en Europe.

Endettement

L'endettement net total de la Société au 31 décembre 2008 est en diminution de 24 705 milliers d'euros.

En milliers d'euros	2008	2007
Concours bancaires courants	551	6 952
Emprunt obligataire	40 000	40 000
Emprunts & Dettes diverses	226 695	122 243
Autres Dettes ⁽¹⁾	39 743	33 616
Endettement total	306 989	202 811
Disponibilités	(22 746)	(881)
Autres créances ⁽²⁾	(58 984)	(53 764)
Placements et Disponibilités	(81 730)	(54 645)
Prêts aux filiales	(125 543)	(21 233)
Autres immobilisations financières	(5 119)	(7 631)
Endettement net	94 597	119 302
dont : plus d'un an	138 969	136 083
moins d'un an	(44 372)	(16 781)

(1) Comptes-courants financiers créditeurs comptabilisés en «autres dettes».

(2) Comptes-courants financiers débiteurs comptabilisés en «autres créances».

NOTE N° 3 Valeurs immobilisées

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	8 865	0	68	8 797	8 798	19	68	8 749
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1	8 865	0	68	8 797	8 798	19	68	8 749
Immobilisations corporelles								
Constructions, Installations techniques	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	424	38	46	416	375	18	46	347
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2	424	38	46	416	375	18	46	347
Immobilisations financières								
Participations	471 770	83 740	91 469	464 041	119 270	3 770	817	122 223
Créances rattachées à des participations	21 332	135 846	31 452	125 726	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	5	0	0	5	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	7 963	12 034	13 717	6 280	74	398	74	398
TOTAL 3	501 070	231 620	136 638	596 052	119 344	4 168	891	122 621
TOTAL GÉNÉRAL	510 359	231 658	136 752	605 265	128 517	4 205	1 005	131 717

NOTE N° 4 Provisions

Rubriques <i>En milliers d'euros</i>	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises provision utilisée	Reprises provision non utilisée	Montant fin exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	9	1	6	0	4
TOTAL 1	9	1	6	0	4
Provisions pour risques et charges					
Perte de change	58	9	58	0	9
Risque amende Commission européenne	2 249	0	0	0	2 249
Indemnités départ retraite	306	26	0	0	332
Médailles du travail	12	1	0	3	10
Risque société Ugimag	9 328	851	0	0	10 179
Risque société AVO SA	0	1 881	0	0	1 881
Risque société CL Madras	0	5 516	0	0	5 516
TOTAL 2	11 953	8 284	58	3	20 176
Provisions pour dépréciation					
Des titres de participation	119 270	3 770	817	0	122 223
Des titres auto-détenus	74	398	74	0	398
TOTAL 3	119 344	4 168	891	0	122 621
TOTAL GÉNÉRAL	131 306	12 453	955	3	142 801

NOTE N° 5 Échéance des créances et des dettes

Créances <i>En milliers d'euros</i>	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	125 726	183	125 543
Autres immobilisations financières	6 280	3 525	2 755
Clients et comptes rattachés	1 018	1 018	0
Autres créances	63 911	62 866	1 045
Charges constatées d'avance	378	378	0
TOTAL	197 313	67 970	129 343

Dettes <i>En milliers d'euros</i>	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunt obligataire	40 152	152	40 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 292	2 292	0	0
Emprunts et dettes financières divers	226 963	268	226 695	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 256	1 256	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 213	2 351	520	342
Autres dettes	45 086	45 086	0	0
TOTAL	318 962	51 405	267 215	342

NOTE N° 6 Éléments concernant les entreprises liées

Les montants portés dans les colonnes ci-dessous sont extraits des postes du bilan et du compte de résultat mentionnés dans la colonne de gauche.

Poste du bilan ou du compte de résultat <i>En milliers d'euros</i>	Montant concernant des sociétés liées détenues à 50 % au moins	Montant concernant des participations (- de 50 %)
Créances rattachées à des participations	125 726	0
Clients et comptes rattachés	999	0
Autres créances	59 861	33
Disponibilités	1 325	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	24	0
Emprunts et dettes diverses	267	0
Fournisseurs et comptes rattachés	13	0
Autres dettes	40 165	0
Charges financières	14 216	0
Produits financiers	26 208	7

NOTE N° 7 Écarts de réévaluation

En milliers d'euros

1. Réserves de réévaluation

Au début de l'exercice	3 252
Reprise de l'exercice	0
À la fin de l'exercice	3 252

NOTE N° 8 Comptes de rattachement des produits et des charges

En milliers d'euros

1. Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan ci-dessous

Créances rattachées à des participations	183
Autres immobilisations financières	755
Créances clients et comptes rattachés	30
Autres créances	947
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	35
Disponibilités	1 581
TOTAL	3 531

2. Montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan ci-dessous

Emprunts obligataires	152
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 741
Emprunts et dettes financières divers	268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146
Dettes fiscales et sociales	3 058
Autres dettes	572
TOTAL	5 937

3. Montant des charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Éléments d'exploitation	376	0
Éléments financiers	2	0
TOTAL	378	0

4. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Frais d'émission emprunt	1 439
TOTAL	1 439

NOTE N° 9 Capital

Capital

Le capital est composé de 14 297 213 actions de 2 euros de nominal, entièrement libérées dont 16 478 actions nouvelles provenant d'une attribution d'actions gratuites en 2008.

La Société a finalisé en novembre 2007 l'émission d'un emprunt obligataire de 40 millions d'euros constitué de 1000 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 40 000 euros. À chaque obligation sont attachés 114 BSAAR, soit un total de 114 000 BSAAR vendus à des dirigeants du Groupe, ce qui pourrait représenter à terme la création d'un maximum de 114 000 actions, soit environ 0,80 % du capital et des droits de votes de la Société. La cession des bons aux dirigeants du Groupe a permis une réduction sensible du taux d'intérêt de l'emprunt obligataire.

La Société a également émis en fin d'année, 2 500 000 bons d'émission d'actions souscrits par la Société Générale au prix de 0,01 euro, qui pourraient être exercés, sur demande de la société Le Carbone Lorraine, pendant une durée de 2 ans par tranche d'un

nombre maximal de 400 000 actions. Pour chaque tranche, le prix d'émission serait fonction du cours de l'action au moment du tirage diminué d'une décote maximale de 10 %. Cette décote permettrait à la Société Générale de souscrire puis de revendre les actions en dépit d'une forte volatilité des marchés financiers, la Société Générale n'intervenant qu'en tant qu'intermédiaire financier dans cette opération. Le nombre total d'actions éventuellement émises à la fin des deux ans ne dépasserait pas 2,5 millions, soit 17,5 % du capital avant émission de ce programme appelé PACEO.

Options de souscriptions d'actions et attributions d'actions gratuites

Sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration offre régulièrement à des cadres du Groupe la possibilité de souscrire à des options de souscription d'actions, sous condition d'atteinte d'objectifs spécifiques de résultats ou à des actions gratuites sous condition de rester dans le Groupe pendant un certain délai.

Deux plans d'options de souscription d'actions ont été attribués le 14 mai 2003 et le 25 juillet 2007. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces options sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'Administration.

Trois plans d'attribution d'actions gratuites ont été attribués le 30 juin 2005, le 28 juin 2006 et le 26 février 2008.

Les plans d'attribution d'actions gratuites ainsi que l'exercice des plans de stock options s'effectuent jusqu'à ce jour par l'émission d'actions nouvelles. De ce fait aucune charge ni passif ne sont comptabilisés au cours de l'existence de ces plans.

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2003	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008
	Stock-options	Actions gratuites	Actions gratuites	Stock-options	Actions gratuites
Date d'attribution	14/05/2003	30/06/2005	28/06/2006	25/07/2007	26/02/2008
Date de disponibilité	14/05/2007	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2011	26/02/2011
Date d'expiration	13/05/2013	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2017	26/02/2011
Prix d'exercice ajusté (en euros)	21,20	0,00	0,00	57,24	0,00
Cours de l'action à la date d'attribution ajusté (en euros)	22,07	39,25	40,07	56,44	29,63
Durée de vie estimée (en nombre d'années)	5,5	2	2	5,5	3
Volatilité	40,6 %	39,9 %	37,0 %	30,9 %	n/a
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	2,4	1,3	1,6	1,9	2,3
Taux sans risque	3,43 %	2,68 %	3,86 %	4,44 %	n/a
Période d'exercice (en nombre d'années)	4	2	2	4	3
Durée de blocage (en nombre d'années)	0	2	3	0	2
Nombre d'options/actions attribuées ajusté	130 163	42 700	17 975	165 000	20 000
Taux d'annulation annuel estimé fin 2004	1,7 %				
Taux d'annulation annuel estimé fin 2005	1,7 %	1,7 %			
Taux d'annulation annuel estimé fin 2006	1,5 %	0,8 %	1,5 %		
Taux d'annulation annuel estimé fin 2007	Fin du plan	Fin du plan	1,5 %	1,5 %	
Taux d'annulation annuel estimé fin 2008	Fin du plan	Fin du plan	1,5 %	1,5 %	1,5 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance	66,7	100	100	100	100
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2005	81 023	30 945			
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2006	81 685	31 515	17 440		
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2007	82 089	30 900	17 440	155 321	
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2008	82 089	30 900	16 478	155 321	19 113
Valorisation des options/actions	7,80 €	37,30 €	38,80 €	16,80 €	27,68 €
Valorisation en % du cours à l'attribution	35,5 %	94,9 %	96,9 %	29,8 %	93,4 %

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros

Montant au 1^{er} janvier 2008	206 262
Résultat de l'exercice	12 770
Variation des provisions réglementées	(5)
Distribution de dividendes	(12 106)
Montant au 31 décembre 2008	206 921

NOTE N° 10 Engagements

Engagements hors bilan

En milliers d'euros

Engagements donnés

Garantie <i>cash pooling</i> euro	16 000
Garantie engagements retraites sur notre filiale Deutsche Carbone Allemagne	600
Cautions amende CEE	24 524
Garantie BNP Paribas sur emprunts Carbone Lorraine Chongqing Chine	11 497
Garantie Crédit Syndiqué Holding Chine	52 656
Garantie Ligne de Crédit Nippon Carbon Lorraine	1 189
Cautions et garanties diverses	2 281
TOTAL	108 747
Engagements reçus	0
TOTAL	108 747

Autres engagements réciproques

En milliers d'euros

Engagements donnés réciproques

Couvertures de change	42 046
Couvertures matières premières	2 219
TOTAL	44 265
Engagements reçus réciproques	
Couvertures de change	36 603
Couvertures matières premières	2 219
TOTAL	38 822

Autres engagements du personnel

En milliers d'euros

Engagement régime de retraites complémentaires des dirigeants membres du Comité directeur

Valeur actualisée des obligations du régime au 31 décembre 2008	3 925
Juste valeur des actifs auprès de AXA Assurances	(2 064)
TOTAL	1 861

Autres engagements sur instruments financiers

En milliers d'euros

Juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2008

Swaps de taux	2 401
Couvertures de change	(180)
Couvertures matières premières	(2 219)
TOTAL	2

NOTE N° 11 Crédit-bail

La Société ne dispose d'aucun crédit-bail en cours au 31 décembre 2008.

NOTE N° 12 Personnel de la Société

La masse salariale fiscale s'est élevée en 2008 à 1 364 milliers d'euros.

La rémunération des organes de Direction et d'administration au titre de l'exercice 2008 est de 1 486 milliers d'euros.

NOTE N° 13 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	0
Agents de maîtrise et techniciens	2	0
TOTAL	6	0

NOTE N° 14 Ventilation charge d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû
Courant	3 358	0
Exceptionnel	2 036	0
Produit d'impôt reçu des filiales fiscalement intégrées		7 376

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	Début exercice	Variation exercice	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	(8)	5	(3)
Provisions pour retraites GPC	654	(25)	629
Provision rentes bénévoles	410	(48)	362
Résultat sur couverture à terme	0	56	56
Charge à payer contribution sociale solidarité	9	9	18
Congés payés	68	7	75
Indemnités de départ en retraite	306	26	332
Assiette de la dette ou du crédit futur(e) d'impôt (éléments significatifs)	1 439	30	1 469
Déficits fiscaux	31 191	(14 331)	16 860
Total	32 630	(14 301)	18 329
Taux d'impôt futur retenu	34,43 %		34,43 %
Montant créance future d'impôt	11 235		6 311

NOTE N° 15 Intégration fiscale

La société Le Carbone Lorraine a constitué depuis le 1^{er} janvier 2007 un groupe fiscal au sens des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Ce groupe fiscal intègre, principalement, les sociétés Ferraz Shawmut, Ferraz Shawmut Thermal Management, CL Composants, CL Applications Électriques, CL Equipements Génie Chimique, CL Corporate Services et AVO SA.

Le calcul de la charge d'impôt pour chaque filiale est établi chaque année comme si la Société n'était pas membre du groupe fiscal. Cette charge d'impôt tient donc compte des déficits réalisés par la filiale durant la période d'appartenance au groupe fiscal qu'elle peut imputer selon les modalités du droit commun.

Aucune provision pour reversement d'impôt à une filiale déficitaire n'a été constituée eu égard à la situation actuelle de chacune des filiales. Par ailleurs, en cas de sortie du Groupe d'une filiale déficitaire, aucune indemnisation n'est prévue.

Le produit d'impôt apparaissant dans la Société mère correspond principalement aux paiements d'impôt des filiales bénéficiaires minoré de la dette d'impôt dû par le groupe fiscal à l'État.

La filiale est solidaire du paiement de son impôt au trésor en cas de défaillance de Le Carbone Lorraine.

NOTE N° 16 Écarts de conversion

<i>En milliers d'euros</i>	Montants	Dont différences compensées par couvertures ou par position globale de change	Provision pour risques et charges	Autres
Écarts de conversion actif (perte latente)				
Sur immobilisations financières	1 199	1 197	2	
Sur créances et dettes d'exploitation	11	4	7	
TOTAL	1 210	1 201	9	
Écarts de conversion passif (gain latent)				
Sur immobilisations financières	8 521	391		8 130
Sur emprunts et dettes financières diverses	9 666	806		8 860
Sur dettes d'exploitation	4	4		
TOTAL	18 191	1 201		16 990

NOTE N° 17 Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place avec la société Exane-BNP Paribas, la Société détient 59 521 actions propres au 31 décembre 2008.

NOTE N° 18 Informations sur le résultat exceptionnel

Produits exceptionnels

En milliers d'euros

Sur opérations de gestion

Restructuration honoraires et frais	732
SOUS TOTAL	732

Sur opérations en capital

Prix de cession titres Carbone Corporation USA	94 616
Prix de cession titres Ugimagnet Corporation USA	44 841
Profits sur cessions titres auto-détenus	318
SOUS TOTAL	139 775
Reprise sur amortissements dérogatoires	6
SOUS TOTAL	6
TOTAL	140 513

Charges exceptionnelles

En milliers d'euros

Sur opérations de gestion

Honoraires et frais	603
Retraites GPC non actifs	53
Redressement fiscal	165
Autres	15
SOUS TOTAL	836

Sur opérations en capital

Valeur nette comptable titres Carbone Lorraine Corporation USA	91 469
Valeur nette comptable titres Ugimagnet Corporation USA	44 841
Pertes sur cessions titres auto-détenus	1 330
SOUS TOTAL	137 640
Dotations amortissements dérogatoires	1
SOUS TOTAL	1
TOTAL	138 477

NOTE N° 19 Informations sur les risques

La politique de gestion des risques financiers est validée par le Comité Directeur sur la base de propositions faites par la Direction Financière. Les opérations de couverture de change ou de matières sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies.

Risque de Liquidité

La Société dispose de trois contrats majeurs de financement :

- une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) mise en place en novembre 2007 (descriptif détaillé de l'émission en note 9) ;

- un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des swaps de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar plus une marge ;
- un crédit de 350 millions de dollars US mis en place en juillet 2008 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe.

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêts consiste en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêts.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Dans ces swaps, la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des swaps a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente aux placements privés américains. L'amortissement de ces swaps est le reflet de l'amortissement des placements privés américains. Au 31 décembre 2008 les swaps ont un nominal total de 66,4 millions de dollars US.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 50 millions de dollars US. Ces swaps, qui ont une durée de 3 ans, ont pris effet à compter du mois de mai 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

Risque matières

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre et l'argent.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières consiste à ce jour en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme de matières auprès de banques de premier rang. Elles sont répercutées de manière symétrique aux filiales concernées par les achats de matières premières.

Risque de change

La politique de gestion du risque de change consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

Sauf cas particuliers et non significatifs, les couvertures auprès des banques sont centralisées au niveau de la maison-mère et répercutées de manière symétrique aux filiales concernées pour les couvertures de flux commerciaux, qu'elles soient basées sur des commandes spécifiques ou fondées sur des budgets annuels.

La Société n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger.

NOTE N° 20 Consolidation

La société Le Carbone Lorraine est prise en intégration globale dans la consolidation du groupe Carbone Lorraine.

NOTE N° 21 Événements postérieurs à la clôture

Courant janvier 2009, la Société a reçu du fonds d'investissement américain Midmark Capital une offre ferme d'achat de sa division « balais et porte-balais pour automobile et électroménager », portant sur l'acquisition :

- des fonds de commerce « balais et porte-balais pour automobile et électroménager » des sociétés :
 - CL Applications Électriques (Amiens France),
 - Deutsche Carbon AG (Allemagne),
 - Carbono Lorena (Brésil),
 - Carbone Kirkwood (États-Unis),
 - Carbone of America industries Corp. (États-Unis) ;

- des titres des sociétés :
 - AVO SA (Poitiers France),
 - SCEET (Tunisie),
 - Carbone Lorraine Madras (Inde),
 - AVO Kunshan (Chine),
 - Carbono Lorena de Mexico (Mexique).

Filiales et participations

Renseignements détaillés (valeur d'inventaire brute excédant 1 % du capital social) <i>En milliers d'euros</i>	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comptable chez Le Carbone-Lorraine SA		Dividendes encaissés par la Société	Prêts et avances consentis nets	Montants cautions et avals donnés
				Brute	Nette			
AVO SA (France)	224	2 366	99,59	17 553	0			
Ferraz Shawmut SA (France)	40 936	1 359	99,99	49 589	49 589			
Ugimag SA (France)	3 208	(13 387)	100	73 483	0			
Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	22 477	3 575	100	25 402	25 402	2 697		
Carbone Lorraine Composants (France)	19 896	15 179	100	19 896	19 896	3 184		
Carbone Lorraine Corporate Services (France)	3 574	545	100	3 646	3 646	358		
Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	17 321	473	100	17 321	17 321	1 135		
Deutsche Carbone AG (Allemagne)	10 021	15 983	10	1 635	1 635			600
Société CL KG (Allemagne)	28 700	(10 201)	100	28 700	15 939		414	
Carbone Lorraine Argentina (Argentine)	253	481	99,99	962	807			
Carbone Lorraine Australia PTY Ltd (Australie)	543	2 642	100	702	702	898		
Carbono Lorena SA (Brésil)	10 946	(7 089)	99,99	23 847	16 800			
Carbone of America Ltd (Canada)	1 135	9 774	100	1 322	1 322	2 263		
Carbone Lorraine China Holding (Chine)	21 927	(244)	100	20 564	20 564			52 656
Carbone Lorraine Korea Co. Ltd (Corée du Sud)	2 653	1 844	100	12 060	11 540	800		
Carbone Danmark A/S (Danemark)	67	(57)	100	477	477			
Sofacel (Espagne)	2 404	2 478	50,02	680	680	400		
Ferraz Shawmut Iberica (Espagne)	2 043	(630)	100	2 396	2 396		1 355	
Carbone Lorraine North America (États-Unis)	25 732	23 992	100	68 926	68 926		101 429	
Le Carbone UK (Holdings) Ltd (Grande-Bretagne)	6 539	(82)	100	903	903		5 774	
Calgraphite holding (Grande-Bretagne)	42 000	(3)	100	42 000	42 000		14 698	
Carbone Lorraine Grèce SA (Grèce)	383	129	100	638	260			
Carbone Lorraine Mauritius (Île Maurice)	21 787	(1 075)	100	23 182	23 182			11 497
The Carbon Company Mauritius (Île Maurice)	177	(175)	100	2 337	0			
Carbone Lorraine India (Inde)	3 670	2 347	100	7 239	7 021			
Carbone Lorraine Madras PVT Ltd (Inde)	301	(923)	51	407	0			
Il Carbonio SPA (Italie)	2 500	391	99,99	4 590	4 590	476		
Le Carbone KK (Japon)	397	8 546	8,70	2 977	917	27		
Carbono Lorena (Mexique)	2 293	(1 068)	100	2 177	0			359
Le Carbone (SA) PTY Ltd (RSA)	80	2 141	54,77	813	813	179		
Carbone Lorraine Singapore Holding PTE Ltd	836	(652)	100	1 065	57			
Carbone Nordic AB (Suède)	184	648	100	551	551	850		
Carbone Lorraine Sanayi Urunleri AS (Turquie)	5 231	(3 120)	99,99	5 016	2 907	343		
Renseignements globaux (concernant les autres filiales et participations)								
Filiales (+ 50 %)								
Françaises				38	28			
Étrangères				730	730	604	76	
Participations (10 à 50 %)								
Étrangères				217	217	7		1189
Autres participations (moins de 10 %)								
				0	0			
TOTAL				464 041	341 818	14 221	123 746	66 301

Tableau de résultats des cinq derniers exercices

	2008	2007	2006	2005	2004
1. Capital en fin d'exercice					
Capital (en milliers d'euros)	28 595	28 562	27 931	27 683	22 394
Nombre d'actions émises	14 297 213	14 280 735	13 965 475	13 841 352	13 755 577
Valeur nominale de l'action (en euros)	2	2	2	2	2
2. Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements, provisions et participation des salariés	17 580	10 259	21 054	9 679	7 295
Impôts sur les sociétés	(7 376)	(3 379)	(4 312)	(5 537)	(6 852)
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice après impôts, amortissements, provisions	12 770	8 310	9 445	4 398	2 859
Montant des bénéfices distribués	8 864	12 138	11 871	9 689	7 566
3. Résultat des opérations par action (en euros) ⁽¹⁾					
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,75	0,95	1,82	1,10	0,84 ⁽¹⁾
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,89	0,58	0,68	0,32	0,25 ⁽¹⁾
Dividende net versé à chaque action	0,62	0,85	0,85	0,70	0,55 ⁽¹⁾
4. Personnel					
Effectif moyen	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	2 145	1 693	2 375	1 832	1 009
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en milliers d'euros)	565	329	584	368	305

(1) Le résultat par action a été calculé sur une base de 11 690 661 actions qui tient compte prorata temporis des augmentations de capital réalisées en 2004.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

- Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Le Carbone Lorraine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

→ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses titres de participation et autres titres immobilisés selon la méthode décrite dans la note 1.C de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, dans un contexte de forte dégradation

de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'avenir, et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 17 mars 2009

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini

Associé

Catherine Porta

Associée

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2009

Deloitte & Associés

Alain Penanguer

Associé

→ Informations juridiques et financières

	page
GESTION DES RISQUES	112
RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL	116
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	128
RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES EN NATURE	135
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE	142
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	148

6

Gestion des risques

La Direction des risques et de l'audit interne assure l'animation de la gestion des risques. La mission de la Direction des risques et de l'audit interne consiste à :

- détecter les principaux risques encourus par le Groupe ;
- définir une politique de prévention et de réduction des risques ;
- proposer des plans d'actions et veiller à leur mise en œuvre ;
- assurer la sécurité des systèmes d'information.

La Direction des risques et de l'audit interne rend compte au Comité Directeur et au Comité d'Audit et des Comptes du Conseil d'Administration.

La cartographie des risques opérationnels, financiers, stratégiques et liés à l'information a été établie en 2001 et actualisée en 2005. Le Groupe a réalisé en 2008 sa troisième cartographie des risques. Elle porte sur l'ensemble de nos risques, les risques industriels bien sûr, mais aussi ceux liés à la stratégie, aux finances et à la gestion de l'information. Cette nouvelle cartographie n'a pas mis en évidence de risques majeurs, elle a permis d'actualiser les plans d'actions nécessaires à la bonne maîtrise de tous les risques du Groupe.

→ Risques industriels

Outre la réalisation de la phase de pré-enregistrement des produits chimiques conformément à la réglementation REACH, la Direction des risques a continué à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les sites considérés comme les plus stratégiques pour le Groupe. Cela a conduit à mettre en place des plans d'actions visant à réduire la gravité et/ou la probabilité d'occurrence de ces risques. Certains de ces plans d'actions ont été conduits à leur terme, d'autres sont en cours d'exécution. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur :

- La poursuite du déploiement de plans d'actions liés à la forte spécialisation des moyens de production :
 - remplacement d'installations,
 - amélioration des plans de secours en cas de panne des équipements.
- la poursuite de la sécurisation des installations utilisant des gaz explosifs ou toxiques ;
- l'amélioration du retour d'expérience.

Comme les années précédentes, conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels, tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire.

→ Risques technologiques

La fonction de sécurité des systèmes d'informations a poursuivi la mise en place de toute une série de mesures visant à l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des systèmes d'information du Groupe.

Elle a notamment :

- renforcé les plans de secours visant à pallier les risques dus à l'indisponibilité des systèmes informatiques ;
- défini un plan de continuité en cas de sinistre majeur sur gros systèmes informatiques.

Les plans de secours et de continuité et de reprise d'activité ont été testés sur les deux principales bases en Europe et aux États-Unis. Les bases Asie ont également été testées en 2008 en Chine et en Inde.

En 2008, le travail sur la sécurisation des installations informatiques (virus, spam, accès internet...) s'est poursuivi, ainsi que les audits de sites, permettant de vérifier la bonne application des règles Groupe.

→ Risques liés à l'environnement

Les travaux 2008 ont porté principalement sur les pré-enregistrements des produits dans le cadre de la réglementation REACH. Ce travail a été mené à bien en respectant le délai imposé par la réglementation européenne. D'autres travaux ont été menés, notamment sur la finalisation du bilan carbone sur un site pilote en France. Ce bilan va nous permettre de décliner certaines conclusions sur d'autres sites et de poursuivre cette démarche dans le Groupe sur les prochaines années à la lumière de l'expérience pilote. Carbone Lorraine a également poursuivi activement ses actions pour éliminer l'utilisation de produits potentiellement polluants ou en limiter très strictement l'usage. Le Groupe a investi sur l'amélioration des aspirations afin de réduire au maximum les risques liés aux substances CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction). Des travaux ont également été entrepris sur les circuits de refroidissement afin d'éliminer certains risques liés au fonctionnement de tours aéro-réfrigérantes. Les travaux de surveillance sur les sols ont été renforcés par la pause d'appareils de mesures. Les éléments recueillis jusqu'à présent n'ont pas révélé de situation préoccupante.

Il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provision liée à un risque environnemental significatif.

→ Risques matières premières

Afin de sécuriser ses approvisionnements, le Groupe a renforcé ses recherches et identifications de sources d'approvisionnement alternatives dans le cas où il se trouverait en relation avec un fournisseur en situation de position dominante, afin de sécuriser les achats de matières les plus sensibles sur le long terme.

Sur un plan plus global, les équipes en charge des achats ont accru leur travail de collaboration avec les équipes techniques sur des projets de Reconception à Coût Objectif (Redesign-To-Cost en anglais) permettant d'accroître la performance de nos fournisseurs afin :

- d'obtenir des prix d'achats ou de solutions d'industrialisation plus compétitifs,
- d'anticiper la substitution éventuelle de produits achetés qui ne seraient pas considérés conformes à la réglementation européenne REACH,

- d'avoir recours à des Equipements, des produits et services achetés qui réduisent les gaz à effet de serre et la consommation d'énergie en général.

Par ailleurs, afin de se couvrir contre les hausses de prix, certaines matières premières ont fait l'objet de couvertures, soit par le biais de produits dérivés, soit par une couverture par les fournisseurs (cf. ci-dessous « Risques de marché financier et de financement »).

→ Risques commerciaux

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la Société est faible grâce à la diversification du portefeuille. En effet, les dix clients les plus importants ne représentent que 14 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉE AVEC LES PRINCIPAUX CLIENTS DU GROUPE

En milliers d'euros	2008		2007 données historiques	
	Part du CA réalisée	% du CA réalisé	Part du CA réalisée	% du CA réalisé
Avec le premier client du Groupe	18 806	2,8 %	20 182	2,9 %
Avec les 5 premiers clients du Groupe	65 008	9,8 %	81 392	11,7 %
Avec les 10 premiers clients du Groupe	94 651	14,3 %	124 902	18,0 %

Par ailleurs, la cession de l'activité EMC contribuera à la réduction des risques commerciaux.

→ Risques pays

Le Groupe possède des implantations industrielles dans des pays considérés à risque (classement Coface), c'est-à-dire en Argentine, en Colombie et en Turquie. Ces filiales non consolidées représentent potentiellement un risque, même si celui-ci est très faible compte tenu de leur taille, leur chiffre d'affaire global ayant atteint 11 millions d'euros en 2008.

En Chine, le Groupe n'est pas à l'abri de risques géopolitiques.

→ Assurances

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance mondiaux auprès de compagnies d'assurances de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité civile, Environnement, Responsabilité civile aviation et transport. Ces programmes mondiaux assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Il est précisé qu'aucune police captive n'a été mise en place.

Dans le cadre du programme d'assurance Responsabilité civile (exploitation, avant et après livraison) et Environnement sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels, les frais de dépose/repose, les frais de retrait, les dommages aux biens confiés, les frais de dépollution. Ce programme est composé d'une police mère établie en France et de polices locales dans certains pays. Le montant total des primes payées par le groupe Carbone Lorraine pour l'exercice 2008 au titre du programme Responsabilité civile/ Environnement/Responsabilité civile aviation s'est élevé à 757 216 euros.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommages/Perte d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère et de polices locales dans certains pays. Il offre une limite contractuelle globale par événement (combinée dommages directs/perte d'exploitation) de 100 millions d'euros avec des sous-limitations pour certains événements tels que les tempêtes, les événements naturels ou certaines garanties spécifiques telles que le bris de machines et les risques informatiques et électriques. Le montant total des primes payées par le groupe Carbone Lorraine pour l'exercice 2008 au titre de ce programme s'est élevé à 731 688 euros.

Dans le cadre du programme d'assurance Transport, Carbone Lorraine et ses filiales bénéficient d'une police mondiale qui assure une garantie dans la limite de 5 millions d'euros par transport, pour tous les transferts de marchandises du Groupe, quel que soit le moyen de transport utilisé. Le montant total des primes versées par Carbone Lorraine pour l'exercice 2008 au titre de ce programme s'est élevé à 54 025 euros.

La politique d'assurance du Groupe est déterminée par la Direction générale. Dans un souci de pérennité de l'entreprise, les niveaux de couverture sont fixés en fonction de l'évaluation des risques encourus par chaque entité du Groupe. Dans un contexte de marché de l'assurance en début de phase de contraction les niveaux de couverture mis en place en 2009 sont restés inchangés par rapport à l'exercice précédent.

→ Risques sociaux

La Société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Ainsi, les partenaires sociaux, les représentants du personnel et la Direction se réunissent chaque année au sein du Comité de Groupe en France et au sein du Comité Européen. Par ailleurs, les délégués centraux de tous les syndicats présents sur les sites français du Groupe sont reçus chaque année par la Direction des ressources humaines du Groupe.

Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Le site industriel d'Amiens a été un exemple d'application de cette politique du Groupe. L'établissement comporte deux Divisions historiques :

- la première, orientée vers les secteurs automobile, électroménager et outillage portatif, est confrontée depuis plusieurs années à des difficultés économiques ; son activité ne peut plus être poursuivie de façon durable et rentable ;
- la seconde, dont les principaux clients appartiennent aux secteurs de l'énergie, des transports et des industries de process, est en croissance et bénéficie de réelles opportunités de développement que Carbone Lorraine entend concrétiser.

Dans ce contexte, un plan de rationalisation et de reconversion industrielle a été élaboré sur le site d'Amiens. Ce plan consiste à transférer progressivement l'activité automobile de CLAE vers deux autres usines et à engager des investissements importants pour accroître la capacité de Recherche et Développement et le volume des activités liées au captage ferroviaire, aux porte-balais et aux matières premières.

Parallèlement à ce plan industriel, un plan de formation, d'adaptation et de reconversion du personnel a été engagé. Il a pour objectif de limiter l'impact social du plan industriel pour les salariés de la première Division en leur permettant de se reconvertir dans les métiers de la seconde Division grâce à un

plan ambitieux de formation et de reconversion professionnelle. Ce sont 134 emplois que CLAE entend ainsi préserver.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a élaboré, lors des revues de management, des plans d'action spécifiques concernant les hommes et femmes clés de son organisation et a mis en place des mesures propres à les fidéliser et/ou à assurer leur remplacement.

En France, un accord a été signé en 2007 par toutes les organisations syndicales sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cet accord porte sur les modalités d'information et de consultation des instances de représentation du personnel, sur la stratégie de l'entreprise et ses conséquences sur l'emploi et les salaires, sur la démarche d'identification des évolutions des métiers/compétences, sur les outils de la formation professionnelle, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle, sur la mobilité interne, et sur l'évolution professionnelle en fin de carrière. Ces démarches ont été entamées en 2008 sur les sites français.

Au niveau global, une réflexion sur les compétences dont le Groupe aura besoin d'ici à 5 ans a été conduite pour chaque division, afin d'identifier les métiers clés pour le Groupe et préparer nos équipes actuelles à l'acquisition de ces savoir-faire. L'anticipation des départs dans le cadre des évolutions démographiques de nos effectifs est aussi un des points importants de la politique de Gestion prévisionnelle des ressources humaines afin de préparer l'avenir.

Un groupe travail a été initié fin 2008 sur la « Gestion des seniors et culture Groupe ».

L'objectif du projet est d'assurer le remplacement et la transmission des savoir-faire des seniors, d'accroître les effectifs et les compétences des managers pour accompagner la croissance du Groupe, développer la communication sur les valeurs et la culture de l'entreprise.

→ Risques fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent.

→ Risques de marché financier et de financement

Risques de change

Les risques de change sont traités dans le paragraphe « Risques de change » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 57).

Risques de taux

Les risques de taux sont traités dans le paragraphe « Risques de taux » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 56).

Risques de matières premières

Les risques de matières premières sont traités dans le paragraphe « Risques matières » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 57).

Risques de contrepartie

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie liés à ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, le Groupe a mis en place un programme d'assurance crédit commercial Coface couvrant ses principales sociétés américaines et françaises contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients, les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont traités dans le paragraphe « Risques de liquidité » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 55).

Risques action

Au 31 décembre 2008, le Groupe possède 59 521 actions auto-détenues valorisées à 1,1 millions d'euros. Par ailleurs, à cette même date, le Groupe n'a pas souscrit de titres de sociétés cotées.

→ Risques juridiques

Dépendance de la Société

Le groupe Carbone Lorraine n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur son activité ou sa rentabilité.

Le principal client du Groupe est IMARK (groupement de distributeurs électriques américains) qui représente 2,8 % du chiffre d'affaires. Aucun autre client ne représente plus de 3 % du chiffre d'affaires.

Litiges

Procédure d'appel en Europe

La procédure d'appel initiée par Carbone Lorraine en février 2004 devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes (TPICE) contre l'amende imposée en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques est toujours en cours. Le 8 octobre 2008, le TPICE a confirmé le montant de l'amende (43,05 millions d'euros) infligée à la Société par la Commission Européenne. Ce montant avait été entièrement provisionné dans les comptes de la Société. Le Groupe a déposé le 18 décembre 2008 une nouvelle requête en pourvoi devant la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE). Pour mémoire, il est rappelé que Carbone Lorraine a bloqué en mars 2005, sans que cela influe la nouvelle requête en cours, 20 millions d'euros auprès de la Commission Européenne afin de réduire les frais induits par l'allongement des délais de procédure.

Procédures civiles en Amérique du Nord (USA - Canada)

La procédure séparée diligentée en 2005 par certains clients (*opt-out*) devant le tribunal fédéral américain dans le domaine des balais pour moteurs électriques est actuellement en phase de communication de pièces et de dépositions entre les plaignants et la Société (phase dite de « discovery ») sur la base de la décision du juge fédéral d'août 2007. En juin 2008, la Société a conclu un accord transactionnel définitif d'un montant de USD 135 000 avec quatre des clients (*opt-out*). En novembre 2008, la Société a conclu un accord transactionnel définitif avec un autre client (*opt-out*) pour un montant de USD 450 000. La Société a également déposé une demande auprès du juge fédéral visant à annuler la demande d'indemnisation de deux clients *opt-out*. COAIC rejette fermement l'ensemble de ces demandes et a maintenu sa demande en annulation de cette procédure séparée pour absence de base légale.

Pour mémoire, cette procédure séparée initiée en 2005 est intervenue à l'issue des procédures civiles diligentées en 2002 par certains clients aux États-Unis à l'encontre de la société COAIC, filiale de Carbone Lorraine dans le domaine des balais pour moteurs électriques. Ces procédures civiles de 2002 avaient fait l'objet d'un accord transactionnel en 2004 pour un montant de 6 millions de dollars US. Dans le cadre de l'approbation définitive de cet accord par le tribunal fédéral intervenue en octobre 2006 ce montant a été réduit par le tribunal fédéral à 3,7 millions de dollars US. La réduction du montant de l'accord transactionnel s'expliquait par le fait qu'un nombre restreint de clients bénéficiaires ont refusé les termes de cet accord transactionnel et ont décidé de poursuivre directement COAIC dans le cadre d'une procédure séparée au motif que les montants d'indemnisation initialement proposés étaient insuffisants.

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens dont Carbone of America Ltd, filiale de Carbone Lorraine, est toujours en cours et n'a pas connu de nouveau développement en 2007. Pour mémoire, cette procédure fait suite à la condamnation en juillet 2004 de la société Morgan Crucible Ltd à payer une amende de 1 million de dollars canadiens pour pratiques anticoncurrentielles sur la période 1995-1998 dans le domaine de balais de traction en graphite. Aucun nouveau développement n'est intervenu en 2006. En février 2007, le juge canadien a décidé que seules les sociétés canadiennes de transport urbain étaient susceptibles de participer à la procédure en cours. Le risque pour Carbone of America Ltd (Canada) reste non significatif.

Procédure civile au Royaume-Uni

Le Tribunal Administratif de la Concurrence (CAT) a rendu en avril 2008 une décision de rejet des demandes d'indemnisation présentées à l'encontre de la Société. Le CAT a en effet décidé qu'aucune demande d'indemnisation ne pouvait être faite à l'encontre de la Société tant que la procédure d'appel diligentée par la Société devant le TPICE ou le CJCE était toujours en cours.

Pour rappel, en octobre 2007, certains des clients (*opt-out*) qui font partie de la procédure séparée américaine contre COAIC, ont appelé Carbone Lorraine dans la procédure qu'ils ont diligentée début 2007 devant le CAT à l'encontre des sociétés Morgan, SGL et Schunk. Dans le cadre de cette procédure anglaise les plaignants tentent d'obtenir réparation devant le CAT d'un prétendu préjudice

subi à la suite des agissements sanctionnés en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Carbone Lorraine a rejeté l'ensemble des allégations présentées par les plaignants et a déposé début février 2008 des conclusions circonstanciées demandant l'annulation ou le rejet de cette procédure devant le CAT pour absence de base légale.

En 1999, le Groupe a mis en œuvre un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Ce programme mondial de conformité est toujours effectif. Des mesures très strictes de contrôle interne et externe assurent

l'application scrupuleuse des règles de la concurrence dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent.

Sur la base des informations disponibles les provisions nécessaires ont été constituées pour l'ensemble des litiges en cours identifiés.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Renseignements à caractère général concernant le capital

→ Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des diverses catégories d'actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

→ Montant et composition du capital (statuts, article 6)

A la date du 31 décembre 2008, le capital social est fixé à 28 594 426 euros, divisé en 14 297 213 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie.

→ Autorisations d'augmentations de capital

AGM du 24 mai 2007

Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfice. Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant résulter, immédiatement ou à terme, de cette autorisation ne pourra excéder 10 millions d'euros. La période de validité de cette autorisation est de 26 mois. A ce jour, le Conseil n'a pas fait usage de cette autorisation.

Émission d'obligations convertibles en actions

L'Assemblée générale mixte a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre sur le marché français, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en une ou plusieurs fois, des obligations convertibles en actions de la Société, au gré des porteurs. Le montant nominal global des augmentations de capital social pouvant résulter de cette autorisation ne peut excéder 5 millions d'euros, ce plafond s'inscrivant lui-même dans la limite globale de 10 millions d'euros décidée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007. Cette autorisation a été donnée pour une période de 26 mois à compter de l'Assemblée du 24 mai 2007. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette autorisation.

Émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursable (OBSAAR)

L'Assemblée générale a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, la compétence de décider l'augmentation du capital social par l'émission en une seule fois d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR), les obligations et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSAAR) étant détachables dès l'émission des OBSAAR. Le montant nominal des OBSAAR susceptibles d'être émises en vertu de cette autorisation ne peut excéder un montant maximum de 40 millions d'euros. Cette autorisation a été donnée pour une période de 18 mois. Cette autorisation est devenue caduque.

Lors de sa séance du 5 octobre 2007, le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation en décidant l'émission d'OBSAAR, assorties de BSAAR, d'un montant nominal de 40 millions d'euros et a fixé, au sein de la catégorie définie par l'assemblée, la liste des banques au bénéfice desquelles le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux OBSAAR a été supprimé, ainsi que le nombre d'OBSAAR dont la souscription est réservée à chacune d'elles, et les catégories de salariés et mandataires sociaux du groupe Carbone Lorraine susceptibles de se porter acquéreurs des BSAAR détachés des OBSAAR souscrites par les Banques.

L'opération d'émission d'OBSAAR décidée dans le cadre de cette autorisation par le Conseil d'Administration a fait l'objet d'une note d'opération visé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° 07-350 en date du 9 octobre 2007.

Par décision en date du 19 novembre 2007, le Président, sur délégation du Conseil d'Administration a arrêté les caractéristiques définitives de l'émission d'OBSAAR :

- **Caractéristiques des OBSAAR** : nombre d'OBSAAR émis : 1000. Valeur nominale unitaire des obligations : 40 000 euros. Prix d'émission : au pair, soit 40 000 euros. Produit brut : 40 millions d'euros. Produit net : environ 39 700 000 euros. Date de souscription/émission : 22 novembre 2007. Durée de l'emprunt : 7 ans ; les obligations sont amorties par tranches égales ou sensiblement égales les 22 novembre 2012, 2013 et 2014 au pair. Intérêt annuel : Euribor 3 mois diminué d'une marge de 0,31 % payable trimestriellement à terme échu les 22 février, 22 mai, 22 août et 22 novembre de chaque année.
- **Caractéristiques des BSAAR** : 114 BSAAR sont attachés à chaque obligations. 114 000 BSAAR ont été émis. Les BSAAR sont immédiatement détachés des obligations. Un BSAAR donne

le droit de recevoir une action nouvelle ou existante. Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAAR : 114 000 actions au maximum, représentant 0,80 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de délivrance du visa AMF. Prix de cession d'un BSAAR : 12 euros, fixé sur la base d'un rapport d'évaluation préparé par le Cabinet ACCURACY. Prix d'exercice des BSAAR : 58,49 euros. Période d'exercice : à tout moment pendant 5 ans à compter du 30 novembre 2007 jusqu'au 30 novembre 2012. Remboursement des BSAAR à 0,01 euro au gré de la Société à compter du 30 novembre 2007 si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excède 111,13 euros.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale a autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 20 000 actions, représentant environ 0,2 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

En date du 26 février 2008, le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation en proposant d'attribuer 20 000 actions gratuites à 89 cadres du Groupe. L'attribution gratuite d'actions est subordonnée au maintien du contrat de travail des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée à trois (3) ans. La période d'indisponibilité a été fixée à deux (2) ans.

En date du 24 juillet 2008, le Conseil d'Administration a par ailleurs constaté l'attribution définitive de 16 478 actions à l'issue de la période d'acquisition du Plan d'attribution 2006. En application dudit plan 2006, lesdites actions sont indisponibles pour une période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2008.

AGM du 21 mai 2008

Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe

L'Assemblée générale du 21 mai 2008 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne peut excéder un montant maximum de 300 000 euros, soit approximativement 1 % du capital de la Société.

Lors de sa séance du 9 juin 2008, le Conseil, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008, a décidé d'offrir au personnel des filiales européennes et nord américaines du Groupe, la possibilité d'acquérir 75 000 actions nouvelles au prix de 30,30 euros, représentant 80 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 dernières séances de Bourse qui ont précédé le Conseil du 9 juin 2008. En raison de l'évolution défavorable du cours de l'action sur le second semestre 2008, ladite augmentation de capital réservée aux salariés n'a pas été mise en œuvre.

AGM du 12 décembre 2008

Émission de Bons d'émission d'actions (BEA) :

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, la compétence de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, de BEA au profit de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, qui sera ensuite tenue de souscrire les actions ordinaires nouvelles de la Société sur demande de cette dernière, étant précisé que l'émission des actions pourra intervenir à tout moment au cours des deux (2) années suivant l'émission des BEA. L'émission des BEA ne pourra être réalisée au-delà d'un délai de dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée.

Le montant nominal des actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA ne pourra être supérieur à 5 millions d'euros, étant précisé qu'à ce montant nominal s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Le prix unitaire de souscription des BEA a été fixé à 0,01 (zéro virgule zéro un) euro et le prix unitaire de souscription des actions ordinaires nouvelles émises par exercice des BEA sera déterminé en fonction des cours moyens pondérés par les volumes des actions ordinaires de la Société sur une période de trois jours de bourse précédant immédiatement l'exercice des BEA, auxquels sera appliquée une décote qui ne pourra pas excéder 10 %.

En date du 12 décembre 2008, le Conseil a décidé l'émission immédiate des 2 500 000 BEA au profit de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE au prix unitaire de 0,01 euro. Les BEA ont été entièrement souscrits par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE en date du 17 décembre 2008.

A ce jour, la Société n'a présenté à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE aucune demande d'exercice des BEA.

L'opération d'émission de BEA décidée dans le cadre de cette autorisation par le Conseil d'Administration a fait l'objet d'une note d'opération visé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° 08-271 en date du 5 décembre 2008.

Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe

L'Assemblée générale du 12 décembre 2008 a également autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne peut excéder un montant maximum de 300 000 euros, soit approximativement 1 % du capital de la Société.

Cette délégation est valable pour une période de 26 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008.

Attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 12 décembre 2008 a également autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux dirigeants

sociaux et aux salariés de la Société et de ses filiales des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société. Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des options consenties est limité au maximum à 340 000 actions de 2 euros nominal.

Sont exclus du bénéfice des options visées par la présente autorisation Monsieur Claude Cocozza, Président-Directeur Général, les bénéficiaires d'attribution gratuite d'actions visés à la cinquième résolution de la présente Assemblée générale ainsi que les dirigeants sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées détenant plus de 10 % du capital de la Société.

Le prix de souscription ou d'achat des actions sous option sera fixé par le Conseil d'Administration, sans décote, en conformité avec les dispositions légales en vigueur le jour de l'attribution des options et dans les limites prévues aux articles L225-177 et L225-179 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de performance à réaliser pour que les options puissent être levées par les bénéficiaires et fixera également la ou les périodes d'exercice des options ainsi que les périodes d'interdiction d'exercice des options, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution.

Dans l'hypothèse où les directeurs généraux délégués se verraient attribuer des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions, le Conseil d'Administration devra, en application des dispositions de l'article L225-185 du Code de commerce, soit décider que lesdites options ne pourront être levées par les intéressés avant la cessation de leurs fonctions, soit fixer la quantité des actions issues de levées d'options qu'ils seront tenus de conserver au nominatif jusqu'à cessation de leurs fonctions. Cette information sera publiée dans le rapport visé à l'article 225.102.1 du Code de commerce.

Cette autorisation est valable 36 mois. Elle annule et remplace l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale a enfin autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 50 000 actions, représentant environ 0,3 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

Sont exclus du bénéfice des attributions d'actions gratuites les mandataires sociaux de la Société, les bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que les dirigeants et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, qui détiennent plus de 10 % du capital de la Société ou qui, du fait de l'attribution gratuite d'actions, viendraient à détenir plus de 10 % du capital de la Société.

Cette autorisation annule et remplace l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007.

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL

Dates	Nature de l'opération	Capital après opération	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions après opération
31.12.2001	Création de 18 729 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 256 924	292 041	11 128 462
31.12.2002	Création de 10 688 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 278 300	180 704	11 139 150
27.11.2003	Création de 3750 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 285 800	63 512	11 142 900
23.12.2003	Création de 54 990 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 395 780	1 110 798	11 197 890
15.04.2004	Création de 2000 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 399 780	30 520	11 199 890
20.08.2004	Création de 2500 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 404 780	38 150	11 202 390
19.10.2004	Création de 2 489 420 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS	27 383 620	58 003 486	13 691 810
16.12.2004	Création de 46 328 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 476 276	1 176 731	13 738 138
31.12.2004	Création de 17 439 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	27 511 154	254 261	13 755 577
31.12.2005	Création de 85 775 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 682 704	1 829 333	13 841 352
28.06.2006	Création de 44 494 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 771 692	1 388 213	13 885 846
31.12.2006	Création de 79 629 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 930 950	2 219 832	13 965 475
25.07.2007	Création de 30 900 actions de € 2 de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	27 992 750	1 721 748* * réserve indisponible	13 996 375
11.09.2007	Création de 200 191 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	28 393 132	6 627 591	14 196 566
17.12.2007	Création de 44 094 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	28 481 320	1 931 317	14 240 660
24.01.2008	Création de 40 075 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	28 561 470	1 254 681	14 280 735
24.07.2008	Création de 16 478 actions de € 2 de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	28 594 426	540 478* * réserve indisponible	14 297 213

→ Certificats de droits de vote

Néant.

→ Pacte d'actionnaires

La Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires, ni de convention relative au capital.

→ Certificats d'investissement

Néant.

→ Titres donnant accès au capital

De juillet 1995 au 31 décembre 2007 il a été attribué des options de souscription, dont aucune n'a été exercée durant l'exercice 2008. Le nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2008, après prise en compte des annulations, permet d'acquérir 384 867 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

→ Nantissement d'actions

Néant.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a émis 114 000 bons de souscription d'actions remboursables (BSAAR) dans le cadre d'une opération d'émission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Un BSAAR donnant le droit de recevoir une action nouvelle ou existante, le nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAAR est de 114 000 actions au maximum.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a procédé à l'émission de 2 500 000 BEA entièrement souscrits par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE au prix unitaire de 0,01 euro. La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE sera ensuite tenue de souscrire les actions ordinaires nouvelles de la Société sur demande de cette dernière, étant précisé que l'émission des actions pourra intervenir à tout moment au cours des deux (2) années suivant l'émission des BEA. Le prix unitaire de souscription des actions ordinaires nouvelles émises par exercice des BEA sera déterminé en fonction des cours moyens pondérés par les volumes des actions ordinaires de la Société sur une période de trois jours de bourse précédant immédiatement l'exercice des BEA, auxquels sera appliquée une décote qui ne pourra pas excéder 10 %. Le montant nominal des actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA ne pourra être supérieur à 5 millions d'euros, étant précisé qu'à ce montant nominal s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant droit à des actions. A ce jour, la Société n'a présenté aucune demande d'exercice de BEA à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Le nombre total d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement est de 20 000 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.

Sur la base du nombre d'options de souscription, de BSAAR pouvant être exercés par les bénéficiaires de BSAAR ainsi que d'actions pouvant être définitivement attribuées, la dilution maximale serait de 0,8 %.

→ Répartition du capital

Au 31 décembre 2008, le capital social de la Société est de 28 594 426 euros, divisé en 14 297 213 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie.

Le nombre de droits de vote est de 14 297 213.

Au 31 janvier 2009, 57 656 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société Exane-BNP-Paribas. La Société n'a procédé à aucune opération d'achat ou de vente de ses propres titres au cours de l'exercice 2008. Elle n'auto-détient aucun titre à ladite date.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et restant à lever sont au nombre de 137 399 en tenant compte des options annulées.

Par ailleurs, aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni aucune garantie de cours n'a concerné les titres de l'émetteur au cours des trois dernières années. L'émetteur n'a en outre engagé aucune opération de ce type à l'égard d'autres sociétés pendant la même période.

A l'occasion de l'entrée d'AXA Private Equity dans le capital de la Société, un accord a été conclu avec la Société. Cet accord inclut notamment des engagements sur la pérennité et le caractère amical de l'investissement dans Carbone Lorraine. Il autorise AXA Private Equity à augmenter sa participation jusqu'à 22,5% du capital et des droits de vote et il prévoyait une autolimitation à 35% du quorum des droits de vote exerçables en assemblée générale de Carbone Lorraine. Sauf en cas de circonstances particulières, AXA Private Equity s'est engagé à conserver sa participation dans Carbone Lorraine jusqu'au 30 juin 2010.

Aux termes de cet accord, Carbone Lorraine s'est engagée à soutenir la nomination de deux représentants d'AXA Capital Fund L.P. au Conseil d'administration. A ce titre, l'assemblée générale de la Société du 12 décembre 2008 a approuvé la nomination en tant qu'administrateurs de MM Dominique Gaillard et Yann Chareton.

Sauf en cas d'offre publique, AXA Capital s'est engagé à ne pas procéder à la cession d'un bloc de 5% ou plus du capital de Carbone Lorraine à un investisseur identifié. Toute cession par AXA Capital de ses actions sur le marché sera effectuée d'une manière ordonnée, dans toute la mesure du possible, dans le souci de limiter les effets d'une telle cession sur le cours de bourse de la Société.

L'accord prendra fin le 30 juin 2012. Il prendra fin de plein droit par anticipation le jour où AXA Capital franchira à la baisse le seuil de 10% du capital ou des droits de vote de Carbone Lorraine. Si l'accord prend fin par anticipation, le dispositif de cession ordonnée de titres de Carbone Lorraine demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 2012.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 12 décembre 2008, un représentant d'AXA Private Equity a précisé que trois dispositions de l'accord étaient devenues caduques. Il s'agissait des dispositions relatives au plafonnement de la participation à 22,5%, à l'autolimitation des droits de vote à 35% et à l'inaliénabilité des titres acquis par Axa Private Equity. Les autres dispositions de l'accord, notamment en matière de gouvernance et de cession ordonnée de titres demeurent pleinement en vigueur.

→ Franchissements de seuil

30 janvier 2008 : Natixis Asset Management a franchi à la baisse le seuil de 1 % et détient une participation de 0,42 % du capital et des droits de vote.

7 février 2008 : la Caisse des Dépôts détient 4,72 % du capital et des droits de vote.

31 mars 2008 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 4 % du capital et des droits de vote.

4 avril 2008 : Fidelity Investments a franchi à la hausse le seuil de 10 % et détient une participation de 10,33 % du capital et des droits de vote.

14 avril 2008 : Crédit Suisse a franchi à la hausse de seuil de 1 % du capital et détient 1,68 % du capital et des droits de vote.

23 avril 2008 : Fidelity Investments a franchi à la baisse le seuil de 10 % et détient 9,67 % du capital et des droits de vote.

29 avril 2008 : Crédit Suisse a franchi à la baisse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote.

2 mai 2008 : Morgan Stanley a franchi à la hausse le seuil de 5 % et détient 5,27 % du capital et des droits de vote.

6 mai 2008 : UBS a franchi le seuil de 1 % et détient 1,55 % du capital et des droits de vote.

16 mai 2008 : Fidelity Investments annonce qu'il déclarera indépendamment les participations de Fidelity International Limited (FIL) et de FMR LLC.

A ce titre, il est rappelé que sur une base agrégée, les sociétés FMR LLC et FIL avaient déclaré détenir au 23 avril 2008, 9,67 % du capital et des droits de vote de la société. Sur la base dissociée, FIL franchissait à la baisse le seuil de 5 % et détenait 2,37 % du capital et des droits de vote au 24 avril 2008 et FMR LLC détenait 6,10 % du capital et des droits de vote à cette même date.

27 mai 2008 : UBS a franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote et détient 1,83 % du capital et des droits de vote.

27 mai 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 1 % et détient 1,29 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

27 mai 2008 : BNP PARIBAS a franchi à la hausse le seuil de 1 % et détient 1,0821 % du capital et des droits de vote.

30 mai 2008 : Morgan Stanley a franchi à la baisse le seuil de 5 % et détient 3,55 % du capital et des droits de vote.

11 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 2 % et détient 2,80 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

13 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 3 % et détient 3,38 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

18 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 4 % et détient 4,15 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

3 juillet 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse les seuils de 5 % et 6 % et détient 6,43 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

7 juillet 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 7 % et détient 7,01 % du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

8 juillet 2008 : ACF I Investment⁽¹⁾, a franchi à la hausse les seuils de 1 %, 2 %, 3 %, 4 % et 5 % et détient 5,04 % du capital et des droits de vote.

9 juillet 2008 : ACF I Investment et AXA (pour Matignon Développement 3) ont franchi conjointement à la hausse le seuil de 9 % et détiennent 9,37 % du capital et des droits de vote.

16 juillet 2008 : AXA Investment Managers Private Equity (pour Matignon Développement 3) a franchi à la hausse le seuil de 6 % et détient 6,20 % du capital et des droits de vote.

24 juillet 2008 : FMR LCC a franchi à la baisse le seuil de 5 % et détient 4,99 % du capital et des droits de vote.

12 août 2008 : AXA Private Equity (pour Matignon Développement 3) a franchi à la baisse les seuils de 6, 5, 4, 3, 2 et 1 % du capital et des droits de vote à la suite de la cession de la totalité de sa participation (912 788 titres) à ACF I Investment.

12 août 2008 : AXA Private Equity (pour ACF I Investment) a franchi à la hausse le seuil de 10 % du capital et des droits de vote et détient 912 788 titres. (AXA IM PE envisage de poursuivre les achats sans toutefois dépasser une participation au plus égale à 22,5 % du capital. AXA déclare ne pas envisager d'acquérir le contrôle de Carbone Lorraine).

14 août 2008 : Indus Capital Partners LLC (pour Indus Japan Master Fund, Indus EnterAsia Master Fund et Indus Global Strategies master Fund) a franchi à la hausse le seuil de 5 % et détient 721 286 titres soit 5,05 % du capital et des droits de vote.

15 septembre 2008 : Indus Capital Partners LLC (pour Indus Japan Master Fund, Indus EnterAsia Master Fund et Indus Global Strategies master Fund) a franchi à la baisse le seuil de 5 % et détient 704 293 titres soit 4,93 % du capital et des droits de vote.

24 septembre 2008 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 5 % et détient 715 000 titres, soit 5 % du capital et des droits de vote.

2 octobre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 12 % et détient 1 773 502 titres, soit 12,40 % du capital et des droits de vote.

3 octobre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 13 % et détient 1 902 544 titres, soit 13,45 % du capital et des droits de vote.

6 octobre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 14 % et détient 2 066 544 titres, soit 14,45 % du capital et des droits de vote.

7 octobre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 15 % et détient 2 149 544 titres, soit 15,03 % du capital et des droits de vote.

13 octobre 2008 : Columbia Wanger Asset Management franchit à la baisse le seuil de 6 % et détient 818 400 titres, soit 5,72 % du capital et des droits de vote.

21 octobre 2008 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 6 % et détient 865 000 titres, soit 6,05 % du capital et des droits de vote.

4 décembre 2008 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 7 % et détient 1 015 000 titres, soit 7,1 % du capital et des droits de vote.

22 décembre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 15,25 % et 15,50 % du capital.

29 décembre 2008 : ACF I Investment a franchi à la hausse le seuil de 15,75 % et détient 2 284 629 titres soit 15,98 % du capital et des droits de vote.

15 janvier 2009 : ACF I Investment a franchi à la hausse les seuils de 16 % et 17 % et détient 2 518 212 titres soit 17,61 % du capital et des droits de vote.

(1) Filiale à 100% d'AXA Capital Fund L.P., ayant pour associé gérant AXA Private Equity Capital Ltd.

Évolution de la répartition du capital

Débiteurs	31 déc. 2008			31 déc. 2007			31 déc. 2006		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Public, dont	14 237 692			14 239 519			13 900 372		
- institutionnels français	5 096 348	35,7 %	35,7 %	3 598 597	25,2 %	25,2 %	4 790 157	34,3 %	34,3 %
- actionnaires individuels	4 010 561	28 %	28 %	3 855 835	27 %	27 %	4 022 056	28,8 %	28,8 %
- actionnaires salariés	202 559	1,4 %	1,4 %	214 248	1,5 %	1,5 %	200 243	1,4 %	1,4 %
- institutionnels autres pays	4 928 224	34,5 %	34,5 %	6 569 176	46 %	46 %	4 887 916	35 %	35 %
Auto-détention	59 521	0,4 %	0,4 %	41 216	0,3 %	0,3 %	65 103	0,5 %	0,5 %
TOTAL	14 297 213	100 %	100 %	14 280 735	100 %	100 %	13 965 475	100 %	100 %

À la connaissance de la Société, il n'y a pas d'actionnaire autre que AXA Private Equity et Sofina qui détiennent plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

Les organes de Direction et d'Administration possèdent 25 312 actions au nominatif, 11 166 actions via les FCPE Carbone

Lorraine, soit au total 0,25 % du capital ; 59 521 titres sont auto-détenus par la Société au 31 décembre 2008 dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI.

→ Marché des titres

Les actions sont admises au Premier Marché de la Bourse de Paris au SRD (Service à Règlement Différé). L'action Carbone Lorraine fait partie de la composition des indices SBF 120, CAC Mid100 et Next 150.

14 297 213 actions sont admises à la cote.

Action Carbone Lorraine	Nombre d'actions échangées En unité	Capitaux échangés En millions d'euros ⁽¹⁾	Cours extrêmes ⁽²⁾	
			Plus haut En euros	Plus bas En euros
2007				
Janvier	1 025 715	45,31	44,84	42,65
Février	1 273 907	54,87	46,00	41,20
Mars	1 125 979	49,29	45,68	41,06
Avril	1 089 672	51,06	48,39	44,50
Mai	1 938 239	100,22	54,37	48,00
Juin	1 491 290	82,36	58,20	52,83
Juillet	1 667 459	94,74	58,46	52,50
Août	2 101 050	111,98	59,38	48,20
Septembre	1 635 094	86,41	55,60	49,80
Octobre	1 542 984	87,96	61,82	53,58
Novembre	2 122 229	110,48	61,80	45,75
Décembre	1 257 204	61,32	52,27	46,38
2008				
Janvier	2 730 598	101,76	48,76	31,50
Février	3 293 607	100,45	35,00	26,78
Mars	2 823 499	85,86	39,50	26,60
Avril	2 813 238	102,71	38,31	34,00
Mai	1 633 173	59,89	39,70	33,58
Juin	1 812 288	69,30	41,55	34,20
Juillet	2 585 286	94,54	40,00	29,10
Août	932 709	34,57	39,00	35,46
Septembre	1 739 520	62,95	39,80	32,70
Octobre	3 054 393	77,92	33,50	20,10
Novembre	1 135 004	28,07	27,30	22,71
Décembre	1 603 749	31,37	25,39	16,46
2009				
Janvier	1 526 857	28,28	19,84	16,61
Février	607 237	11,05	19,62	15,62

Source : Euronext.

(1) Sur la base du cours moyen mensuel.

(2) Sur la base des cours extrêmes mensuels en cours de séance.

	Nb. d'actions à la clôture de l'exercice	Revenu par action En euros			Cours de Bourse En euros			Taux de rendement global sur la base du dernier cours
		Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	Dernier	
2004	13 755 577	0,55	n/a	0,55	39,60	27,12	39,03	1,41 %
2005	13 841 352	0,70	n/a	0,70	43,75	31,20	38,60	1,81 %
2006	13 965 475	0,85	n/a	0,85	51,00	36,55	42,65	2,0 %
2007	14 280 735	0,85	n/a	0,85	61,77	41,60	47,20	1,8 %
2008	14 297 213	0,62	n/a	0,62	47,58	17,06	17,81	3,5 %

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit 5 ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor.

Au titre de l'exercice 2008, la 4^e résolution de l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2009 prévoit le versement d'un dividende de 0,62 euro par action, sous réserve de l'approbation de cette Assemblée. Il sera proposé aux actionnaires de recevoir ce dividende sous forme d'action.

→ Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte 19 mai 2009

Établie en application des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, entré en vigueur le 13 octobre 2004, la présente note d'information a pour

objet de décrire les objectifs et modalités de renouvellement du programme de rachat d'actions ainsi que ses incidences estimées sur la situation des actionnaires de la Société.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Émetteur : Le Carbone Lorraine

Titres concernés : actions ordinaires Carbone Lorraine, admises aux négociations sur le marché EUROLIST d'EURONEXT Paris, Compartiment B (code ISIN FR0000039620)

Pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé par l'Assemblée générale : 10 %

Prix d'achat unitaire maximum : 50 euros

Objectifs du programme par ordre de priorité :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un Prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3 ;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation d'actions par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce.

Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2009 et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

I - Bilan du programme précédent

À l'exception des rachats effectués dans le cadre du contrat de liquidité, la Société n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 au titre du précédent programme de rachat d'actions pour effectuer des transactions

de régularisation du cours. Au 31 janvier 2009, 57 656 actions sont détenues dans le cadre dudit contrat de liquidité.

La Société n'a pas eu recours à des produits dérivés.

Tableau de déclaration synthétique

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 21 mai 2008 au 31 janvier 2009

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0,40 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	Néant
Valeur comptable du portefeuille	Néant
Valeur de marché du portefeuille	Néant

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du dépôt de la note d'information					
	Achats	Ventes/ Transfert	Positions ouvertes à l'achat			Positions ouvertes à la vente		
			Call achetés	Put vendus	Achats à terme	Call vendus	Put achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	néant							
Échéance maximale moyenne	néant		néant	néant	néant	néant	néant	néant
Cours moyen de la transaction	néant							
Prix d'exercice moyen	néant		néant	néant	néant	néant	néant	néant
Montants	néant		néant	néant	néant	néant	néant	néant

Depuis le 25 février 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à Exane-BNP-Paribas (Prestataire de Service Indépendant) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers. Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité en date du 25 février 2005 sont une somme de 2 200 000 euros et aucun titre.

II - Objectif du programme de rachat d'actions

Carbone Lorraine souhaite pouvoir mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions dans le cadre de l'autorisation soumise à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 19 mai 2009.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de, par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un Prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;

- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3 ;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation d'actions par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce.

III - Cadre juridique

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, dite Directive « Abus de marché », entrée en vigueur depuis le 13 octobre 2004. Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2009, statuant aux conditions de

quorum et de majorité requises en matière ordinaire. La résolution correspondante qui sera proposée par le Conseil d'Administration est rédigée comme suit :

Achat d'actions Carbone Lorraine

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance du descriptif du programme, autorise, dans les conditions prévues par l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration à acquérir, en une ou plusieurs fois et par tout moyen, un nombre d'actions de la Société représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social actuel de la Société, soit 1 429 721 actions.

L'Assemblée générale décide que les achats d'actions de la Société pourront être effectués en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un Prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3 ;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation d'actions par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce.

Le prix maximum d'achat est fixé à 50 euros par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 71 486 050 euros.

Les achats, attributions ou cessions de ces actions pourront être effectués et payés par tout moyen et notamment dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu par la Société avec un Prestataire de Service d'Investissement.

L'autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 ; ce délai ne saurait, en tout état de cause, être supérieur à 18 mois. Elle annule et remplace l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Président, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

IV - Modalités

1) Part maximale du capital à acquérir et montant maximal payable par Carbone Lorraine

Carbone Lorraine aura la faculté d'acquérir au maximum 10 % du capital existant à la date de l'Assemblée, soit à ce jour 1 429 721 actions. La Société se réserve la possibilité d'utiliser l'intégralité du programme autorisé. En conséquence, le montant maximal que Carbone Lorraine est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum fixé par l'Assemblée, soit 50 euros par action, s'élèverait à 71 486 050 euros.

Le montant des réserves libres de la Société qui figure au passif des derniers comptes annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2008 s'élevait à 157 149 137 euros ; conformément à la loi le montant du programme ne pourra être supérieur à ce chiffre jusqu'à l'arrêt des comptes de l'exercice 2009.

Carbone Lorraine s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % de son capital.

2) Modalités des rachats

Ces rachats, cessions ou transferts des actions pourront être effectués à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, et par tout moyen, par des interventions sur le marché, par l'utilisation de mécanismes optionnels ou par le biais d'achats de blocs, étant précisé que l'Assemblée ne prévoit pas de limitation particulière pour les acquisitions de blocs.

La Société veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre lors de l'utilisation de mécanismes optionnels.

3) Durée du calendrier du programme

Ces rachats d'actions ne pourront être réalisés qu'après approbation de la résolution correspondante qui sera présentée à l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2009 et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 ; ce délai ne saurait, en tout état de cause, être supérieur à 18 mois.

4) Financement du programme de rachat

Les rachats seront financés sur les liquidités de la Société ou par voie d'endettement. La Société adaptera ses lignes de crédit pour faire face à ces rachats d'actions.

À titre indicatif, les flux nets provenant des activités opérationnelles avant investissements au 31 décembre 2008 sont de 60,4 millions d'euros. Les capitaux propres part du Groupe sont de 326,9 millions d'euros, l'endettement financier net est de 305,9 millions d'euros.

V - Éléments permettant d'apprécier l'incidence du programme de rachat sur la situation financière de Carbone Lorraine

Les calculs de l'incidence du programme sur les comptes ont été effectués dans l'hypothèse d'un rachat de 10 % du capital, sur la base du capital de la société Carbone Lorraine au 31 décembre 2008.

Sur ces bases, l'incidence du programme de rachat, en année pleine, sur les comptes consolidés serait la suivante :

En millions d'euros	Comptes consolidés au 31/12/08	Impact du rachat de 10 % du capital	Pro forma après rachat de 10 % du capital	Effet du rachat En %
Capitaux propres, part du Groupe	321,2	(27,9)	293,3	(8,7 %)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	325,2	(27,9)	297,3	(8,6 %)
Endettement financier net	305,9	27,1	333,0	8,9 %
Nombre total d'actions en circulation au 31/12	14 297 213	1 429 721	12 867 492	(10,0 %)
Résultat net, part du Groupe	29,1	(0,8)	28,3	(2,7 %)
Résultat net par action	2,05		2,20	8,1 %

Les autres hypothèses retenues sont les suivantes :

- charges financières estimées au taux brut annuel de 4,3 % ;
- prix unitaire de rachat égal à 18,96 euros, moyenne des cours de clôture des séances de Bourse du 15 janvier au 13 février 2009 ;
- taux d'imposition théorique : 33 %.

VI - Régimes fiscaux des rachats

1) Pour Carbone Lorraine

Le rachat par Carbone Lorraine de ses propres actions dans le cadre du présent programme de rachat sans annulation des titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans les cas où les actions seraient cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat. Le résultat imposable serait alors affecté à hauteur de la plus-value ou de la moins-value réalisée.

2) Pour les actionnaires cédants

Le régime fiscal des plus-values s'applique au présent programme de rachat (article 112-6 du Code général des impôts). Les gains réalisés par les personnes morales passibles de l'Impôt sur les Sociétés seraient soumis au régime des plus-values professionnelles prévu par l'article 39 *duodecies* du Code général des impôts. Les gains

réalisés par des personnes physiques seraient soumis au régime des gains de cession de valeurs mobilières ou de droits sociaux prévu par l'article 150-0-A du Code général des impôts. Selon ce régime les plus-values ne sont imposables que si le montant global annuel des cessions réalisées par l'actionnaire dont les titres sont rachetés excède 25 000 euros. Le taux d'imposition est de 18 % (29 % avec les prélèvements sociaux). Les gains réalisés par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France ou dont le siège social est situé hors de France (sans avoir d'établissement stable ou de base fixe en France à l'actif duquel sont inscrites les actions) et qui n'ont à aucun moment détenu, directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, une participation représentant plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la Société à un moment quelconque au cours des cinq dernières années qui précèdent la cession, ne sont pas soumis à l'impôt en France (article 244 bis C du Code général des impôts).

VII - Intervention de la personne contrôlant seule ou de concert l'émetteur

Aucune personne ou entité juridique ne contrôle seule ou de concert Carbone Lorraine.

VIII - Répartition du capital de Carbone Lorraine au 31 décembre 2008

Le capital de Carbone Lorraine est divisé en 14 297 213 actions de 2 euros de nominal dont la répartition au 31 décembre 2008, sur la base des informations reçues par Carbone Lorraine à cette date, est la suivante :

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2008

Détenteurs	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Public dont :	14 237 692	99,6	99,6
- actionnaires salariés	202 559	1,4 %	1,4 %
- actionnaires individuels	4 010 561	28 %	28 %
- institutionnels français	5 096 348	35,7 %	35,7 %
- institutionnels autres pays	4 928 224	34,5 %	34,5 %
Auto-détention (contrat de liquidité)	59 521	0,4 %	0,4 %
TOTAL	14 297 213	100	100

À la connaissance de la Société, il n'y a pas d'actionnaire autre que ACF I Investment et Sofina qui détienne plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaire.

Du fait des options de souscription attribuées dans le cadre des plans 1999 à 2008 restant à lever au 31 décembre 2008, 384 867 actions nouvelles peuvent être potentiellement créées. Les informations relatives aux plans d'options de souscription d'actions de Carbone Lorraine sont reprises aux pages 139 et 140 du présent document de référence.

Le nombre de BSAAR pouvant être exercés au 31 décembre 2008 permet d'acquérir 114 000 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Le nombre total d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement au 31 décembre 2008 est de 67 178 actions nouvelles de 2 euros de nominal. L'Assemblée générale du 12 décembre 2008 a autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories

d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées, à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 50 000 actions, représentant environ 0,3 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

IX - Personnes assurant la responsabilité de la note d'information

À notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de Carbone Lorraine.

Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Gouvernement d'entreprise

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 18 MARS 2009

Noms	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Nombre d'actions ou de BSAAR détenus dans le Capital de Carbone Lorraine*	Autres mandats
Claude COCOZZA né le 1 ^{er} juin 1947 Président-Directeur Général	08/06/93	24/05/07	Assemblée générale 2011	8 306 ⁽¹⁾ 16 500 ⁽²⁾	Administrateur et Président de : Carbone Lorraine NORTH AMERICA, UGIMAG SA Président du Directoire de la : Compagnie Financière Thivent (CFT) Administrateur de : SOFACEL
Yann CHARETON né le 08/01/1978	01/01/09		Assemblée générale 2013	120 ⁽¹⁾ 0 ⁽²⁾	Comité de Surveillance de : ALVEST (ex TLD Int. Holding), FLOOR'IN, KERISPER Gérant de : ACF Investment 1, ACF Investment 2
Hervé COUFFIN né le 26 octobre 1951 Administrateur, Président du Comité d'Audit et des Comptes Membre du Comité des Nominations et Rémunérations	22/05/95	24/05/07	Assemblée générale 2011	150 ⁽¹⁾ 13 000 ⁽²⁾	Président-Directeur Général de : CALLISTO Associé Gérant de : HC Conseil Administrateur de : ANTARGAZ, IPSEN, Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles (société tunisienne) Ancien Administrateur de : GERFLOR, CEVA, COPAREX, Neuf-Cegetel
Dominique GAILLARD né le 17/02/1960	01/01/09		Assemblée générale 2013	120 ⁽¹⁾ 0 ⁽²⁾	Mandats d'administrateur et de membre du Conseil de surveillance de : plusieurs filiales du Groupe AXA Private Equity Représentant permanent de Matignon Développement et Censeur de : Gautier France SA Président du Conseil de surveillance de : Moteurs Baudouin et Vieux-Port Equity Membre du Comité de surveillance de : Alvest, Floor'in Membre du Conseil de surveillance de : Kuvera Développement, Kebexa Participations, Financière Keos Directeur général de : AXA Private Equity Participations GmbH Directeur de : ACF Investment 1 Gérant de : ACF Investment II
Jean-Paul JACAMON né le 5 août 1947 Administrateur, Président du Comité des Nominations et des Rémunérations Membre du Comité Stratégique	22/01/03	24/05/07	Assemblée générale 2011	148 ⁽¹⁾ 8 000 ⁽²⁾	Administrateur de : TOCKHEIM Ancien administrateur de : ALCAN, AMEC

Noms	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Nombre d'actions ou de BSAAR détenus dans le Capital de Carbone Lorraine*	Autres mandats
Jean-Claude KARPELES né le 15 juin 1940 Administrateur, Membre du Comité d'Audit et des Comptes Membre du Comité Stratégique	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2009	3 200 ⁽¹⁾ 5 000 ⁽²⁾	Délégué Général Honoraire de : GIMELEC Gérant Directeur Général de : ELEC Promotion SARL, GIMELEC Promotion SARL Administrateur de : CPI Media, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île de France, Streamcore Président de : ELEN (Électricité Environnement) Membre élu de : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Hauts de Seine
Agnès LEMARCHAND née le 29 décembre 1954 Administrateur Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations Membre du Comité Stratégique	24/05/07		Assemblée générale 2013	220 ⁽¹⁾ 4 000 ⁽²⁾	Président et Administrateur de : STEETLEY DOLOMITE Ltd Administrateur de : Plüss-Staufner AG, Biotechnics Inc. Gérant de : Steetley Development
Henri-Dominique PETIT né le 3 juillet 1948 Administrateur Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations	24/05/07		Assemblée générale 2011	120 ⁽¹⁾ 2 000 ⁽²⁾	Président-Directeur Général de : SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz) Administrateur de : Sperian Protective Apparel Ltd (Canada), Sperian Protection USA Inc. (USA), Sperian Respiratory Protection USA LLC (USA), Bacou-Dalloz Safety Inc. (USA), Sperian Eye & Face Protection Inc. (USA), Sperian Protection Instrumentation LLC (USA), Glendale Protective Technologies Inc. (USA), Sperian Protection Investment Inc. (USA), SP USA Finance Inc. (USA), Sperian Fall Protection Inc. (USA), Sperian Protective Apparel USA LLC (USA), BMP I Inc. (USA), Sperian Fall Arrest Systems Inc. (USA), Sperian Protective Gloves USA LLC (USA), Sperian Metal Mesh Protection USA Inc., Sperian Protection Americas Inc. (USA) Sperian Hearing Protection LLC (USA), Sperian Protection Optical Inc. (USA), Chesapeake Corp. (USA)
Walter PIZZAFERRI né le 20 août 1957 Administrateur, Président du Comité Stratégique	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2009	240 ⁽¹⁾	Président-Directeur Général de : AKEANCE INDUSTRIES Gérant de : TERCARA, Les Verrières de Montagnac, L'Observatoire de l'Innovation dans l'Énergie
Philippe ROLLIER né le 19 février 1943 Administrateur Membre du Comité d'Audit et des Comptes	24/05/07		Assemblée générale 2013	520 ⁽¹⁾ 5 000 ⁽²⁾	Administrateur de : MORIA SA, SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz), SONOCO (USA), MONIER Gérant de : Cybèle
Marc SPEECKAERT né le 23 mai 1951	01/01/09		Assemblée générale 2013	600 ⁽¹⁾ 0 ⁽²⁾	Directeur Général de : SOFINA Administrateur de : SES (Luxembourg), Rapala (Finlande), Landis Gyr (Suisse), Petit-Forestier (France)

* Conformément à l'article 17 des statuts, chaque administrateur doit, pendant la durée de son mandat, détenir au minimum 120 actions de la Société. Ces actions doivent être inscrites au nominatif.

(1) Nombre d'actions détenues

(2) Nombre de BSAAR détenus

→ Notices biographiques des administrateurs

Claude Cocozza

Diplômé de l'École Polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées, Claude Cocozza a débuté sa carrière au sein du ministère de l'Équipement puis du Port Autonome de Paris, dont il assurera la Direction de l'exploitation entre 1978 et 1981. À cette date il rejoint le groupe Pechiney où il exerce différentes responsabilités, notamment comme membre du Comité Directeur du département Aluminium. Après avoir développé les activités de spécialités d'Aluminium Pechiney, il prend la Direction du département Zirconium et Titane de Pechiney et devient en janvier 1990 Président-Directeur Général de Cezus, une filiale du groupe. En avril 1993 il rejoint le groupe Carbone Lorraine en tant que Directeur Général, puis en est nommé Président-Directeur Général en mars 1997.

Yann Chareton

Diplômé de l'IEP Paris en 2000 et de l'ESSEC en 2002, Yann Chareton a également étudié à la London School of Economics à Londres et à l'Università Commerciale Luigi Bocconi à Milan. De 2003 à 2005 il a travaillé chez Calyon en Financement d'acquisitions. En octobre 2005 il a rejoint l'équipe LBO Mid Cap d'AXA Private Equity dont il est, depuis octobre 2008, Senior Investment Manager au sein du bureau de Milan. Il a notamment été impliqué dans des opérations sur la société Camaieu et le groupe TLD.

Hervé Couffin

Diplômé de l'École Polytechnique, Ingénieur au Corps des Mines, Hervé Couffin a commencé sa carrière au Ministère de l'Industrie. Il a rejoint le groupe Paribas en 1983 en tant que Directeur aux Affaires Industrielles. Il est devenu Membre du Comité exécutif de Paribas Affaires Industrielles en 1993, puis « senior partner » et membre du Comité exécutif de PAI Partners jusqu'en 2004. En 2005 il fonde la société Callisto, société de conseil financier aux équipes dirigeantes dans les opérations de LBO dont il est Président-Directeur Général.

Dominique Gaillard

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, de l'IAE de Paris et de l'Université de Berkeley-Californie (M. Sc.), Dominique Gaillard a commencé sa carrière dans une filiale de Pechiney en tant que Directeur R&D puis Directeur Commercial et Marketing (1988-1990). De 1990 à 1997, il a travaillé chez Charterhouse (acteur de Private Equity), période durant laquelle il a monté de nombreuses opérations de capital développement et de LBO. Il a rejoint AXA Private Equity en 1997 en tant que Responsable LBO. Il en est aujourd'hui le Directeur Général, en charge des Fonds Directs (capital développement, LBO Small & Mid Cap, Co-Investment, Infrastructure).

Jean-Paul Jacamon

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des Mines, Jean-Paul Jacamon, après un début de carrière au ministère de l'Industrie et à la Datar, rejoint Schneider Electric en 1981. Il devient Président-Directeur Général de Spie-Trindell et de Spie Enertrans, puis Administrateur-Directeur Général de Spie Batignolles en 1993. En 1995 il est nommé Directeur général de la Division Europe, puis, en 1996 Directeur Général et, en 1999, Vice-Président-Directeur Général de Schneider Electric, poste qu'il a occupé jusqu'en 2002. Il est depuis administrateur de sociétés.

Jean-Claude Karpeles

Ingénieur diplômé de l'École Supérieure d'ingénieur en Électricité et Électronique, titulaire d'un M.B.A de l'EDHEC et diplômé d'Études Supérieures de Sciences Économiques, Jean-Claude Karpeles a commencé sa carrière en tant qu'Administrateur auprès de la Commission des Communautés Européenne en 1963. Il est ensuite chargé des affaires internationales de la profession des industries électriques et électroniques et, à ce titre, crée et gère plusieurs groupements d'exportation. Il est nommé Délégué Général du GIMELEC en 1981 et depuis 2008 Délégué Général Honoraire et Délégué Général de la Fédération des Industries électriques et électroniques en 1991, fonction qu'il occupera jusqu'en 2007. Parallèlement, il est nommé en 1986 par le Ministre de l'Économie et des Finances Président de l'ACTIM puis du CFME ACTIM et d'UBIFRANCE, organismes de promotion du commerce extérieur de la France jusqu'en 2004. Il est par ailleurs Président d'ELEN (électricité environnement) et administrateur du groupe de presse CPI media, de Streamcore et Gérant Directeur Général d'Elec Promotion.

Agnès Lemarchand

Diplômée de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris et du MIT de Boston, titulaire d'un MBA de l'INSEAD, Agnès Lemarchand a commencé sa carrière dans l'industrie chimique et pharmaceutique chez Rhône-Poulenc. En 1986 elle est nommée Président-Directeur Général de IBF (filiale de biotechnologies), puis en 1991 rejoint les Ciments Français pour prendre la direction de leur filiale Prodigal. En 1997 elle intègre le Groupe Lafarge comme Directeur de la Stratégie de Lafarge Matériaux de Spécialités, puis en 1999 elle est nommée Président-Directeur Général de l'activité Chaux du Groupe, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2004. Après avoir assuré pour Lafarge la cession des actifs chaux aux USA et en Europe, elle reprend en MBO l'activité chaux anglaise et fonde Steetley Dolomite Ltd (UK) dont elle est depuis Executive Chairman.

Henri-Dominique Petit

Actuellement Président-Directeur Général de Sperian Protection (ex-Bacou-Dalloz), société cotée à la Bourse de Paris, Henri-Dominique Petit a accompli toute sa carrière dans l'industrie. Après une formation scientifique de haut niveau (École Supérieure de Physique et de Chimie de Paris, puis un DEA de Physique Nucléaire

et un doctorat en Électronique Corpusculaire à l'université d'Orsay) et trois ans dans la recherche, Henri-Dominique Petit a rejoint la société Kodak à Paris, groupe dans lequel il a effectué l'essentiel de sa carrière. Il y a occupé des fonctions très variées en France (Achats, Production, Marketing puis Commercial) et dans le monde (Directeur de division à Londres puis Président de la division Cinéma et Télévision à Los Angeles, Président Europe d'Eastman Kodak basé à Londres, COO de la division Consumer Imaging, basé aux USA, et enfin Président Eastman Kodak Asie-Pacifique, basé à Shanghai). Il a pris la tête de Bacou-Dalloz en 2004 et consolidé la fusion et le développement international de ce groupe.

Walter Pizzaferrri

Walter Pizzaferrri est le fondateur et le gérant de Tercera, société de prise de participation dans des structures de conseil et des PME innovantes. Il est également fondateur et président de Akeance Industries, cabinet de conseil de Direction spécialisé dans les stratégies de croissance et d'innovation auprès des secteurs automobile-transport-énergie. Après plus de vingt-cinq années de conseil en stratégie et organisation pour le compte de grands cabinets (Orga consultants, KMPG Peat Marwick, Bain&Co) ou en tant que fondateur et Directeur Général des structures européennes de cabinets anglo-saxons (PRTM, JSA), Walter Pizzaferrri a été pendant sept ans associé chez Stratorg, en charge du secteur automobile et du développement international. Maître de conférence à HEC Entrepreneurs, il a également créé et dirige l'Observatoire de l'Innovation Automobile, ainsi que l'Observatoire de l'Innovation dans l'Énergie avec le soutien des dirigeants de ces deux filières.

Philippe Rollier

Diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de Sciences-Po Paris, Philippe Rollier a effectué toute sa carrière dans le Groupe Lafarge dont 15 ans à l'étranger.

De 1980 à 1995, il a dirigé deux filiales de diversification de Lafarge : Allia (Céramique sanitaire) et Orsan (Biotechnologies). Il devient ensuite Directeur Délégué du Groupe en Europe Centrale et de l'Est. Il est nommé Directeur Général adjoint du Groupe Lafarge en 1999. De 2001 à 2006 il est Président et CEO de Lafarge North-America basé à Washington.

Il est administrateur de Sonoco Products (USA), Sperian Protection, Moria SA, Monier SA, et du Comité de la Charte. Il est membre du conseil de surveillance de la Financière Gregoire.

Marc Speckaert

Titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Marc Speckaert est également détenteur d'un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (États-Unis). Il a commencé sa carrière chez Touche Ross & Cie, puis a travaillé 10 ans auprès d'ITT Corporation où il a exercé plusieurs fonctions dans la sphère financière. En 1986 il a rejoint le groupe Glaverbel en Belgique où, après avoir eu la responsabilité du Contrôle de Gestion, il est devenu Chief Financial Officer. De 1991 à 1994 il a exercé la même responsabilité dans le groupe Lhoist. De 1994 à 2004 il a exercé respectivement la fonction de Chief Financial Officer puis de Chief Strategy Officer de Belgacom en Belgique. Depuis 2004 il est le Directeur Général de Sofina.

→ Rapport du conseil sur l'application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées établi par l'AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 30 octobre 2008 le Conseil d'Administration a confirmé que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées ont été appliquées dès le 17 octobre 2008 par le Conseil dans le cadre des décisions prises à cette date, car elles s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En application de l'article L225-37 alinéa 6 le Conseil d'Administration reprend et détaille dans le rapport du président sur le contrôle interne du présent document (pages 142 et 143) les quelques recommandations dudit Code de gouvernement d'entreprise qui seraient susceptibles d'être partiellement appliquées en l'état par la Société.

→ Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration en 2008*

Claude Cocozza⁽¹⁾

Hervé Couffin⁽²⁾

Jean-Paul Jacamon⁽²⁾

Jean-Claude Karpeles⁽²⁾

Agnès Lemarchand⁽²⁾

Henri-Dominique Petit⁽²⁾

Walter Pizzaferrri⁽²⁾

Philippe Rollier⁽²⁾

* L'Assemblée générale a approuvé le 12 décembre 2008 la nomination, à compter du 1^{er} janvier 2009, de trois nouveaux administrateurs, MM. Yann Chareton, Dominique Gaillard et Marc Speckaert. Ces administrateurs ne seront pas considérés comme indépendants.

(1) Président-Directeur Général
(2) Administrateur indépendant

Un administrateur est dit indépendant lorsqu'il est dénué de tout lien d'intérêt direct ou indirect avec Carbone Lorraine, tel que salarié, Président, Directeur Général, actionnaire important, lié de quelque manière que ce soit à un tel actionnaire, lié à un partenaire significatif et habituel, commercial ou financier de Carbone Lorraine.

Le Conseil d'Administration était composé en 2008 de huit membres dont sept sont des administrateurs indépendants. Le Conseil d'Administration s'est réuni quatorze fois en 2008. Le taux de participation aux réunions du Conseil a été de 77 %.

Le Conseil a examiné les propositions du Comité des Nominations et Rémunérations relatives à la préparation de la succession de

Claude Cocozza à la tête du Groupe. Il a entendu Ernest Totino et discuté ses propositions sur la stratégie et la gestion du Groupe. Il a décidé de le nommer Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} juillet 2008, en vue de prendre ultérieurement la Direction générale du Groupe.

Le Conseil d'Administration a donné son accord sur les modalités d'entrée d'AXA Private Equity dans le capital de la Société. Il a décidé de présenter à l'Assemblée Générale trois nouveaux administrateurs proposés par AXA Private Equity, pour deux d'entre eux, et Sofina pour le troisième.

Lors de chaque séance le Conseil a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe. Il a approuvé les comptes semestriels et annuels après audit des Commissaires aux comptes.

Le Conseil a examiné et approuvé la stratégie proposée par la Direction générale pour le Groupe, articulée dans le « Plan Expansion 2011 » diffusé en septembre 2008. Par ailleurs, il a procédé à la revue de la stratégie proposée par chaque Division. Il a donné son accord au projet d'extension de la capacité de production de blocs de graphite à 17 000 tonnes, en s'assurant que cette extension de capacité pourrait être mise en œuvre progressivement en fonction de l'évolution générale de la demande.

Il a été tenu informé de la mise en œuvre des principaux projets de croissance interne qu'il avait précédemment autorisés. Il a approuvé les garanties nécessaires à leur financement, notamment celles liées aux crédits syndiqués de 350 M\$ et de 500 MRMB.

Le Conseil a été régulièrement informé de la concentration industrielle de l'activité « balais automobile et électroménager » sur Francfort (Allemagne) et Chennai (Inde), ainsi que des discussions en vue de la cession de la division balais et porte-balais pour l'automobile (EMC).

Le Conseil a donné son accord sur les conditions d'acquisition et de financement des sociétés Xianda, Mingrong et Calcarb.

Le Conseil a analysé les conclusions de la nouvelle cartographie des risques ainsi que les mesures mises en œuvre pour le contrôle de ces risques.

Il a étudié les modalités de l'augmentation de capital par exercice d'options qui a été approuvée par l'Assemblée Générale du 12 décembre 2008.

Le Conseil a ratifié les propositions du Comité des Rémunérations concernant les rémunérations des membres du Comité Directeur. Il a statué sur les conditions de rémunération et d'indemnités éventuelles de rupture de mandat d'Ernest Totino, Directeur Général Délégué, après avoir mis fin à son contrat de travail de salarié.

Le Conseil a modifié certaines clauses de son règlement intérieur pour le mettre en conformité avec l'évolution des recommandations de gouvernance. Il a notamment proposé à l'Assemblée Générale de réduire à 4 ans la durée des mandats des administrateurs. Il a confirmé publiquement sa volonté d'appliquer les recommandations AFEP-MEDEF en matière de gouvernance selon le principe « appliquer ou expliquer ».

Le Conseil a retenu la proposition du Comité des Nominations de procéder à une évaluation du mode de fonctionnement du Conseil selon la même démarche que celle utilisée les années précédentes.

Celle-ci consiste à faire réaliser des entretiens individuels de chacun des administrateurs par un administrateur indépendant désigné par le Conseil. La synthèse réalisée permet d'évaluer le fonctionnement et de déterminer des voies de progrès. Bien que le fonctionnement du Conseil apparaisse satisfaisant à l'ensemble des administrateurs indépendants, et que les pistes de progrès se réduisent au fil des ans, cette démarche est mise en œuvre chaque année et a été renouvelée début 2009.

Enfin, le Conseil d'Administration a évalué, comme chaque année, la performance de la Direction générale.

→ Les Comités constitués par le Conseil d'Administration

Comité d'Audit et des Comptes

Composition du Comité d'Audit et des Comptes

Hervé Couffin⁽¹⁾

Jean-Claude Karpeles

Philippe Rollier

(1) Président

Le Comité d'Audit et des Comptes est composé de trois administrateurs indépendants. Il s'est réuni cinq fois en 2008. Le taux de participation aux réunions du Comité d'Audit et des Comptes a été de 100 %.

Le Comité a étudié en détail les états financiers consolidés du Groupe et a donné son accord à la publication des rapports semestriel et annuel après avoir fait réaliser les ajustements qu'il estimait nécessaires. Dans cette optique il a rencontré à plusieurs reprises les Commissaires aux comptes avec ou sans la présence du management.

Le Comité a examiné les dossiers de financement (crédit syndiqué, augmentation de capital par exercice d'options) avant transmission au Conseil pour approbation éventuelle.

Le Comité a approuvé le programme d'audit de l'année 2008. Celui-ci incluait des missions d'audit sur quinze sites industriels dont un audit de contrôle de la mise en œuvre des plans d'actions définis lors d'une mission antérieure. Une mission transversale de contrôle sur l'application de la politique salariale Groupe par l'ensemble des sociétés du Groupe a également été réalisée.

Le Comité a été associé à la réalisation de la troisième cartographie des risques du Groupe. Il a notamment rencontré l'équipe externe spécialisée en charge de cette cartographie pour avoir une meilleure compréhension de la réalité des risques identifiés et des moyens en place pour les maîtriser. Il a étudié les plans d'action complémentaires.

Le Comité a par ailleurs examiné les travaux de la Direction des risques, notamment ceux mis en œuvre pour se préparer aux nouvelles réglementations environnementales prévues au sein de l'Union Européenne.

Comité Stratégique

Composition du Comité Stratégique

En 2008⁽¹⁾

Walter Pizzaferrri⁽²⁾

Claude Cocozza

Jean-Paul Jacamon

Agnès Lemarchand

(1) Dominique Gaillard a rejoint le Comité au début de 2009

(2) Président

Le Comité Stratégique était composé en 2008 de quatre membres dont trois indépendants. Il s'est réuni trois fois. Le taux de participation a été de 100 %.

Le Comité a examiné le portefeuille d'activités stratégiques du Groupe et a participé à la réflexion de l'équipe de Direction sur les orientations envisageables. Il a en particulier examiné diverses options possibles concernant l'activité de balais et porte-balais pour l'automobile et a proposé au Conseil de mettre en oeuvre l'option de cession proposée par la Direction. Il a également examiné en détail l'acquisition de Calcarb, qui permet d'accéder à un segment stratégique adjacent à celui du graphite isostatique, les clients servis étant pour une très grande part les mêmes que ceux de la division Hautes Températures. Les travaux initiés les années précédentes se poursuivent sur d'autres segments ; dans ce cadre le Comité a examiné les propositions de la direction de pénétrer de nouveaux segments adjacents en Equipements anti-corrosion et en Applications Électriques Industrielles.

Le Comité a également examiné en détail les stratégies des divisions comme chaque année. Il a approfondi les opportunités offertes au Groupe par les développements dans les énergies durables et l'efficacité énergétique et pris connaissance du plan industriel détaillé de l'une des divisions. Il s'est fait présenter les marchés d'applications d'acquisitions en cours, dont Mingrong et Xianda, ainsi que les applications possibles du nouveau matériau CL-Clad® hors chimie et pharmacie.

Le Comité a examiné le processus d'innovation et de développement du Groupe. Il a analysé le plan stratégique de Carbone Lorraine, y compris la possibilité de réaliser une ou plusieurs acquisitions transformantes qui pourraient être mises en oeuvre dans les années à venir si les circonstances s'y prêtent. Il a encouragé la Direction Générale à publier « Expansion 2011 », un ambitieux plan de croissance à l'horizon 2011. Le Comité a enfin discuté avec le management plusieurs points qui pourraient renforcer la communication financière du Groupe.

Comité des Nominations et Rémunérations

Composition du Comité des Nominations et Rémunérations

En 2008

Jean-Paul Jacamon⁽¹⁾

Hervé Couffin

Agnès Lemarchand

Henri-Dominique Petit

(1) Président

Le Comité des Nominations et Rémunérations est composé de quatre membres, tous administrateurs indépendants. Claude Cocozza, qui n'est plus membre du Comité des Nominations et des Rémunérations depuis 2007, assiste aux réunions pour les parties qui ne le concernent pas, sans voix délibérative.

Le Comité s'est réuni six fois au cours de l'année 2008. Le taux de participation aux réunions du Comité des Nominations et des Rémunérations a été de 90 %.

Parmi les travaux spécifiques à 2008 du Comité, le principal a porté sur la préparation de la succession du Président-Directeur Général, qui avait exprimé en début d'année le souhait d'être déchargé de ses fonctions opérationnelles à compter du printemps 2009. Le Comité s'est entouré des conseils de consultants extérieurs pour mesurer la pertinence de candidatures internes à la Direction Générale. Un processus détaillé d'évaluation a été mis en place, et il en est ressorti que la candidature d'Ernest Totino réunissait les meilleures caractéristiques professionnelles et personnelles. Le Comité a estimé qu'il était préférable de proposer au Conseil une transition progressive, avec nomination d'Ernest Totino au poste créé de Directeur Général Délégué (COO) au 1^{er} juillet 2008, puis à la Direction Générale au printemps 2009. Le Comité a également commencé à examiner, à cette occasion, l'intérêt comparé de deux types d'organisations, d'une part celle séparant les fonctions de Président et de Directeur général, d'autre part celle transformant Carbone Lorraine en société à Conseil de Surveillance et Directoire. Le Comité a soumis l'ensemble de ses propositions au Conseil. Ce dernier les a approuvées en mai 2008, après avoir entendu Ernest Totino et avoir examiné le plan de développement qu'il proposait.

Comme conséquence du point ci-dessus, le Comité a proposé au Conseil de fixer la rémunération d'Ernest Totino en tant que Directeur Général Délégué, celle de son principal collaborateur, ainsi que les rémunérations du Président, à la fois dans ses fonctions actuelles et dans celles de Président non exécutif.

Le Comité a également examiné tous les aspects de la convention qui lierait le Groupe à son Directeur Général Délégué dans le cadre des recommandations AFEP-MEDEF. Celle-ci inclut la résiliation de son contrat de travail de salarié dirigeant, la détermination de ses rémunérations, avantages en nature et retraite ; cette convention détermine également les indemnités à verser éventuellement à Ernest Totino au cas où il serait mis fin à son mandat social. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale du 12 décembre 2008.

Par ailleurs, le Comité a proposé au Conseil de procéder à une attribution d'actions gratuites à 89 managers que le Groupe souhaitait fidéliser et/ou récompenser. On rappelle ici que la politique du Groupe est de concentrer l'attribution des options de souscription sur les 30 à 40 principaux managers et de réserver l'attribution des actions gratuites à la fidélisation des jeunes managers. De ce fait l'unique condition pour que les bénéficiaires puissent disposer de ces actions gratuites est d'être présent aux effectifs du Groupe 4 à 5 ans après l'attribution, selon les cas.

Enfin, toujours dans les travaux spécifiques, le Comité a examiné la politique de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH) que le Groupe est en train de développer. La stratégie de développement rapide du Groupe nécessite en effet d'anticiper les compétences et effectifs nécessaires à 3 à 5 ans, voire plus, et ceci pour des métiers très spécifiques et très différents d'une division à l'autre. Cette anticipation est préparée par une analyse fine des besoins induits par les développements stratégiques, une mesure

des écarts entre situation présente et souhaitée, et des plans d'actions permettant de rapprocher la première de la seconde.

Dans le cadre de ses travaux annuels, le Comité des Nominations et des Rémunérations a également traité les points suivants :

- Indépendance des administrateurs. Le Comité a estimé que, pour 2008, les administrateurs, à l'exception du Président, sont indépendants au sens du rapport Bouton. Un Comité tenu début 2009 a estimé que les trois administrateurs proposés à l'Assemblée de décembre 2008 par AXA et Sofina, ne pourraient pas être considérés comme indépendants du fait des participations importantes détenues par leur société. Il a également examiné la situation d'Hervé Couffin, administrateur depuis plus de douze ans, et a estimé qu'il doit être considéré comme un administrateur indépendant. Au 1^{er} janvier 2009, le Conseil compte donc 11 membres, dont 7 indépendants, et quatre non indépendants (dont le Président) ;
- Arrêté des bonus 2007. Il a été effectué au vu des résultats comptables et des réalisations personnelles 2007 ;
- Fixation des objectifs personnels et des objectifs de bonus 2008. Le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné et approuvé les propositions du Président, et dans le cas de ce dernier, fixé ses objectifs pour 2008 ;
- Examen du positionnement des rémunérations du Comité Directeur vis-à-vis du marché : il a été réalisé comme chaque année par un consultant extérieure à l'entreprise. Le Comité a proposé au Conseil des augmentations de salaires pour certains membres du Comité Directeur en fonction de ce positionnement ;
- Établissement du programme 2009 des travaux du Comité.

Comité Directeur

Composition du Comité Directeur jusqu'au 30 juin 2008

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

Ernest Totino

Directeur Général Adjoint

Bernard Leduc

Directeur des Ressources Humaines, Directeur Qualité et Progrès Continu

Marc Renart

Directeur de l'activité Protection Électrique

Jean-Claude Suquet

Directeur Administratif et Financier

Luc Themelin

Directeur des activités Hautes Températures et Freins

Composition du Comité Directeur à partir du 1^{er} juillet 2008

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

Ernest Totino

Directeur Général Délégué, en charge de l'ensemble des opérations ainsi que de la supervision des divisions Equipements de Génie Chimique et Protection Électrique

Bernard Leduc

Directeur des Ressources Humaines, Directeur Qualité et Progrès Continu

Jean-Claude Suquet

Directeur Administratif et Financier

Luc Themelin

Directeur, en charge de la supervision des divisions Biens d'Équipement, Electrical Motors Components (EMC) et Hautes Températures.

Le Comité Directeur est composé de dirigeants qui ont pour mission d'animer et de superviser le fonctionnement du Groupe. Le Comité Directeur s'est réuni chaque mois. Il a analysé les résultats et la génération de liquidités mensuelle de chacune des activités et étudié les actions mises en œuvre pour en corriger les écarts. Il a décidé d'accentuer les actions de maîtrise du BFR, et en particulier de lancer une démarche de gestion du BFR par la « supply chain » qui devrait déboucher en 2009. Le management de chaque division a présenté au moins une fois dans l'année une analyse approfondie de sa situation et de ses actions de progrès. Le Comité Directeur s'est en particulier déplacé sur le site de La Mûre pour examiner les développements actuels et futurs dans l'activité « thermal management » de la Protection Électrique.

Le Comité Directeur a également contrôlé la progression des projets de croissance en cours de mise en œuvre.

Il a en outre procédé aux travaux suivants :

- construction de la stratégie du Groupe, et en particulier du plan de croissance à long terme « Expansion 2011 » ;
- étude des orientations stratégiques proposées par les Divisions. Le Comité Directeur a également analysé les propositions de consultants en stratégie sur les cibles potentielles d'acquisition en vue d'accélérer la croissance interne. Il a particulièrement approfondi l'étude de plusieurs acquisitions transformantes ;
- construction du « business plan » du Groupe et des divisions ;
- examen de l'opportunité et recherche d'un actionnaire de référence ;
- examen et adoption du budget du Groupe et des divisions ;
- détermination du programme d'investissements et autorisation d'engagement de chaque investissement important ;
- étude des différents projets d'acquisition et de cession de sociétés ou d'activités ;
- détermination des grands axes de la communication financière et des objectifs à indiquer aux marchés financiers ;
- examen des grands axes de Recherche et Développement avec les responsables Marketing et Recherche et Développement des activités ;
- détermination de la politique de développement du « capital humain » du Groupe, focalisée sur la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (problématiques communes aux divisions, application spécifique à l'Asie), avec une attention particulière à la diversité, la mixité et la gestion des seniors ;
- mise à jour des plans de développement personnel et de succession des dirigeants des activités et principales filiales : définition des évolutions de carrière souhaitables pour les principaux managers du Groupe et des développements de compétences à réaliser au préalable ;

- déploiement de la politique de sécurité du Groupe. Le Comité Directeur s'est notamment déplacé sur un site industriel pour illustrer concrètement son engagement et déceler les pistes de progrès à généraliser dans le Groupe. Il a renouvelé la composition du Comité Sécurité du Groupe et approuvé le plan d'approfondissement de la démarche du Groupe dans ce domaine ;
- analyse de la nouvelle cartographie des risques, ainsi que de l'évaluation externe des travaux de l'audit interne et des pistes de progrès décelées. Mise en adéquation du programme d'audit interne 2009 avec la cartographie des risques ;
- détermination de la politique salariale Groupe pour 2009.

Rémunérations et avantages en nature

Lors de sa réunion du 30 octobre 2008, le Conseil d'Administration a confirmé que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées ont été appliquées dès le 17 octobre 2008 par le Conseil dans le cadre des décisions prises à cette date, car elles s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise

de la Société. En tant que de besoin, le Conseil a précisé qu'en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du Code de commerce à compter de l'exercice en cours.

→ Rémunérations des mandataires sociaux : application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce

Ernest Totino a pris ses fonctions de Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} juillet 2008, ce qui a mis fin à son contrat de travail. Il n'existe pas d'autre mandataire social disposant d'un contrat de travail salarié du Groupe.

Le montant global des rémunérations totales et avantages de toute nature versés, durant l'exercice 2008, aux mandataires sociaux de la société Le Carbone Lorraine, à savoir les huit administrateurs,

dont le Président-Directeur Général ainsi que le Directeur Général Délégué, s'élève à 1 485 516 euros et se décompose en :

- rémunération des administrateurs (hors Président-Directeur Général) : 150 000 euros de jetons de présence, répartis entre les administrateurs au prorata de leur participation au Conseil d'Administration et aux différents Comités placés sous la responsabilité du Conseil. Ces jetons de présence pour l'année 2008 sont payés début 2009. Ils sont répartis entre sept administrateurs comme suit :

En euros	2008	2007
Hervé Couffin	29 771	29 954
Jean-Paul Jacamon	22 447	21 662
Jean-Claude Karpeles	23 486	21 128
Agnès Lemarchand	20 194	9 295
Henri-Dominique Petit	16 169	7 482
Walter Pizzaferrì	17 948	18 479
Philippe Rollier	20 986	12 084
TOTAL	150 000	120 084

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

■ Claude Coccozza, Président-Directeur Général

En euros	2008	2007
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées ci-dessous)	898 322	667 630
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	420 000
Valorisation des attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	898 322	1 087 630

■ Ernest Totino, Directeur Général Délégué

En euros	2008	2007
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées ci-dessous)	437 186	304 823
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	168 000
Valorisation des attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	437 186	472 823

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

■ Claude Coccozza, Président-Directeur Général

En euros	2008		2007	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	418 000	418 000	380 000	380 000
Rémunération variable	468 453	276 070	276 070	342 000
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	11 869	11 869	11 560	11 560

Nota 1 : le bonus, variant entre 0 et 140 % du salaire de base, est versé l'année N + 1.

Nota 2 : les avantages en nature comprennent les cotisations au titre de la garantie sociale des chefs d'entreprise ainsi que la mise à disposition d'une voiture de fonction.

■ Ernest Totino, Directeur Général Délégué

En euros	2008		2007	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	237 750	237 750	188 000	188 000
Rémunération variable	193 172	112 198	112 198	130 104
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	6 264	6 264	4 625	4 625

Nota 1 : le bonus, variant entre 0 et 100 % du salaire de base, est versé l'année N + 1.

Nota 2 : les avantages en nature comprennent les cotisations au titre de la garantie sociale des chefs d'entreprise ainsi que la mise à disposition d'une voiture de fonction.

Nota 3 : la fonction de Directeur Général Délégué est occupée par E. Totino depuis le 1^{er} juillet 2008

Les montants indiqués ci-dessus englobent les rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées par Carbone Lorraine au sens de l'article L. 233-16.

En 2008, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée au Président-Directeur Général ainsi qu'au Directeur Général Délégué.

→ Rémunérations des organes de Direction (Comité Directeur) non mandataires sociaux

Montants bruts en euros	2008	2007
Salaires de base	558 008	897 000
Bonus liés aux performances réalisées durant l'année	499 639	554 419
Avantages en nature	12 615	21 663
TOTAL	1 070 262	1 473 082

Nota 1 : le bonus, variant entre 0 et 80 ou 90 % du salaire de base, est versé l'année N + 1.

Nota 2 : les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction.

Nota 3 : en 2008, non prise en compte de E. Totino devenu mandataire social et d'un membre du comité directeur parti en retraite.

La rémunération de base est proposée au Conseil par le Comité des Nominations et Rémunérations, après avis de consultants spécialisés sur les pratiques du marché.

Le système des bonus pour le Comité Directeur, y compris le Président-Directeur Général, repose sur les réalisations obtenues par rapport :

- aux objectifs de Résultat Économique (ou EVA) (résultat opérationnel après impôts diminué du coût des capitaux employés) du Groupe ;
- aux objectifs de ROCE du Groupe fixés par rapport à la moyenne d'un panel de 25 entreprises industrielles ;
- à certains objectifs individuels.

Les membres du Comité Directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur-complémentaire. Lors du Conseil d'Administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit : sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite le régime garantit un sur-complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).

En 2008, aucune option de souscription n'a été consentie.

→ Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

En application des dispositions des articles L 225-38 et L 225-42-1 du Code de commerce le Conseil d'Administration, dans sa séance du 17 octobre 2008, a décidé d'octroyer à Monsieur Ernest Totino, une indemnité de départ dans l'hypothèse où il serait mis fin à son mandat de Directeur Général Délégué. La présente autorisation du Conseil d'Administration est publiée sur le site internet de la Société en application des dispositions de l'article R225-34-1 du Code de commerce. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée générale mixte du 12 décembre 2008.

→ Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Néant.

→ Accords d'intéressement des salariés

Des accords d'intéressement des salariés aux résultats du Groupe existent dans la plupart des filiales françaises, ainsi que dans certaines filiales américaines, canadienne et australienne. Les formules d'intéressement varient selon les sociétés et les pays :

elles associent des critères financiers (résultat opérationnel, résultat d'exploitation ou résultat économique) et, dans certains cas, des critères techniques tels que l'amélioration de la sécurité, du service client, des taux de rebut, etc.

En milliers d'euros	2008	2007	2006	2005	2004
Sommes affectées au personnel	3 953	2 492	2 233	3 267	2 493
Nombre de bénéficiaires	1 545	1 600	1 860	2 701	2 526

→ Accords de participation

Des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion ont été signés dans toutes les filiales françaises du Groupe employant plus de 50 salariés, en application des articles L. 442-2 et R. 442-2 du Code du travail et dans la majorité des filiales d'Amérique du Nord.

En milliers d'euros	2008	2007	2006	2005	2004
Sommes affectées au personnel	2 265	2 249	2 219	1 082	1 520
Nombre de bénéficiaires	1 496	1 423	1 498	973	720

→ Plan d'Épargne Entreprise, options et actions gratuites

Depuis 1995, des autorisations financières destinées à permettre le développement d'un actionnariat salarial au moyen d'un plan d'épargne d'entreprise, de plans d'options de souscription d'actions et de plans d'attribution d'actions gratuites ont été régulièrement accordées par l'Assemblée générale extraordinaire.

Options de souscription

Les Assemblées générales extraordinaires ont depuis 1995 autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois des options de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces options sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'Administration.

Tous les plans d'options de souscription d'actions sont soumis à des conditions de performances.

En 2008, aucune option de souscription n'a été consentie.

En 2008, aucune option n'a été levée.

Le nombre total d'options de souscription d'actions restant à lever est de 384 867 options, soit 2,7 % du capital. Les membres de l'organe de Direction ne possèdent pas d'options de souscription ou d'achat d'actions sur les filiales du Groupe.

L'Assemblée générale mixte du 12 décembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux dirigeants sociaux et aux salariés de la Société et de ses filiales des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société. Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des options consenties est limité au maximum à 340 000 actions de 2 euros nominal.

Sont exclus du bénéfice des options visées par la présente autorisation Monsieur Claude Cocozza, Président-Directeur Général, les bénéficiaires d'attribution gratuite d'actions ainsi que les dirigeants sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées détenant plus de 10 % du capital de la Société.

Plan d'Épargne Groupe

Les augmentations de capital réservées aux salariés sont attribuées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe au travers d'un FCPE pour les salariés français et par actionnariat direct pour les salariés étrangers.

L'Assemblée générale du 21 mai 2008 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation, ne peut excéder un montant maximum de 300 000 euros, soit approximativement 1 % du capital de la Société.

Lors de sa séance du 9 juin 2008, le Conseil, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008, a décidé d'offrir au personnel des filiales européennes et nord américaines du Groupe, la possibilité d'acquérir 75 000 actions nouvelles au prix de 30,30 euros, représentant 80 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 dernières séances de Bourse qui ont précédé le Conseil du 9 juin 2008. En raison de l'évolution défavorable du cours de l'action sur le second semestre 2008, ladite augmentation de capital réservée aux salariés n'a pas été mise en œuvre.

L'Assemblée générale du 12 décembre 2008 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire

réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation, ne peut excéder un montant maximum de 300 000 euros, soit approximativement 1 % du capital de la Société.

Cette délégation est valable pour une période de 26 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008.

Compte tenu de la crise qui a secoué les marchés financiers en 2008, aucune augmentation de capital n'a été proposée aux salariés. Une opération est prévue début 2009.

→ Options de souscription : historique des attributions

	Plan 1999 Tranche 5	Plan 2000 Tranche 6	Plan 2000 Tranche 7	Plan 2001 Tranche 8	Plan 2003 Tranche 10	Plan 2007 Tranche 11	Total
Date du Conseil d'Administration	08 mars 99	10 mai 00	15 sept. 00	18 janv. 01	14 mai 03	25 juil. 07	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	190 025	449 145	9 370	4 685	130 163	165 000	948 388
<i>dont mandataires sociaux (P-D.G)</i>	15 617	31 234	0	0	9 370	25 000	81 221
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	70 931	149 922	9 370	4 685	44 825	72 250	351 983
Prix de souscription	34,58	45,14	46,01	48,5	21,21	57,24	
Point de départ d'exercice des options	Mars 04	Mai 05	Sept. 05	Janv. 06	Mai 07	Juil. 11	
Date d'expiration	Mars 09	Mai 10	Sept. 10	Janv. 11	Mai 13	Juil. 17	
Nombre cumulé d'actions souscrites au 31/12/08	96 021	43 628	0	0	42 158	0	181 807
Options annulées au 31/12/08	32 538	288 483	6 246	3 123	48 074	3 250	381 714
<i>dont options annulées en 2008</i>	0	0	0	0	0	3 250	3 250
OPTIONS RESTANT À LEVER	61 466	117 034	3 124	1 562	39 931	161 750	384 867*

* Dont 57 276 détenues par les mandataires sociaux (PDG).

→ Options de souscription : mandataires sociaux

	Nombre d'options attribuées / souscrites	Prix	Date d'échéance
Options consenties durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social			
P-D.G : Claude Cocozza	0		
Directeur Général Délégué : Ernest Totino	0		
Options levées durant l'exercice 2008 par chaque mandataire social			
P-D.G : Claude Cocozza	0		
Directeur Général Délégué : Ernest Totino	0		

→ Options de souscription : 10 premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'options attribuées / souscrites	Prix d'exercice moyen pondéré	Plan 1999 Tranche 5	Plan 1999 Tranche 6	Plan 2003 Tranche 10
Options consenties durant l'exercice 2008 aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0				
Options levées durant l'exercice 2008 par les 10 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé	0				

→ Actions gratuites

L'Assemblée générale du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 20 000 actions, représentant environ 0,2 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

En date du 26 février 2008, le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation en proposant d'attribuer 20 000 actions gratuites à 89 cadres du Groupe. L'attribution gratuite d'actions est subordonnée au maintien du contrat de travail des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée à trois (3) ans. La période d'indisponibilité a été fixée à deux (2) ans.

En date du 24 juillet 2008, le Conseil d'Administration a par ailleurs constaté l'attribution définitive de 16 478 actions à l'issue de la période d'acquisition du Plan d'attribution 2006. En application dudit plan 2006 lesdites actions sont indisponibles pour une période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2008.

L'Assemblée générale du 12 décembre 2008 a autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées, à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 50 000 actions, représentant environ 0,3 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

Sont exclus du bénéfice des attributions d'actions gratuites les mandataires sociaux de la Société, les bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que les dirigeants et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, qui détiennent plus de 10 % du capital de la Société ou qui, du fait de l'attribution gratuite d'actions, viendraient à détenir plus de 10 % du capital de la Société.

Cette nouvelle autorisation annule et remplace l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007.

→ Actions gratuites : historique des attributions

	Plan 2005 Tranche 1	Plan 2006 Tranche 2	Plan 2008 Tranche 3	Total
Date du Conseil d'Administration	30 juin 05	28 juin 06	26 février 08	
Nombre total d'actions attribuées	42 700	17 975	20 000	80 675
<i>dont mandataires sociaux : P-D.G</i>	3 300	0	0	3 300
<i>dont Comité Directeur</i>	12 000	0	0	12 000
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	16 500	5 001	3 000	24 501
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25	40,07	29,63	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juil. 2007	1 ^{er} juil. 2008	1 ^{er} mars 2011	
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juil. 2009	1 ^{er} juil. 2011	1 ^{er} mars 2013	
Attributions annulées au 31/12/08	11 800	1497	200	13 497
<i>dont annulées en 2008</i>		499	200	699
Solde au 31 décembre 2008	30 900	16 478	19 800	67 178

→ Actions gratuites : mandataires sociaux

	Nombre d'actions attribuées/souscrites
Actions attribuées durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social :	
P-D.G : Claude Cocozza	0
Directeur Général Délégué : Ernest Totino	0
Actions levées durant l'exercice 2008 par chaque mandataire social :	
P-D.G : Claude Cocozza	0
Directeur Général Délégué : Ernest Totino	0

→ Actions gratuites : 10 premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées/souscrites
Actions attribuées durant l'exercice 2008 aux 10 salariés ayant reçu le plus grand nombre d'actions	3 000

→ Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

En milliers d'euros	2008				2007			
	Deloitte		KPMG		Deloitte		KPMG	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	747	56 %	592	80 %	618	68 %	552	87 %
- Autres missions accessoires et autres missions d'audit	325	24 %	83	11 %	239	27 %	63	10 %
SOUS-TOTAL	1 073	80 %	674	91 %	857	95 %	615	97 %
Autres prestations, le cas échéant								
- Juridique, fiscal, social	240	18 %	29	4 %	44	4 %	5	1 %
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	30	2 %	34	5 %	6	1 %	14	2 %
SOUS-TOTAL	270	20 %	63	9 %	50	5 %	19	3 %
TOTAL	1 343	100 %	737	100 %	907	100 %	634	100 %

→ Intérêt des dirigeants dans le capital de la Société

Nombre d'actions détenues directement par les organes de Direction et d'Administration : 25 312.

Nombre d'actions détenues via les FCPE Carbone Lorraine par les organes de Direction : 11 166.

Les organes de Direction et d'Administration détiennent 80 400 bons (BSAAR) leur permettant de souscrire jusqu'en

novembre 2012 un nombre équivalent d'actions au prix de 58,49 euros.

Conformément à l'article 17 des statuts chaque administrateur doit, pendant la durée de son mandat, détenir au minimum 120 actions de la Société. Ces actions doivent être inscrites au nominatif.

Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Conformément à la loi l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Président-Directeur Général ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Carbone Lorraine. A noter que les procédures décrites dans ce rapport s'appliquent à la Société mère et à l'ensemble des sociétés intégrées dans les comptes consolidés du Groupe.

→ Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que les éventuelles limitations des pouvoirs du Président-Directeur Général sont décrites ci-dessous.

Lors de sa réunion du 30 octobre 2008 le Conseil d'Administration a confirmé que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées ont été appliquées dès le 17 octobre 2008 par le Conseil dans le cadre des décisions prises à cette date, car elles s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

La Société a précisé par voie de communiqué de presse qu'en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 alinéa 6 du Code de commerce à compter de l'exercice en cours.

En application de l'article L225-37 alinéa 6 le Conseil d'Administration reprend et détaille ci-dessous les quelques recommandations dudit Code de gouvernement d'entreprise qui seraient susceptibles d'être partiellement appliquées en l'état par la Société :

Évaluation du Conseil d'Administration

Le Règlement intérieur du Conseil ne prévoit pas actuellement la possibilité d'une réunion des administrateurs extérieurs de la Société, hors présence des administrateurs internes ou des dirigeants, pour évaluer les performances du Président, du Directeur général et du Directeur Général Délégué et pour réfléchir à l'avenir du management. Ce point de gouvernance a été abordé à plusieurs reprises lors des travaux du Conseil sans que celui-ci décide de prendre position quant à une modification du Règlement intérieur. Il convient néanmoins de noter que le Comité des Nominations et des Rémunérations qui est composé de quatre administrateurs indépendants, se réunit hors présence du Président-Directeur Général pour évaluer les performances du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Renouvellement échelonné des administrateurs

Le Conseil d'Administration comprend actuellement onze administrateurs. Les mandats de deux administrateurs ont été renouvelés lors de l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005. Le mandat de trois administrateurs a été renouvelé lors de l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007. Trois nouveaux administrateurs ont été nommés lors de cette même Assemblée générale du 24 mai 2007. Trois nouveaux administrateurs ont été nommés lors de l'Assemblée générale du 12 décembre 2008.

En application des recommandations AFEP-MEDEF cette même assemblée du 12 décembre 2008 a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de réduire la durée du mandat des administrateurs à 4 ans. Cette réduction de la durée du mandat des administrateurs aboutit, de fait, à partiellement remettre en cause l'application d'une autre recommandation AFEP-MEDEF sur l'échelonnement des renouvellements des administrateurs. En effet, la durée de mandat des administrateurs nommés ou renouvelés à l'occasion des assemblées générales du 12 mai 2005 et du 24 mai 2007 a été modifiée comme suit :

- le mandat de Jean-Claude Karpeles et Walter Pizzaferrri expirera à l'issue de l'Assemblée générale ayant à statuer sur les comptes 2008 ;
- le mandat de Claude Coccozza, Hervé Couffin, Jean-Paul Jacamon, Agnès Lemarchand, Henri-Dominique Petit et Philippe Rollier expirera à l'issue de l'Assemblée générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2010 ;
- le mandat de Dominique Gaillard, Yann Chareton et Monsieur Marc Speeckaert expirera à l'issue de l'Assemblée générale ayant à statuer sur les comptes 2012.

À l'avenir, le Conseil veillera à un meilleur échelonnement, y compris en fixant des durées différentes aux propositions de renouvellement de mandat.

Partie fixe de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

La Société entend maintenir une révision annuelle de la rémunération du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué. Cette décision s'explique par le fait que cette révision est faite par comparaison avec l'évolution de la rémunération de dirigeants mandataires sociaux de sociétés de taille comparable. Il est à noter que la modification du montant de la rémunération n'intervient que lorsqu'il est constaté des écarts importants par rapport aux pratiques du marché.

Périodicité des attributions d'options de souscription et d'actions

Dès l'an 2000 la Société a souhaité mettre en place une politique d'autorisation bi-annuelle pour les plans d'options de souscription d'actions dans un souci de limiter la dilution des actionnaires. Cette politique s'applique également aux autorisations d'attributions gratuites d'actions mises en place depuis 2005. Les dernières autorisations ont été décidées par l'Assemblée générale mixte du 12 décembre 2008.

Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée générale mixte du 12 décembre 2008, qui l'a décidé, d'autoriser la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions et d'un plan d'attribution gratuite d'actions, sans attendre l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes 2008. Cette dérogation à la politique d'attribution bisannuelle du Conseil provient du fait que la Société avait estimé devoir être en mesure de proposer un plan d'incitation à moyen terme des managers du Groupe pour atteindre les objectifs annoncés du plan d'expansion 2011, objectifs qui avaient été revus à la hausse en septembre 2008.

Comme indiqué dans ce chapitre, le Conseil d'Administration s'appuie sur quatre comités spécialisés, forces de proposition et de contrôle, que sont le Comité d'Audit et des Comptes, le Comité Stratégique, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations.

→ Limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Président-Directeur Général

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom du groupe Carbone Lorraine pour le représenter dans ses rapports avec les tiers. Le règlement du Conseil d'Administration stipule cependant que certaines décisions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration dans les domaines suivants :

- Projets d'investissements/cessions ;
- Orientations stratégiques ;
- Augmentations de capital ;
- Règlements transactionnels, litiges importants.

→ Actionnariat

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales dans les conditions prévues par la loi. Les modalités relatives à cette participation sont détaillées dans les dispositions de l'article 25 des statuts et font l'objet d'un rappel en page 151 du présent document.

→ Principales procédures de contrôle interne du groupe Carbone Lorraine

1 - Définition du contrôle interne

Pour Carbone Lorraine, le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, la Direction et le personnel en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Le contrôle interne de Carbone Lorraine vise donc à atteindre les objectifs suivants :

- le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la prévention des fraudes et erreurs ;
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

Carbone Lorraine adopte ainsi une définition du contrôle interne comparable au référentiel international « COSO » (Committee Of Sponsoring Organization de la Treadway Commission), dont les conclusions ont été publiées en 1992 aux États-Unis et disponibles sur le site www.coso.org. Comme tout système de contrôle il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés. Le Groupe a par ailleurs pris en compte les éléments du cadre de référence diffusé en janvier 2007 par l'AMF sur la partie principes généraux du contrôle interne et poursuit ses travaux sur la partie relative au contrôle interne comptable et financier.

2 - Principes Généraux du Contrôle Interne

Étant implanté industriellement dans une quarantaine de pays répartis sur les cinq continents, le groupe Carbone Lorraine a organisé sa maîtrise de l'efficacité du contrôle interne au travers des éléments suivants :

2.1 Organisation du contrôle

Le Conseil d'Administration du groupe Carbone Lorraine s'est doté d'un Comité d'Audit et des Comptes dont la composition, le nombre de réunions et les principales missions sont décrites dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Il joue un rôle essentiel dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a pour missions :

- d'examiner et d'évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par la Société dans le cadre des arrêtés des comptes ;
- de valider le programme annuel d'audit interne, de s'assurer du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la mise en place des recommandations préconisées par les Commissaires aux comptes et l'audit interne ;
- de se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques.

La Direction des risques et de l'audit interne du Groupe assure le suivi des actions liées au contrôle interne et à la gestion des risques. Il reporte à la Direction financière ainsi qu'au Comité d'Audit et des Comptes.

2.2 La gestion des risques

Le Groupe a actualisé sa cartographie des risques en 2008.

Les risques ont été répertoriés suivant 4 catégories :

- risques stratégiques ;
- risques opérationnels ;
- risques liés à l'information ;
- risques financiers.

Pour chaque catégorie les risques potentiels ont été hiérarchisés en fonction de leur impact et de la probabilité de survenance de chacun d'entre eux. Il n'est pas apparu de risques importants dont le niveau de maîtrise n'est pas satisfaisant. Suite à cette étude des plans d'actions ont été mis en œuvre. Ces plans visent à diminuer l'impact et/ou l'occurrence de chaque risque. Comme pour la cartographie précédente réalisée en 2005, une synthèse sur l'avancement des plans d'actions est faite régulièrement, et au moins une fois par an, au Comité d'Audit et des Comptes ainsi

qu'au Comité Directeur du Groupe. La politique de gestion des risques est décrite dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence.

2.3 Activité de contrôle

Carbone Lorraine a formalisé et diffusé à l'ensemble de ses filiales un manuel de contrôle interne. Ce manuel regroupe l'ensemble des procédures de contrôle interne minimales applicables à toute entité du Groupe. Afin d'en assurer une accessibilité optimale pour toutes les entités du Groupe, ce document a été mis en ligne sur le site intranet de Carbone Lorraine. Ce document a été remis à jour en 2007. Il comporte les points suivants :

- une première partie décrit le contexte, les objectifs et les moyens du contrôle interne ;
- une deuxième partie comprend un descriptif de l'organisation du contrôle interne et la mention du référentiel de contrôle interne utilisé par le Groupe (COSO) ;
- un chapitre sur les Risques traite de la définition du Risque, de la mesure du « poids » d'un risque que décrit l'outil de cartographie des risques ;
- le dernier chapitre liste l'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer le fonctionnement optimal des principaux processus de l'entreprise :
 - ventes/clients,
 - achats/fournisseurs,
 - logistique,
 - gestion des ressources humaines,
 - investissements/immobilisations,
 - système d'information ;
- ainsi que l'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :
 - protection des actifs,
 - exhaustivité des enregistrements comptables,
 - réalité des transactions,
 - respect des dates d'enregistrement des transactions,
 - correcte évaluation des actifs et passifs,
 - confidentialité.

2.4 Pilotage du contrôle interne

2.4.1 Le Département audit interne

Le département d'audit interne du Groupe est chargé de contrôler la bonne application du manuel de contrôle interne et d'animer la démarche de contrôle interne du Groupe. Il soumet régulièrement ses conclusions au Comité d'Audit et des Comptes, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes. Ce département a réalisé en 2008 dix-sept missions conformément au programme qui avait été défini en début d'année. Ces missions ont eu pour objet :

- d'analyser l'efficacité du contrôle interne, ou de contrôler la bonne application des plans d'actions mis en œuvre suite aux audits réalisés en 2007, de 15 sites industriels ;

- de réaliser une étude transversale qui a porté sur la correcte application de la politique salariale définie par le Groupe par l'ensemble des sociétés.

Le département d'audit interne fait appel à un cabinet extérieur spécialisé afin d'assurer la qualité de la démarche d'audit et d'aider à son amélioration continue. En 2008 une revue qualité du département d'audit interne a été effectuée par un cabinet extérieur.

2.4.2 La sécurité des systèmes d'informations

La Direction des risques et de l'audit est en charge de veiller à la sécurité des systèmes d'informations, et notamment de :

- sécuriser le parc informatique et préserver la confidentialité des informations ;
- sécuriser les infrastructures et applications pour préserver la continuité d'exploitation.

Afin de s'assurer de la bonne application des procédures en place, trois audits de sites ont été réalisés en 2008.

2.5 Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

Sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, le contrôle de gestion et la planification stratégique, la gestion des ressources humaines, la politique de développement durable et les procédures relatives à la qualité contribuent, elles aussi, au respect des politiques définies par le Groupe.

2.5.1 Le contrôle de gestion et la planification stratégique

Un plan stratégique déterminant les orientations à retenir pour les prochaines années est élaboré chaque année. Il est présenté au Comité Stratégique, puis au Conseil d'Administration.

En début d'année le Comité Directeur du Groupe décide des actions clés à mettre en œuvre division par division pour atteindre les objectifs définis. Il reçoit mensuellement une situation et une analyse de ces plans d'actions.

L'exercice budgétaire est réalisé une fois par an et couvre les deux années à venir. Ce budget est soumis à l'approbation du Comité Directeur du Groupe puis à la ratification du Conseil d'Administration.

Une prévision sur quatre trimestres glissants est réalisée chaque trimestre. Cet exercice permet de s'adapter aux inflexions de tendance et de décider plus rapidement des actions correctives nécessaires.

2.5.2 Les procédures relatives aux ressources humaines

La politique de ressources humaines du Groupe s'articule, en terme de contrôle interne, autour des éléments suivants :

- des « revues de management » permettent de faire régulièrement le point sur l'ensemble des responsables du Groupe afin de favoriser leurs opportunités de développement et d'identifier les hommes et femmes clés du Groupe ;
- des entretiens individuels annuels permettent aux responsables d'unités d'évaluer la performance de leurs collaborateurs et de définir en accord avec eux les objectifs de l'année à venir.

Enfin, des règles précises définissent la rémunération des performances.

2.5.3 Le développement durable

Carbone Lorraine a depuis très longtemps une attitude responsable en matière d'environnement économique et social. En dehors des aspects économiques qui sont une préoccupation constante de toute entreprise dans le cadre de son développement, le Groupe s'attache également à promouvoir des actions nouvelles aussi bien en matière sociale qu'environnementale. Cet engagement est développé dans le chapitre « Développement durable » du document de référence.

2.5.4 Les procédures qualité

Le groupe Carbone Lorraine développe une politique commune de la qualité au travers du projet QPC « Qualité et Progrès Continu » lancé en 2000. Ce projet commun au Groupe s'articule autour de dix axes allant de l'organisation technique à l'implication du personnel, en passant par la satisfaction du client, le système d'assurance qualité, la communication interne, la production et les achats. Le travail sur ces axes principaux a recours à des méthodes éprouvées. Par exemple, l'axe production utilise des outils tels que : 5S, SMED, KANBAN, HOSHIN, SPC, etc.

Soulignons que l'outil 5S, qui est une mise en œuvre de règles d'ordre, de rangement et de propreté des postes de travail décrites dans le projet QPC, ne s'applique pas qu'aux seuls ateliers. Il est également mis en place dans les bureaux. Un Challenge 5S récompense chaque année, au niveau mondial, les meilleures unités, aussi bien pour les ateliers que pour les bureaux.

Des indicateurs qualité définis au niveau du Groupe sont suivis dans chaque site :

- le taux de service et de satisfaction client :
 - délais moyens de réponse aux offres,
 - enquêtes de satisfaction des clients,
- les coûts de non-qualité ;
- des indicateurs de productivité.

3 - Le contrôle interne comptable et financier

3.1 Organisation Générale

Le contrôle interne comptable et financier est exercé par la Direction administrative et financière du groupe Carbone Lorraine qui a notamment pour mission d'assurer la production et la qualité des états comptables et de gestion. Elle s'appuie pour ce faire sur les Directions financières de chacune des activités (Systèmes et Matériaux Avancés, Applications Électriques, Protection Électrique). Ces dernières sont à leur tour en relation avec une Direction financière présente au sein de chaque site. Cette organisation permet de fixer des objectifs, de recueillir et d'analyser l'information comptable et financière à différents niveaux de l'organisation.

3.2 Élaboration de l'information comptable et financière

La Direction financière et comptable a formalisé et diffusé à l'ensemble des filiales un manuel des principes comptables et de consolidation. Ce manuel regroupe les principes comptables applicables à toute entité du Groupe ainsi qu'un descriptif du processus d'arrêté des comptes. Il donne également le calendrier

des différents arrêtés ainsi que la liste des éléments à transmettre dans le cadre de la procédure de consolidation. Il précise, pour les sous-paliers de consolidation, les règles à respecter. Afin d'assurer une accessibilité optimale pour toutes les entités du Groupe, ce document a été mis en ligne sur le site intranet de Carbone Lorraine.

La mise à jour de ce manuel, en fonction notamment des évolutions externes des normes comptables, se fait en parfaite collaboration avec les Commissaires aux comptes qui valident, avec la Direction financière du Groupe, les changements apportés.

Chaque entité du Groupe effectue un arrêté comptable mensuel et produit une liasse de consolidation standard dans les délais fixés par le Groupe. Lors de la remontée de cette information, transmise au travers d'un logiciel de consolidation commun, des contrôles de cohérence s'appliquent à chaque étape du processus de collecte et de traitement des informations. Ces contrôles ont pour objectif de vérifier notamment :

- la bonne application des normes du Groupe ;
- le correct ajustement et l'élimination des transactions intra-Groupe ;
- les retraitements de consolidation.

3.3 La trésorerie et le financement

Le département « Financement-Trésorerie » gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques des procédures Groupe sont en place notamment pour la gestion des couvertures de change, le *cash pooling*, le *netting*, l'émission des cautions, la gestion du risque client et la couverture des matières premières.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris ces dernières années, principalement au niveau des managers. Ceux-ci sont maintenant impliqués dans la gestion quotidienne par le cash de leur unité. L'objectif est à la fois de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité et de fiabiliser les prévisions de trésorerie.

4 - Principes et règles arrêtés pour les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

La rémunération des administrateurs (hors Président-Directeur Général) est répartie au prorata de leur participation au Conseil d'Administration et aux différents Comités placés sous la responsabilité du Conseil.

Les rémunérations du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont proposées au Conseil par le Comité des

Rémunérations après avis de consultants spécialisés sur les pratiques du marché. Concernant la rémunération du Président-Directeur Général, le Comité des Rémunérations se réunit en dehors de la présence de celui-ci. Son système de bonus, comme celui du Directeur Général Délégué, repose sur les réalisations obtenues par rapport :

- aux objectifs de Résultat Économique ou EVA (résultat opérationnel après impôt diminué du coût des capitaux employés) du Groupe ;
- aux objectifs de ROCE du Groupe fixés par rapport à la moyenne d'un panel d'entreprises industrielles ;
- à certains objectifs individuels.

Les membres du Comité Directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur-complémentaire. Lors du Conseil d'Administration du 25 juillet 2007 ce régime a été modifié comme suit : sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur-complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).

En 2008, aucune option de souscription n'a été consentie.

Le Comité des Rémunérations a examiné tous les aspects de la convention qui lierait le Groupe à son Directeur Général Délégué, dans le cadre des recommandations AFEP-MEDEF. Celle-ci inclut la résiliation de son contrat de travail de salarié dirigeant, la détermination de ses rémunérations, avantages en nature, et retraite ; cette convention détermine également les indemnités à verser éventuellement à Ernest Totino au cas où il serait mis fin à son mandat social. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale du 12 décembre 2008. Le Directeur Général Délégué du Groupe bénéficie, en cas de révocation de son mandat, d'une indemnité forfaitaire au maximum égale à 0,5 fois la rémunération totale brute qui lui aura été versée au titre des trente-six mois précédant la rupture, sous réserve de la réalisation de critères de performance.

Par ailleurs le Comité a proposé au Conseil de procéder à une attribution d'actions gratuites à 89 managers que le Groupe souhaitait fidéliser et/ou récompenser. On rappelle ici que la politique du Groupe est de concentrer l'attribution des options de souscription sur les 30 à 40 principaux managers, et de réserver l'attribution des actions gratuites à la fidélisation des jeunes managers. De ce fait l'unique condition pour que les bénéficiaires puissent disposer de ces actions gratuites est d'être présent aux effectifs du Groupe 4 à 5 ans après l'attribution, selon les cas.

Des informations complémentaires sur la rémunération des mandataires sociaux sont données dans le chapitre « Rémunération et avantages en nature » du document de référence.

→ Démarche retenue en 2008 et plan d'actions 2009

Au-delà des principes d'actions et des outils décrits dans le présent rapport, dont l'application a vocation à être permanente, le Groupe demande annuellement à tous les directeurs de site de s'engager formellement sur la bonne application des principaux points de contrôle interne dans leur unité au travers d'une lettre. Les actions spécifiques menées en 2008 pour renforcer le contrôle interne ont été les suivantes :

- Une revue qualité du département audit interne a été menée par un cabinet extérieur. Cette revue a permis d'ouvrir quelques pistes de réflexions sur l'organisation actuelle du département audit interne. Les conclusions émises dans ce rapport ont été présentées au Comité d'Audit et des Comptes ainsi qu'au Comité Directeur ;
- Un travail de comparaison du référentiel utilisé par le Groupe et de celui proposé par l'AMF a été engagé. La partie « Principe Généraux du Contrôle Interne » a été couverte. La comparaison effectuée sur ce chapitre n'a pas révélé d'écarts importants. Le travail sur la partie Contrôle interne comptable et financier a été engagé, elle sera terminée en 2009. Les travaux 2008 n'ont pas révélé de déviations majeures par rapport au référentiel établi par l'AMF ;
- Les unités auditées en 2008 ont envoyé une auto évaluation de leur contrôle interne préalablement à l'intervention du département d'audit interne. Ces évaluations revues par l'audit interne ont permis de corriger certaines différences d'appréciations et de renforcer la culture du contrôle interne dans les unités ;
- Le département audit interne a participé à l'élaboration de la cartographie des risques.

Pour l'année 2009, les projets suivants vont être engagés par le département audit interne :

- Une réflexion sera menée sur l'organisation actuelle du département audit interne afin de prendre en compte les recommandations faites lors de la revue qualité réalisée en 2008. Des actions pilotes seront menées afin de tester l'efficacité des solutions proposées ;
- Poursuite des travaux de comparaison du référentiel utilisé par le Groupe avec le référentiel AMF sur la partie contrôle interne comptable et financier. Mise en place des plans d'actions afin de corriger les quelques divergences mineures relevées lors des travaux effectués en 2008 ;
- Poursuite de la réalisation d'une auto évaluation par les unités avant la venue du département audit ;
- Participation à certains plans d'actions liés à la cartographie des risques et synthèse régulière sur les risques et le contrôle interne auprès du Comité d'Audit conformément aux exigences de la 8^{ème} directive Européenne.

→ Conclusion Générale

En 2008, l'audit interne a réalisé le programme d'audit approuvé par le Comité d'Audit et des Comptes. Il a fait mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires pour corriger les insuffisances observées. Il a participé activement à la réalisation de la cartographie des risques. Il a permis de dégager, au travers de la revue qualité, des actions qui vont contribuer à renforcer la qualité globale du contrôle interne.

Les différents travaux effectués en 2008 n'ont pas révélé de défaillances ou d'insuffisances significatives du contrôle interne.

Rapport des Commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration de la société
Le Carbone Lorraine S.A.
- Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Le Carbone Lorraine S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 17 mars 2009

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2009

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini

Associé

Catherine Porta

Associée

Alain Penanguer

Associé



Renseignements à caractère général concernant la Société

page

**RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL
CONCERNANT LA SOCIÉTÉ**

150

7

Renseignements à caractère général concernant la Société

→ Dénomination sociale et siège social

Le Carbone Lorraine
Immeuble La Fayette
2 place des Vosges
92400 - Courbevoie La Défense 5

→ Forme, nationalité et législation

Société Anonyme régie par la législation française, notamment par la loi du 24 juillet 1966.

→ Constitution et durée

La Société a commencé d'exister le 1^{er} janvier 1937 et prendra fin le 31 décembre 2035, sauf cas de prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

→ Objet social (statuts, article 3)

La Société a pour objet, en France et dans tous les autres pays, l'accomplissement de toutes opérations concernant l'étude, la fabrication, la transformation, l'utilisation et la vente :

- des produits, objets ou appareils à base de carbone associé ou non à d'autres matériaux ;
- des poudres métalliques, des objets obtenus à partir de ces poudres, des alliages spéciaux et des objets obtenus à partir de ces alliages ;
- des produits électromécaniques et électroniques ;

- de tous les produits industriels, notamment métallurgiques, mécaniques, en matières plastiques et en élastomères ;
- de tous autres produits, objets ou appareils pouvant avoir des connexions avec les précédents :
 - soit par l'utilisation de ceux-ci dans leur constitution,
 - soit par le développement des recherches,
 - soit par les procédés de fabrication, les applications industrielles ou les réseaux de commercialisation.

La Société, dans le domaine d'activité ci-dessus défini, pourra notamment se livrer aux opérations de toute nature se rapportant :

- aux matières premières, matériaux préparés, composants et éléments, pièces détachées et semi-produits, produits finis et appareils, combinaisons d'appareils, ensembles de toutes espèces et de toutes dimensions réunissant des combinaisons d'appareils ;
- à tous travaux ;
- à toutes techniques.

La Société pourra aussi réaliser indirectement les opérations relatives à des activités techniques, industrielles ou commerciales. Elle pourra, à cet effet, créer toutes sociétés et tous groupements, prendre toutes participations dans toutes sociétés de capitaux ou de personnes, effectuer tous apports et toutes souscriptions, procéder à tous achats ou ventes de titres, de parts ou de droits sociaux.

Et, généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher principalement ou accessoirement à ces activités.

La Société pourra, en outre, prendre un intérêt, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou dans tous organismes français ou étrangers.

→ Registre du Commerce et des Sociétés

RCS NANTERRE B 572 060 333 - CODE APE : 6420Z (à compter du 1^{er} janvier 2008).

→ Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Conseil d'administration et les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social auprès de :

Jean-Claude Suquet
 Directeur Administratif et Financier
 Carbone Lorraine
 Immeuble La Fayette
 2 place des Vosges
 92400 Courbevoie La Défense 5 (France)
 Tél. : + 33 (0) 1 46 91 54 19

→ Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

→ Répartition statutaire des bénéfices (statuts, article 26)

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration dresse l'inventaire et les comptes annuels conformément aux dispositions du titre II du livre 1^{er} du Code de commerce.

Le bénéfice de l'exercice, tel qu'il apparaît au compte de résultat, est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement d'un vingtième au moins affecté à la formation d'un fonds de réserve dit « réserve légale ».

Lorsque ladite réserve aura atteint le dixième du capital, ce prélèvement cessera d'être obligatoire ; mais si, pour une cause quelconque, la réserve redescendait au-dessous du dixième du capital, le prélèvement reprendrait son cours.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves conformément à la loi, et augmenté des reports bénéficiaires.

Sur ce bénéfice, il est tout d'abord prélevé un premier dividende égal à 5 % de la valeur nominale libérée et non remboursée

des actions, sans que, si le bénéfice d'une année, après le prélèvement ci-dessus stipulé, ne permet pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes. Ensuite, l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, a le droit de décider le prélèvement de telles sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveau, soit pour la constitution de réserves dont le Conseil détermine l'emploi.

Le solde est réparti aux actionnaires sans distinction.

L'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

L'Assemblée générale ordinaire peut en outre décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

→ Assemblée générale (statuts article 25)

Convocation - Admission

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions prévues par la loi et délibèrent aux conditions de quorum et de majorité fixées par la loi.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les Assemblées générales se composent de tous les actionnaires propriétaires d'au moins une action libérée des versements exigibles.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée, justifier de l'immobilisation de leurs titres cinq jours avant la date fixée pour la réunion.

Le Conseil d'administration a toujours la faculté de réduire ces délais.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président ou l'un des Vice-Présidents et, à défaut, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les procès-verbaux d'Assemblées sont dressés et leurs copies certifiées par le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Secrétaire du Conseil d'administration ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

→ Franchissement de seuil (statuts, article 11 ter)

Les statuts de la Société prévoient une obligation de déclaration de tout franchissement de seuil supérieur ou égal à 1 % en capital ou en droits de vote.

→ Intervention de la Société sur ses propres actions

L'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 (sur deuxième convocation) a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à opérer en bourse sur ses propres actions en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3 ;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

- l'annulation d'actions par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce.

Le prix maximal d'achat est fixé à 50 euros par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 71 486 050 euros.

Les achats, attributions ou cessions de ces actions pourront être effectués et payés par tout moyen et notamment dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu par la Société avec un prestataire de service d'investissement.

Depuis le 21 mai 2008, à l'exception des rachats effectués dans le cadre du contrat de liquidité, la Société n'a pas fait usage de cette autorisation. Au 31 décembre 2008, 59 521 actions sont détenues dans le cadre dudit contrat de liquidité.

En mars 2005, la Société a conclu avec la société Exane-BNP-Paribas un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI.

L'autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions est proposée à l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2009.

→ Droit de vote double

Il n'existe pas de droit de vote double.

→ Responsable du document et responsables du contrôle des comptes

	page
RESPONSABLE DU DOCUMENT	154
ATTESTATION DU RESPONSABLE	154
INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE	154
NOMS DES CONTRÔLEURS LÉGAUX	155
RESPONSABLE DE L'INFORMATION	155

8

Responsable du document

Claude Cocozza

Président du Conseil d'administration

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 17 à 24 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés et KPMG Audit, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent rapport annuel ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce rapport.

Claude Cocozza

Informations incluses par référence

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent rapport annuel :

Exercice 2007

Sont inclus dans le rapport annuel n° D-08-114 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2008 :

- les comptes consolidés 2007 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2007, pages 36 à 80 ;
- l'analyse des résultats 2007, pages 18 à 24 ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés page 81.

Exercice 2006

Sont inclus dans le rapport annuel n° D-07-0188 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mars 2007 :

- les comptes consolidés 2006 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2006, pages 37 à 72 ;
- l'analyse des résultats 2006, pages 15 à 21 ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés page 73.

Noms des contrôleurs légaux

→ Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés,
183, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine

Date du premier mandat : 1986

Date du dernier renouvellement de mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

KPMG Audit - Département de KPMG SA
Immeuble KPMG, 1, cours Valmy,
92923 Paris-La Défense Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

→ Commissaires aux comptes suppléants

Société BEAS
7-9, villa Houssay,
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

S.C.P. Jean-Claude André & Autres
2 bis, rue de Villiers,
92309 Levallois-Perret Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

Responsable de l'information

Jean-Claude Suquet
Le Carbone Lorraine
Immeuble La Fayette
2 place des Vosges,
92400 Courbevoie La Défense 5
Tél. : + 33 (0) 1 46 91 54 19

→ Table de concordance

page

TABLE DE CONCORDANCE

158

9

Table de concordance

	Pages
1 - Personnes responsables	154, 155
2 - Contrôleurs légaux des comptes	86, 87, 109, 110, 148, 155
3 - Informations financières sélectionnées	12
4 - Facteurs de risque	29, 32, 33, 112 à 116
5 - Informations concernant Carbone Lorraine	
5.1 - Histoire et évolution de la Société	4 à 16
5.2 - Investissements	12, 20, 22, 45, 78
6 - Aperçu des activités	
6.1 - Principales activités	4, 5, 8, 9
6.2 - Principaux marchés	5, 7 à 9
7 - Organigramme	128 à 134
8 - Propriétés immobilières, usines et équipements	49, 50, 64, 82, 83, 97
9 - Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 - Situation financière	41 à 86, 90 à 108
9.2 - Résultat d'exploitation	41, 90
10 - Trésorerie et capitaux	21, 22, 44, 45, 72 à 74, 98 à 101
11 - Recherche et développement, brevets et licences	21, 49, 92, 97, 115
12 - Informations sur les tendances	6, 24
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice	-
14 - Organes d'administration et de Direction	
14.1 - Composition des organes d'administration et de Direction	128 à 134
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	128 à 133
14.3 - Procédures de contrôle interne	142 à 147
	69 à 71, 83, 96, 100, 101 à 103,
15 - Rémunération et avantages	135 à 141
16 - Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	128 à 134, 142, 143
17 - Salariés	
17.1 - Effectifs	30, 31, 79, 103
17.2 - Participations et stock-options	96, 116 à 120, 138 à 140
17.3 - Accords de participation	119, 120, 138, 139, 140
18 - Principaux actionnaires	121 à 123
19 - Opérations avec des apparentés	83, 84, 99, 104, 135 à 137
20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine	
20.1 - Informations financières historiques	35 à 55, 90 à 97
20.2 - Informations financières pro forma	35 à 55, 90 à 97
20.3 - États financiers	35 à 110
20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles / semestrielles	86, 87, 109, 110
20.5 - Date des dernières informations financières	14, 15, 16
20.6 - Informations financières intermédiaires et autres	14, 15, 16
20.7 - Politique de distribution des dividendes	14, 19
20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	115, 116
20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	24

	Pages
21 - Informations complémentaires	
21.1 - Capital social	116, 128, 138 à 141
21.1.1 - Capital souscrit	116, 128
21.1.2 - Actions non représentatives du capital	-
21.1.3 - Actions détenues par l'émetteur	123 à 126
21.1.4 - Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	119, 138, 139, 140
21.1.5 - Conditions régissant les droits d'acquisition et/ou les obligations attachées au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	123 à 127, 116 à 118
21.1.6 - Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	127, 139, 140
21.1.7 - Historique du capital	121 à 123, 127
21.2 - Acte constitutif et statuts	150 à 152
21.2.1 - Objet social de l'émetteur	150
21.2.2 - Direction et surveillance	128 à 135
21.2.3 - Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action	123 à 127
21.2.4 - Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	116 à 118
21.2.5 - Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales annuelles et les Assemblées générales extraordinaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	151
21.2.6 - Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	-
21.2.7 - Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	152
21.2.8 - Conditions pour la modification du capital	123 à 127
22 - Contrats importants	55, 56
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	86, 87, 109, 110, 119, 148
24 - Documents accessibles au public	16, 155
25 - Informations sur les participations	36, 37, 64, 107



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2009, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



Impression sur papier répondant aux critères de protection de l'environnement.